

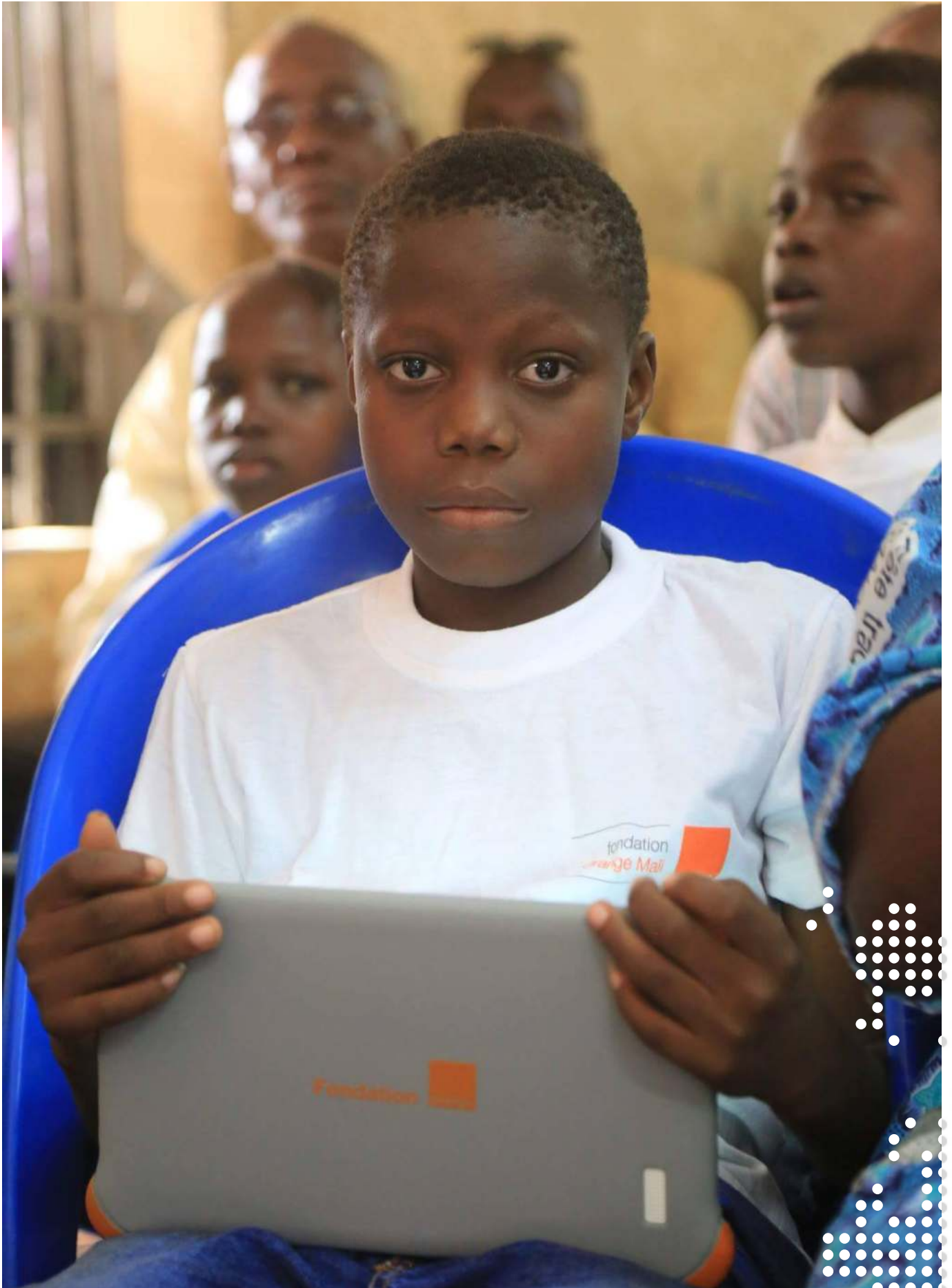
LIRE POUR APPRENDRE

RESSOURCES
éducatives



ÉTUDES DIAGNOSTIQUES
SUR LE LIVRE JEUNESSE
AU SERVICE DES APPRENTISSAGES
6 PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

ÉTUDE PAYS 2021
MALI



**ÉTUDES DIAGNOSTIQUES SUR LE LIVRE JEUNESSE
AU SERVICE DES APPRENTISSAGES
6 PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**
dans le cadre du projet Ressources éducatives

ÉTUDE PAYS 2021
MALI



INSTITUT
FRANÇAIS



S M

O

M

I

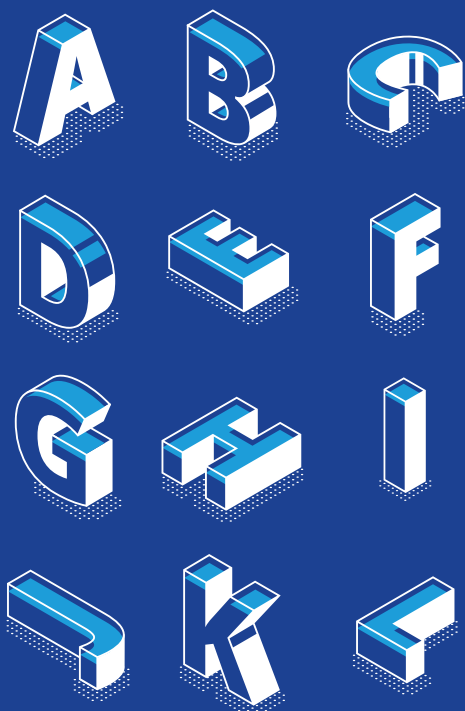
A

R

E

LISTE DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	6
STRUCTURES ENGAGÉES DANS LA MISSION D'EXPERTISE	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	10
Du point de vue du contexte politique et socio-économique	11
Du point de vue des capacités institutionnelles	12
Du point de vue du niveau de structuration de la chaîne du livre	13
INTRODUCTION	14
Contexte politique et socio-économique.....	18
Situation politique et sécurité intérieure	20
Stabilité socio-économique	26
Statuts, fonctions et domaine d'emploi du français	34
ÉTAT DES LIEUX DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LOCALES.....	40
Cadre national & législation sur le livre et les biens culturels	42
Prise en compte des enjeux liés au livre et à la lecture par la communauté éducative.....	50
STRUCTURATION DE LA CHAÎNE DU LIVRE AU MALI	58
Niveau de structuration des acteur·ices privé·es de la chaîne du livre jeunesse	60
Existence de réseaux de lecture publique.....	68
Acteur·ices de la société civile œuvrant impliqué·es auprès des lecteur·ices.....	76
ACTIONS DE MÉDIATION ET MOTIVATION DES ACTEUR·ICES	80
Actions de médiation autour du livre à échelle nationale	82
Implication de l'Institut français et modalités de collaborations envisagées	86
Implication des acteur·ices et autorités locaux·les	87
ANNEXES	
ANNEXE 1 Cartographie du pays	90
ANNEXE 2 Cartographie des acteur·ices	92
ANNEXE 2 Cartographie des acteur·ices (suite)	94
ANNEXE 3 Liste des personnes interviewées durant l'étude	96
Annexe 4 Bibliographie	97

LISTE DES ACRO- NYMES ET ABRÉ- VIA- TIONS



1LP2MKAG : Un Livre Pour Deux Mains – Kalan Ani Gnèta

ACIAM : Association Contre l'Illettrisme et l'Analphabétisme au Mali

ADEA : Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique

AFD : Agence Française de Développement

AFLAM : Appui à la Filière du Livre Au Mali

ALED : Association pour la Lecture, l'Éducation et le Développement

AMAPLAF : Association Malienne des Professeurs de Langue Française

AMLPL : Association Malienne des Libraires Professionnels

APNET : Réseau des Éditeurs Africains

AQMI : Al-Qaïda au Maghreb Islamique

CBS : Cellule des Bibliothèques Scolaires

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'ouest

CLAC : Centre de Lecture et d'Animation Culturelle

CNLP : Centre national de la lecture publique

CREDD : Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable

DNBD : Direction Nationale des Bibliothèques et de La Documentation

DNAFLA : Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée

FED : Fonds Européen de Développement

FLASH : Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines

GPE : Global Partnership for Education

GRDR : Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural

IBK : Ibrahim Boubacar Keïta

IEP : Institut pour l'Éducation Populaire

IHERI-AB : Institut des Hautes Études et de Recherches Islamiques Ahmed-Baba

LFI : Loi de Finances Initiale

LFR : Loi de Finances Rectificative

MINUSMA : Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation Au Mali

MISMA : Mission Internationale de Soutien au Mali

MNLA : Mouvement National de Libération de l'Azawad

MUJAO : Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'ouest

ODD : Objectif pour le Développement Durable

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

OLP : Opération Lecture Publique

OMD : Objectif Mondial de Développement

OMEL : Organisation Malienne des Éditeurs de Livre

PADESC : Programme d'Appui au Développement Économique et Social de la Culture au Mali

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAGE : Projet d'Appui à la Gestion de l'Édition

PRODEC : Programme décennal de Développement de l'Éducation

REMADOC : Réseau Malien de Documentation pour le Développement

UEAO : Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine



STRUCTURES ENGAGÉES DANS LA MISSION D'EXPERTISE

INSTITUT FRANÇAIS

L'Institut français est l'établissement public chargé des relations culturelles internationales. Son action s'inscrit au croisement des secteurs artistiques, des échanges intellectuels, de l'innovation culturelle et sociale, et de la coopération linguistique. Il soutient à travers le monde la promotion de la langue française, la circulation des œuvres, des artistes et des idées et favorise ainsi une meilleure compréhension des enjeux culturels.

L'Institut français, sous la tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes prennent en compte les contextes locaux et reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des ambassades de France, des instituts français et des alliances françaises présents sur les cinq continents. L'Afrique, au même titre que d'autres régions à fort enjeu pour la diplomatie culturelle française, comme les rives sud et est de la Méditerranée, l'Europe ainsi que nombre de pays prescripteurs et émergents, constituent des territoires d'influence prioritaires.

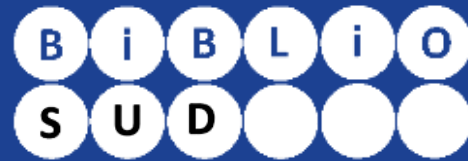
ÉDUCATION

CULTURE



PROSPECTIVE COOPERATION

laboratoire d'idées



Association fondée par des chercheur·es et des professionnel·les de la Coopération internationale en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique, Prospective et Coopération vise à promouvoir des politiques et des pratiques innovantes. Cette initiative souhaite répondre à des politiques de développement en reconfiguration dans un monde caractérisé par la multi polarisation et la montée en puissance des opérateur·ices et expert·es des Sud.

À travers des espaces de rencontres, d'échanges, de réflexion et d'actions multi-acteurs, elle construit des passerelles :

- # Entre chercheur·res académiques et praticiens du développement,
- # Entre chercheur·es de différentes disciplines,
- # Entre praticien·nes de différentes structures intervenant aux niveaux locaux, nationaux ou internationaux,
- # Entre les Nords et les Suds...

BiblioSud est une organisation non gouvernementale française (statut association loi 1901 française) créée en mai 2017. BiblioSud a pour objet, dans l'esprit du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique de novembre 1994, le renforcement, la formation, l'aide financière ou matérielle, la modernisation par des techniques et projets innovants, partout dans le monde, des institutions et acteurs des bibliothèques publiques ou universitaires, des centres de documentations et de la chaîne du livre en général, pour leurs actions sur leurs missions-clés en terme d'informations, d'alphabétisations, d'éducatives et plus généralement d'accès à la culture. BiblioSud tire son nom du grec ancien *βιβλιοθήκη* : biblio, «livre» et des trois lettres SUD pour Solidarité, Urgence et Développement.

Les trois axes principaux de l'action de l'association BIBLIOSUD sont :

- # L'appui institutionnel aux acteurs du livre et de la lecture,
- # La formation et l'accompagnement des acteurs du livre et de la lecture, de leurs tutelles ou de leurs publics,
- # La conduite de projet innovants notamment concernant le numérique.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

DU POINT DE VUE DU CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le **Mali** est caractérisé par une **insécurité** importante, des zones de non-droit, et des déplacements de populations **sur une grande partie de son territoire**. Après une période de guerre (2013-2020) et de violences djihadistes liées aux conflits intercommunautaires, la démocratie malienne émergeait peu à peu jusqu'au coup d'État d'août 2020, qui a mis en place un **gouvernement de transition de 18 mois**. Du point de vue économique, le Mali bénéficie depuis plusieurs années d'une **croissance forte qui résiste à la guerre**. Cette croissance est portée par des politiques publiques volontaires et une population jeune en forte croissance. Mais l'économie malienne reste très peu développée et peu rétributrice. Le pays souffre **d'un des IDH les plus faibles du monde**. Le Mali doit faire face à des défis majeurs (sécuritaires, climatiques, démographiques) qui mènent à une situation sociale préoccupante, sur fond de **sentiments anti-français croissants, en raison de l'enlisement du conflit**.

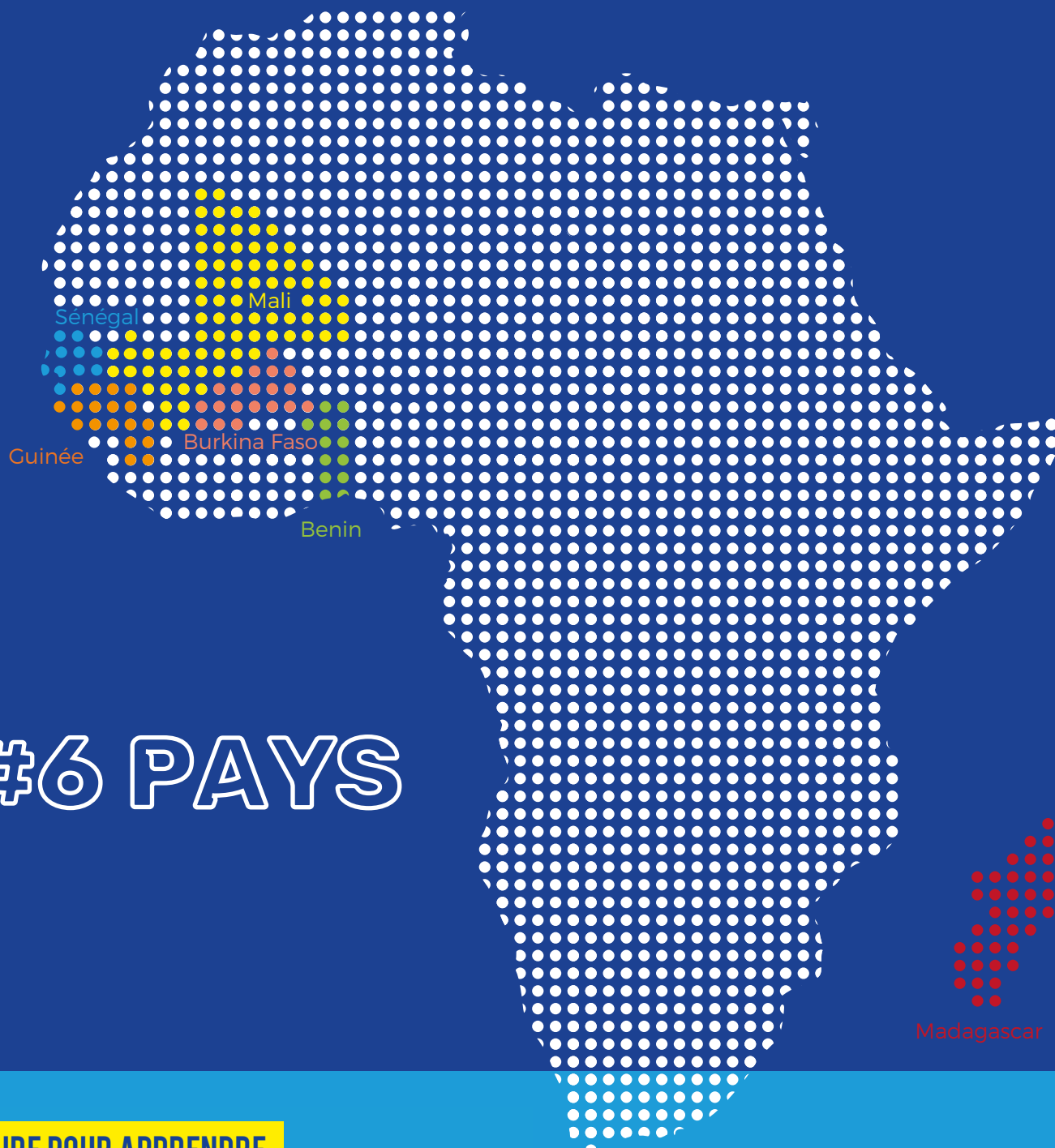
DU POINT DE VUE DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES

Le Mali possède une histoire politique et culturelle riche, en structuration depuis l'indépendance. Plus spécifiquement, depuis les années 2000, **de nombreuses politiques publiques culturelles sont mises en place afin de soutenir le développement du pays**. L'apparition progressive et cumulative d'un cadre légal vient créer un environnement institutionnel structuré autour des questions de la culture, et plus précisément du livre et de la lecture. Néanmoins, ces mesures restent insuffisantes. De plus, **l'action publique culturelle au Mali manque cruellement de lisibilité et de stabilité**. Pour pallier les manques du système étatique, le pays bénéficie de **nombreuses actions d'acteurs étrangers**. Au sujet de l'éducation, quoi qu'il s'agisse d'un enjeu crucial pour les pouvoirs publics qui cherchent notamment à renforcer l'enseignement en langues nationales, l'implication financière de l'État demeure insuffisante. **Le système malien scolaire est traversé par de fortes inégalités et connaît de forts taux de déperdition**.

DU POINT DE VUE DU NIVEAU DE STRUCTURATION DE LA CHAÎNE DU LIVRE

Le Mali présente un **écosystème d'acteur-ices privé-es du livre** qui, malgré son **intérêt pour la littérature jeunesse**, son désir de valoriser **les langues nationales**, et divers **soutiens de l'étranger**, peine à se **structurer** du fait du contexte national. La lecture publique, qui a bénéficié d'une **mobilisation précoce** de la part des **pouvoirs publics** et de l'**étranger** souffre également du contexte actuel malien, et semble insuffisante pour permettre un accès au livre à la population. Le Mali bénéficie d'un **riche tissu associatif** touchant les **secteurs de l'éducation et de la culture**, répondant souvent aux lacunes de l'État malien en la matière. En plus d'initiatives de la communauté internationale, le développement au Mali peut particulièrement compter sur **sa diaspora vivant à l'étranger**. Le Mali se caractérise par la **mobilisation de ses acteur-ices privé-es**, sur le livre et la lecture, en particulier dans le secteur jeunesse. La participation des autorités publiques au projet Ressources éducatives et plus généralement au développement du livre et de la lecture semble **conditionnée par la résolution de la crise que le pays** traverse depuis une dizaine d'années qui nécessiterait un **appui plus conséquent de la communauté internationale**.

INTRODUCTION



#6 PAYS

LIRE POUR APPRENDRE

RESSOURCES
éducatives



Madagascar

LE PROJET

RESSOURCES ÉDUCATIVES ET SA COMPOSANTE III

Le projet Ressources éducatives, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français, vise à renforcer l'accès des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone à un ensemble de ressources éducatives de qualité.

Le projet est organisé en **trois grandes composantes**, les deux premières portées par l'UNESCO et la troisième par l'Institut français :

AGIR POUR L'AVENIR en renforçant les politiques et stratégies nationales de développement et diversification des ressources éducatives ;

PRODUIRE POUR APPRENDRE en améliorant l'environnement de conception, de production et de diffusion des ressources éducatives ;

LIRE POUR APPRENDRE en développant la place et le rôle du livre de jeunesse en promouvant un environnement lettré au service des apprentissages.

Cette composante III du projet accompagnera prioritairement le développement de l'environnement lettré dans trois pays d'Afrique francophone, afin de concentrer ses activités en matière de renforcement de capacités là où les besoins sont les plus élevés et les gains d'efficacité potentiellement les plus importants. Le périmètre géographique pourra être élargi dans un second temps. Les 6 pays d'Afrique subsaharienne francophone suivants ont été présélectionnés par l'Institut français en lien avec l'AFD et le réseau culturel français : le Bénin ; le Burkina Faso ; la Guinée ; Madagascar ; le Mali ; le Sénégal.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

L'objectif de la prestation est de cibler, sur la base d'une grille analytique et d'enquêtes sur le terrain, les trois pays où ce déploiement est le plus susceptible de présenter le meilleur ratio coût efficacité, au regard des objectifs généraux du projet Ressources éducatives et des objectifs spécifiques de cette composante III.

Pour cela, l'étude doit permettre d'atteindre les deux résultats attendus suivants :

1. UN DIAGNOSTIC EST ÉTABLI POUR CHAQUE PAYS :

Il s'agit de dresser le panorama du secteur du livre et de l'éducation en analysant ses forces, ses faiblesses, les opportunités et les menaces (les forces en présence, la structuration du secteur, les capacités locales, l'environnement institutionnel, légal et économique du secteur, la stabilité politique, etc.), avec une attention particulière pour les zones à faible pénétration de l'écrit.

2. DES PERSONNES RESSOURCES LOCALES SUSCEPTIBLES DE CONTRIBUER AU PROJET SONT CIBLÉES ET PROPOSÉES :

Il s'agit de contacter et rencontrer les acteur·ices et réseaux d'acteur·ices concerné·es, en lien avec l'IF de Paris et le réseau culturel français ou binational sur place, et d'identifier les ressources potentielles, motivées et/ou mobilisables, pour contribuer au projet et soutenir une politique en faveur du livre et de la lecture au service des apprentissages, dans chaque pays.

MÉTHODOLOGIE

La stratégie de collecte de données s'est appuyée sur **une méthodologie mixte**, employant des méthodes à la fois **quantitatives** et **qualitatives**, permettant de **triangler une diversité de sources**, primaires et secondaires, **dans chacun des 6 pays** afin de vérifier ou rejeter chaque résultat :

- Établissement d'une grille d'analyse pondérée par pays
- Recherche de documents et de données existants
- Collecte de données auprès d'acteur·clés et personnes-ressources, et observations de terrain

Pour chaque outil, un **échantillonnage** est proposé et discuté avec le commanditaire. La proposition méthodologique repose sur une classification des **interlocuteur·ices selon leurs rôles et fonctions**. Elle se soucie d'être **adaptée aux spécificités des contextes institutionnels** des pays étudiés.

L'étude s'est fondée sur une approche basée sur le genre, de façon à produire un certain nombre d'informations socio-économiques ventilées par sexe. Ces informations permettent de rendre visibles les inégalités afin qu'elles soient prises en compte directement dans le projet Ressources éducatives. Cette approche transversale, sensible à l'égalité des sexes, a concerné l'ensemble de la méthodologie (équipe évaluative, outils d'enquête, échantillonnage des personnes interviewées et constitution des groupes projets). Aussi, ce rapport est rédigé en écriture inclusive, écriture déjà adoptée dans de nombreuses institutions, afin de participer à une meilleure représentativité des femmes dans les textes, là où le neutre masculin tend à les invisibiliser.



© Enfants dans une école à Tombouctou - UNICEF

DÉROULÉ DE LA MISSION


Du fait du **contexte pandémique de la Covid-19**, et des **restrictions de déplacements** qu'elle a engendrées par la **fermeture des frontières** de la plupart des pays du panel, la tenue des missions de terrain ont été plusieurs fois reportées et enfin, annulées. **La collecte des données**, notamment pour renseigner les indicateurs de la grille d'analyse, ainsi que **les entretiens semi-directifs individuels, ont été effectuée à distance**, grâce à **l'appui de l'Institut français sur place** et/ou de contacts spécifiques indiqué localement.

La mission a été facilitée en particulier grâce à l'accompagnement de M. Patrick GIRAUDO, Attaché culturel et Directeur délégué de l'institut français du Mali et l'appui de M. Ibrahima AYA, auteur, éditeur et entrepreneur culturel malien, que nous tenons à remercier.

Des **interlocuteur·ices** représentatif·ves des différents secteurs impliqués sur la question de la littérature jeunesse au Mali **ont été interviewé·es** entre fin novembre 2020 et janvier 2021. Ces entretiens ont été complétés par des **échanges courriels** avec les différent·es interlocuteur·ices, mais les observations de terrain n'ont pas pu avoir lieu.

An aerial photograph of a city, likely in West Africa, showing a mix of modern and older buildings, roads, and a large body of water in the distance. The sky is clear and blue.

CONTEXTE POLITIQUE ET SOCIO- ÉCONOMIQUE



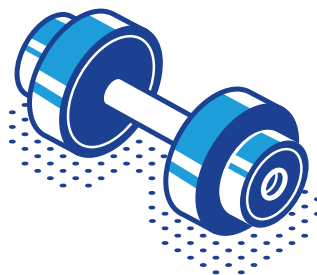
L'analyse du contexte socio-politique permet de déterminer la stabilité des instances politiques et institutionnelles, la situation sécuritaire, le niveau de pauvreté des pays et enfin, d'examiner l'environnement économique le plus favorable où le projet Ressources éducatives serait le plus à même d'avoir un effet de levier sur l'ensemble du territoire.

Le **Mali** est caractérisé par une **insécurité** importante, des zones de non-droit, et des déplacements de populations **sur une grande partie de son territoire**. Après une période de guerre (2013-2020) et de violences djihadistes liées aux conflits intercommunautaires, la démocratie malienne émergeait peu à peu jusqu'au coup d'État d'août 2020, qui a mis en place un **gouvernement de transition de 18 mois**. Au niveau économique, le Mali bénéficie depuis plusieurs années d'une **croissance forte qui résiste à la guerre**. Cette croissance est portée par des politiques publiques volontaires et une population jeune en forte croissance. Mais l'économie malienne reste très peu développée et peu rétributrice. Le pays souffre **d'un des IDH les plus faibles du monde**. Le Mali doit faire face à des défis majeurs (sécuritaires, climatiques, démographiques) qui mènent à une situation sociale préoccupante, sur fond de sentiments **anti-français croissants, en raison de l'enlisement du conflit**.

SITUATION POLITIQUE ET SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Ce critère d'évaluation vise à examiner **dans quelle mesure la stabilité des instances politiques et institutionnelles et la situation sécuritaire** du pays permettent le déploiement du projet Ressources éducatives sur l'ensemble du territoire national. L'étude s'est intéressée à l'état de la **vie démocratique locale** et aux conditions de déroulement des dernières élections ainsi qu'au niveau **d'insécurité que peuvent connaître certains pays, tenant compte notamment les indications du ministère des Affaires étrangères français.**

Depuis son indépendance en 1960, le Mali peine à se stabiliser politiquement. Son territoire est traversé et divisé par **de nombreuses tensions intra-communautaires, qui donnent lieu à des conflits et attentats**, notamment perpétrés par des groupes armés salafistes se réclamant du djihad islamiste. Ce contexte suscite **des interventions controversées de puissances étrangères**, notamment françaises, pour tenter de stabiliser la situation.



FORCES

UNE DÉMOCRATIE QUI ÉMERGE DOUCEMENT

Le Mali depuis son indépendance en septembre 1960, présente un régime présidentiel, alternant périodes dictatoriales et ouvertures démocratiques. Modibo Keita, élu à la tête du gouvernement en juillet 1960, mène le pays vers l'indépendance et vers un socialisme de plus en plus autoritaire. Il est renversé en 1968 par Moussa Traoré qui instaurera une dictature, avant d'être lui-même déposé par le général Amadou Toumani Touré en 1991, suite à une forte mobilisation sociale. **Entre 1992 et 2012, avec Alpha Oumar Konaré à sa tête, le pays connaît un épisode démocratique important pour son développement.** Cette période laisse entrevoir un pays qui se structure et stabilise sa situation politique en œuvrant par exemple à la décentralisation de l'administration étatique. Sont créées 703 communes, regroupées dans 49 cercles, eux-mêmes réunis dans les 8 régions administratives auxquelles s'ajoute le district de Bamako. **Sous la présidence de Alpha Oumar Konaré, homme de presse et enseignant, le pays connaît une libération de l'expression et du droit de l'information** avec la création de plusieurs radios libres et journaux. **Cette période favorisera l'émergence d'un écosystème d'illustrateur-ices de presse et de dessins satiriques¹.** **Après un putsch en 2012** mené par le capitaine Haya Sanogo, la démocratie revient avec l'élection en 2013 de Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), réélu de nouveau en 2018, lors d'élections présidentielles litigieuses².

1 « Presse satirique au Mali : entre frilosité et (im)pertinence », *Africulture*, 2009.

2 « Mali Élection présidentielle : l'opposition dépose des recours », *Le Point*, 2018.



© 2008 - Rue de Bamako - Hugues



FAIBLESSES

LA GUERRE DU MALI 2012-2013 : LES SOUTIENS DE L'ÉTRANGER

La guerre du Mali éclate en 2012, suivant l'insurrection de groupes armés salafistes se réclamant du djihad islamiste, et du mouvement d'indépendantistes pro-Azawad³ (dont le Mouvement national de libération de l'Azawad : MNLA). Ils profitent des hommes et de matériels militaires provenant de la récente fin du régime de Kadhafi en Libye et de la guerre civile qui y éclate. **Tirant parti de la désorganisation de l'État central malien qui, à Bamako, traverse un putsch militaire,** les forces séditieuses réussissent à établir leur indépendance sur la moitié nord du pays avant de se déchirer dans des conflits internes entre

indépendantistes (MLNA) et salafistes (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest - MUJAO, Al-Qaïda au Maghreb islamique - AQMI).

Fin 2012, des groupes armés non-étatiques appartenant à la mouvance djihadiste, menacent d'arriver jusqu'à la capitale du pays.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à travers la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) et la France (dans le cadre de l'opération Serval⁴) interviennent pour soutenir l'État central malien et les repousser. Les **accords de Ouagadougou en 2013** permettent la restauration du pouvoir étatique national et **la tenue d'élections démocratiques dans tout le pays**, malgré des tensions persistantes dans sa partie sahéenne. Les accords d'Alger en 2015 semblent instaurer un *statu quo* face aux velléités indépendantistes du nord du pays.

LA GUERRE DU MALI 2013-2020

À partir de 2013, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) est créée à la suite de la MISMA. Puis **en 2014**, suite à l'opération Serval, la France lance **l'opération Barkhane**. Ces actions qui visent à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel **ne résolvent pas l'instabilité politique et communautaire** : le pays subit une augmentation constante du nombre d'attaques terroristes ou de **guérillas menées par divers groupes armés non-étatiques** (dont des cellules qui se réclament du nouvel État islamique). **Le conflit prolifère à partir de 2017 et se diffuse principalement dans la région sahéenne, autour de la zone des trois frontières**, s'inscrivant davantage dans les différences et oppositions communautaires séculaires locales. *Le Monde* rapportait, au premier semestre 2020, à Mopti : « Dix

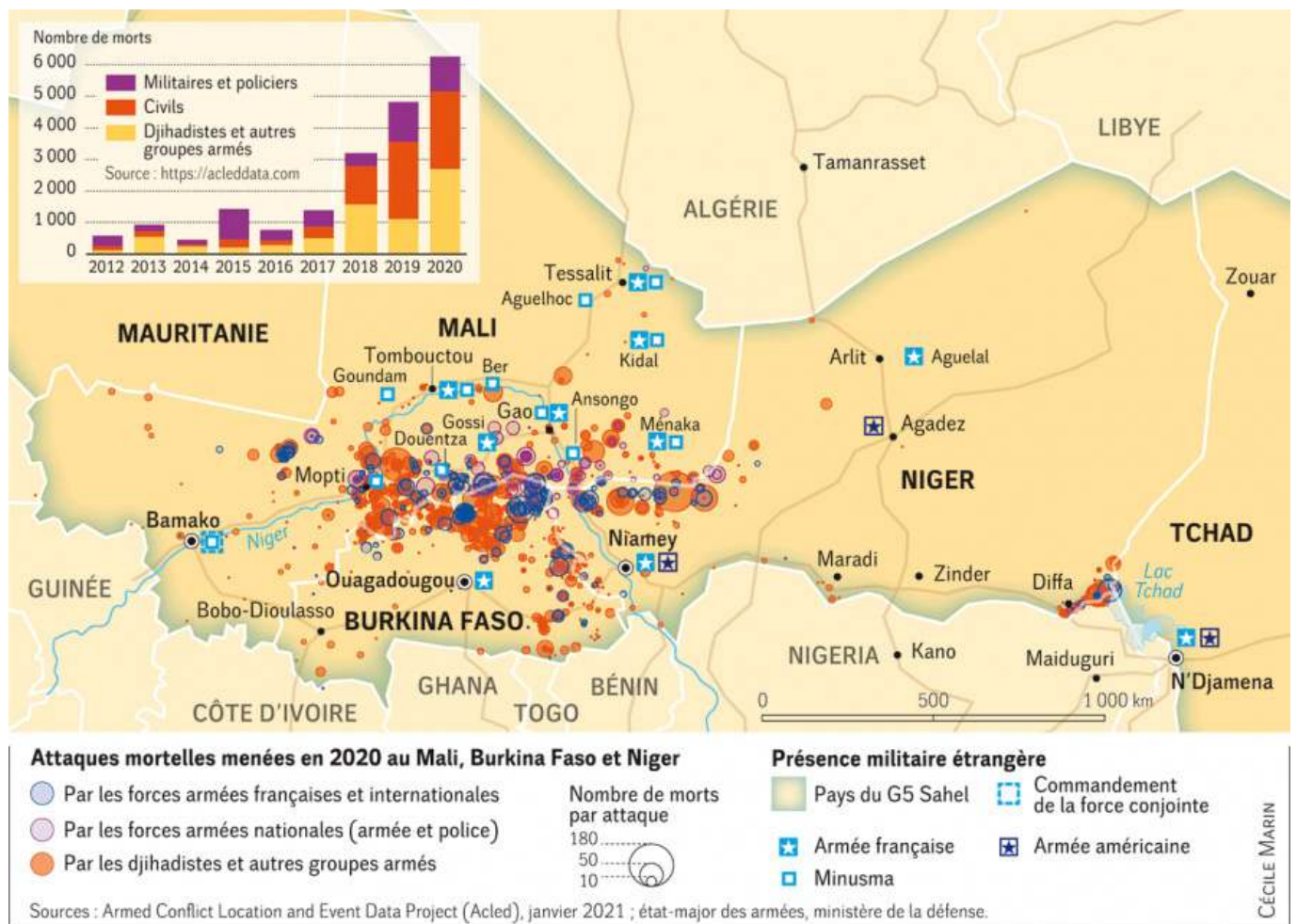
3 L'Azawad est un territoire presque entièrement désertique situé dans le Nord du Mali recouvrant des zones sahariennes et sahéennes, dont les Touaregs réclament l'indépendance.

4 « RECIT. Opération Serval : la France au secours du Mali, Brice Perrier », *Le Parisien*, 2018.

attaques recensées chaque semaine, 877 personnes tuées, soit deux fois plus de morts qu'au semestre précédent. Quelque 100 000 personnes ont été forcées à l'exode, abandonnant villages et champs pour se réfugier dans des camps en bordure des villes⁵. » **Le ministère des Affaires étrangères français déconseille formellement toutes les régions centre et nord du Mali au nord de la ligne Kayes-Koulikoro, et les zones frontalières burkinabè,**

mauritaniennes, et ivoiriennes du fait de la présence de plusieurs groupes terroristes et d'un risque élevé d'attentats dans l'ensemble du pays. Dans ce contexte, **le développement du projet Ressources éducatives devra s'intégrer à la situation sécuritaire très complexe du pays et pour ce faire, réaliser par exemple des partenariats avec des organisations urgentistes** pour atteindre les zones les plus reculées.

ATTAQUES MORTELLES MENÉES EN 2020 AU MALI, BURKINA FASO ET NIGER



Source : <https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/sahel-guerres>

5 « Au centre du Mali, des villages rasés par les violences et la famine », Matteo Maillard, *Le Monde*, 2021.



© 2010 - Enfants au Mali - Julien Harneis

DES VIOLENCES DJIHADISTES LIÉES AUX CONFLITS INTERCOMMUNAUTAIRES

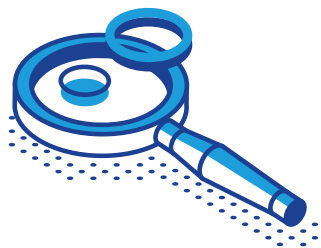
Les velléités indépendantistes pour l'Azawad et la guerre qui en est issue sont profondément inscrites dans la complexité identitaire et communautaire du pays. Cependant, le pouvoir en place et ses alliés étrangers, happés par un contexte international marqué par la montée en puissance de groupes islamistes se revendiquant du djihad, en ont fait d'abord une « guerre contre le terrorisme », préférant la confusion entre djihadistes, indépendantistes et trafiquants à **la complexité séculaire de la construction politique communautaire malienne**. La dégradation sécuritaire de la région de Mopti ces dernières années en témoigne. Selon *Le Monde*, celle-ci serait due en grande partie à **l'instrumentalisation par les groupes djihadistes de tensions intercommunautaires croissantes basée sur le partage de ressources**, du fait de la pression démographique et des conséquences du réchauffement cli-

matique, entre éleveur-euses nomades peuls, musulman-es et agriculteur-ices sédentaires dogon animistes⁶. **L'ethnisation du conflit a ainsi permis au djihad de mobiliser les populations peules démunies, tandis que des groupes d'autodéfense ethniques dogon se sont constitués** avec, selon certains témoignages, la bénédiction de membres du gouvernement. Le 23 mars 2019 à Ogossagou, en réponse à des violences sur des villages dogon, au moins 157 civil-es peul-es sont tués par des hommes habillés en chasseurs traditionnels⁷.

Les groupes se revendiquant du djihad islamique profitent ensuite de **cette instabilité communautaire aux frontières du Mali pour contrôler les points de passage** et tirer profit des nombreux trafics lucratifs s'y déroulant : essence, or, médicaments, drogues et armes.

6 *Au centre du Mali*,..., Ibid.

7 *Au centre du Mali*,..., Ibid.



OPPORTUNITÉS

LA RÉPONSE INTERNATIONALE

Le Mali bénéficie d'un appui international, notamment en tant que membre de plusieurs organismes sous régionaux et internationaux, dont l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le G 5 Sahel, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies (ONU), etc.

Au niveau politique et sécuritaire, l'avenir du pays semble en partie lié à **la réponse coordonnée qu'apportera la communauté internationale** pour soutenir le Mali, et plus globalement le Sahel, **doublement touché** : d'un côté par **les violences armées** entre groupes sédi-tieux et forces gouvernementales appuyées par des forces internationales, et de l'autre par le **changement climatique** qui bouleverse les écosystèmes dont dépendent une partie de la population. Des pays donateurs ont promis, en octobre 2020, plus de 1,4 milliard d'euros pour accroître l'aide humanitaire au Sahel central et éviter que la région ne plonge « dans l'une des plus grandes crises humanitaires au monde », selon l'ONU. Vingt-deux pays, dont quatorze pays européens, en plus de l'Union européenne ont ainsi promis plus de fonds. On peut citer par exemple, largement financé par le Royaume-Uni : *l'Education Cannot Wait Fund*⁸.



MENACES

LE COUP D'ÉTAT DE L'ÉTÉ 2020

À l'été 2020, le pays entre dans une période de crise politique profonde lors des élections législatives sur fond d'un contexte national détérioré (situation militaire, économique sociale et sanitaire...). **Le président IBK**, contre l'avis de l'opposition **décide de maintenir les élections législatives** prévues au 19 avril, malgré les difficultés sanitaires (la Covid-19 fait ses premières dizaines de morts en mai 2020) et sécuritaires du pays (un candidat est enlevé par un groupe djihadiste pendant sa campagne⁹ et plusieurs bureaux du pays sont ciblés par des attaques). À la suite de **ces élections marquées par une forte abstention**, le pays connaît de forts mouvements sociaux nourris par un regroupement politique hétéroclite de l'opposition : le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP)¹⁰, gonflé par une grève des enseignant-es. Sur les conseils de la CEDEAO, dans l'optique d'apaiser les tensions, la **Cour constitutionnelle invalide certains résultats**. En réponse, le président **la dissout** puis ordonne l'enfermement de certains opposants politiques. Cela mène à **une situation quasi insurrectionnelle** dans plusieurs agglomérations du pays qui conduira à l'attaque du Parlement et de la télévision nationale à Bamako. **Le 18 août 2020, un Comité national pour le salut du peuple, mené par le colonel Assimi Goïta renverse dans un**

8 « Sahel : les pays donateurs promettent 1,7 milliard de dollars pour accroître l'aide humanitaire les pays donateurs promettent 1,7 milliard de dollars pour accroître l'aide humanitaire », *Le Monde*, 2020.

9 « Covid-19 : le Mali entre campagne sanitaire et campagne électorale », Boubacar Haidara, *Le point*, 2020.

10 « Au Mali, une coalition d'opposants réclame la démission du président IBK sur fond de crise sociale », *Le Monde*, 2020.



© 2012- Soldats maliens lors du coup d'État - Magharebia

premier temps le président, acte condamné très largement par la communauté internationale (CEDEAO, États-Unis Russie, France, francophonie, etc.), pour instaurer, dans un second temps, **un gouvernement de transition pour 18 mois**, en gardant le contrôle sur les ministères régaliens.

SENTIMENT ANTI-FRANÇAIS

Alors que les militaires français-es étaient acclamés-es par les populations en 2013, un sentiment anti-français émerge et grandit

depuis plusieurs années. Il se nourrit de la **frustration de la population face à l'enlèvement du conflit** malgré les moyens mobilisés¹¹. La **propagande anticoloniale** trouve de plus en plus d'écho. Des manifestations populaires émergent dénonçant les intérêts économiques français dans la région et sa possible collusion avec les forces séditieuses : Salif Keïta, musicien malien de renom, postait, en 2019 une vidéo soutenant que la France finançait directement le terrorisme¹².

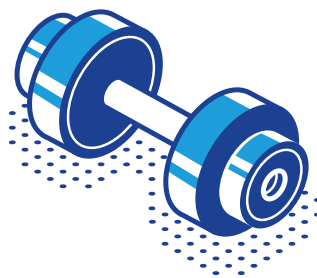
11 Les moyens eux-mêmes étant loin de faire l'unanimité, comme en témoignent les informations contradictoires sur la frappe aérienne de l'opération Barkhane du 2 janvier 2021 qui ciblait des djihadistes à Bounti, mais qui, selon de nombreuses informations, aurait touché de plein fouet des civils lors de la célébration d'un mariage. Cf. « Au Mali, l'armée française en accusation, un mois après la frappe contestée de " Barkhane " près du village de Bounti », *Le Monde*, 2021

12 *Mali : Salif Keïta accuse la France de soutenir le terrorisme*, TV5 Monde, Youtube, 16/12/2019

STABILITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE

Ce critère d'évaluation vise à examiner **la stabilité socio-économique** des pays dans la perspective de déterminer les pays **où l'environnement économique est le plus favorable** et où le projet serait le plus à même d'avoir un **effet levier le plus fort**. Il s'intéresse aux **principaux indices macroéconomiques** et **sociaux** ainsi qu'aux statistiques globales des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux relevant de l'égalité des sexes (ODD5) et de l'éducation (ODD4).

Le Mali est, à l'image des autres pays de la sous-région, un État caractérisé par **une croissance démographique et économique sur la dernière décennie**. Plus spécifiquement, l'économie du Mali bénéficie d'un **secteur primaire dynamique**, notamment grâce aux nombreuses ressources minières présentes sur le territoire. Néanmoins, du fait de l'absence de diversification dans ses secteurs économiques, les revenus du pays sont fortement **dépendants des fluctuations du cours des matières premières et du contexte économique international**. Ces fragilités, conjuguées à l'instabilité politique, font du Mali un pays possédant un **fort taux d'extrême pauvreté**, et l'un des **IDH les plus faibles de la planète**.



FORCES

UNE POPULATION JEUNE EN FORTE CROISSANCE ...

En 2019, on estimait la population malienne à environ **19,66 millions de personnes**, habitant principalement dans la moitié sud du pays : les régions de Tombouctou, Gao et Kidal représentent moins de 10 % de la population globale. Celle-ci est caractérisée par sa **forte croissance** (3 % en 2019), qui tend cependant à ralentir depuis une dizaine d'années¹³. Cette population est également **jeune** : selon l'UNESCO plus de 9 millions d'individus ont **moins de 14 ans, ce qui représente plus de 47 % de sa population**. Cette population vit encore **principalement en zone rurale (56,8 %)**, bien que le contexte de guerre accélère l'exode vers les périphéries des centres urbains¹⁴. La population malienne porte donc **un fort potentiel pour le développement du pays**, sous réserve que le gouvernement soit en mesure de subvenir à ses besoins.

UNE CROISSANCE FORTE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES QUI RÉSISTE À LA GUERRE

L'économie malienne présente une forte croissance de son PIB (4,8 % en 2019), malgré la guerre que connaît le pays depuis presque dix ans. Si ce n'est une chute du taux en 2012, la croissance est, depuis 2005, supérieure à 4,5 %. Cette croissance **repose essentiellement sur un secteur primaire plein de potentialités**¹⁵ dont les points saillants sont :

- **un secteur agricole séculaire, varié et riche** grâce à la diversité géographique du pays : productions agricoles (coton,

¹³ Mali, UNESCO Institute of Statistics, 2021.

¹⁴ « Déplacés, réfugiés, confinés, le calvaire des habitants du centre du Mali », Laurent Filippi, *Le Monde*, 2020.

¹⁵ *Perspectives économiques au Mali*, Groupe de la Banque africaine de développement, 2021.

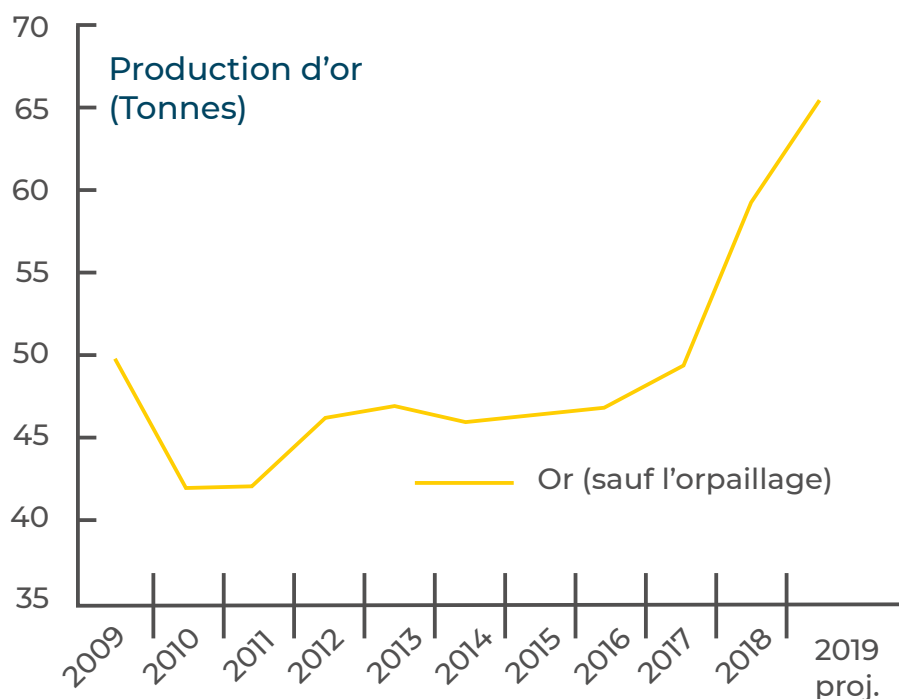
céréales), pastoralisme, pisciculture. Ce secteur est soutenu par l'État (15 % de ses dépenses), régulé nationalement (par exemple par la Loi d'orientation agricole du Mali) et appuyé par d'autres stratégies mondiales (le Programme alimentaire mondial soutient ainsi la production nationale de riz pour répondre aux besoins des populations locales)¹⁶ ;

- **un secteur minier en forte expansion** ces deux dernières décennies, essentiellement tourné vers l'extraction d'or, malgré le contexte d'insécurité grandissant¹⁷. Selon les chiffres officiels on évaluait en 2018 une production nationale annuelle de 60,8 tonnes qui représentait 75 % des recettes d'exportation du Mali, 25 % de ses recettes

budgétaires et 8 % de son PIB national. Ce secteur aura profité de la hausse de la demande en or durant la période de crise suscitée par la pandémie mondiale de la Covid-19 ;

- **un potentiel environnemental encore inexploité.** Pour le secteur agricole, en 2018, sur les 43,7 millions d'hectares exploitables pour l'agriculture et l'élevage, seuls 7 millions d'hectares (soit 4,5 %) étaient utilisés¹⁸. Le Niger et le Sénégal, les deux grands fleuves qui traversent le pays, pourraient offrir de nombreux débouchés agricoles et énergétiques. Enfin, on trouve sur le territoire, en plus de l'or, d'importants gisements en bauxite, en manganèse, en plomb et en lithium.

LA PRODUCTION D'OR A AUGMENTÉ AVEC L'ARRIVÉE DE NOUVELLES MINES



Source : FMI Rapport du FMI No. 20/8, 2020, p. 21

16 Mali, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2016.

17 Industries extractives au Mali : une filière en or, Alain Faujas, Jeune Afrique, 2019.

18 Rapport National Volontaire sur la mise en œuvre des ODD, République du Mali, 2018.



OPPORTUNITÉS

DES POLITIQUES PUBLIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

La signature des accords d'Alger en 2015 par la République du Mali et la Coordination des mouvements de l'Azawad **a initié une politique nationale de dialogue** en vue d'apaiser le climat social et de résoudre la crise sécuritaire. Un des objectifs est le désarmement, la démobilisation ou la réinsertion de contingents séparatistes à l'armée. L'État a également acté en 2016 une stratégie de changement pour une gestion performante des finances publiques 2017-2021¹⁹. En 2017, il adoptait un programme d'infrastructures économiques visant à réaliser 8 700 km de route et six ponts d'ici 2023 pour 5 500 milliards de FCFA²⁰.

Le Mali a également adopté, en mars 2019, un Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019-2023 (CREDD)²¹, pour permettre d'encadrer les différentes réformes économiques et sociales nécessaires à son développement. Ce dernier soutient cinq axes principaux : (i) la gouvernance et les réformes politiques et institutionnelles, (ii) la promotion d'une croissance inclusive, (iii) le développement du capital et l'inclusion sociale, (iv) l'environnement, le changement climatique, le développement durable, (v) la

diplomatie, la coopération internationale et le partenariat²².

Cependant, à la lumière du coup d'État d'août 2021, **l'action du gouvernement ne semble pas avoir réussi à faire baisser la tension sociale au Mali**, et malgré une volonté déclarée de la junte de poursuivre un développement économique et social du pays, cet épisode aura créé une certaine confusion dans la mise en place de politiques nationales.

UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE QUI S'ASSAINIT

Les politiques publiques semblent néanmoins avoir eu un impact positif si l'on en croit **le Fonds monétaire international qui reconnaissait une bonne gouvernance budgétaire en 2020** : « Les autorités maliennes ont commencé à bien mettre en œuvre leur programme économique [...] les autorités ont mis en œuvre avec détermination leur programme visant à accroître les recettes, et des réformes structurelles sont en cours²³. » On observe, en effet, que malgré le contexte sécuritaire détérioré, **l'État malien reste relativement bien noté sur son environnement économique local**. Depuis 2012, le pays reste relativement bien classé selon l'indicateur mixte de la Banque mondiale sur la facilité à faire des affaires : on peut y créer une entreprise en trois jours, il était prévu que l'impôt sur les sociétés soit abaissé à 25 %, certains prélèvements sont fusionnés et revus à la baisse²⁴. En 2020, le pays tenait la 148^{ème} place selon le classement des pays par l'indicateur *Doing Business* devant ses voisins béninois et burkinabé²⁵.

19 *Stratégie de changement pour une gestion performante de finances publiques 2017 – 2021*, Ministère de l'Économie et des Finances, 2016.

20 *Projet de construction d'un pont. Avis d'Appel d'Offres Ouvert International (AAOOI)*, Ministère des Transports et des Infrastructures, Jeune Afrique, 2021.

21 *Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD 2019 – 2023)*, Ministère de l'Économie et des Finances, 2019.

22 *CREDD 2019-2023*, *Ibid.* p. 15

23 *Rapport du FMI N° 20/8*, FMI, 2020.

24 *Mali : l'économie au tableau d'honneur, malgré tout*, Alain Faujas, Jeune Afrique, 2018.

25 *Doing Business 2020*, La Banque Mondiale, 2020.



© 2021 - Enfants de Bamako - Mark Fischer

UN SOUTIEN RÉGIONAL ET INTERNATIONAL

Comme l'a montré l'intervention en 2013 de pays africains (MISMA), français ou étrangers (Serval, MINUSMA), **l'État malien, entouré de sept pays voisins, peut compter sur son intégration régionale et internationale.** La CE-DEAO accompagne le pays dans son développement depuis 2012 jusque dans la médiation du coup d'État de 2020. Le pays peut aussi

compter sur son intégration à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEAO), espace de libre-échange et de régulation transnational, et favorable à l'intégration de l'économie du Mali dans la sous-région.

Le pays a enfin montré son **importance diplomatique** en étant le premier pays à ratifier l'Acte constitutif de l'Union africaine en 2000.



FAIBLESSES

UNE CROISSANCE EN DEMI-TEINTE

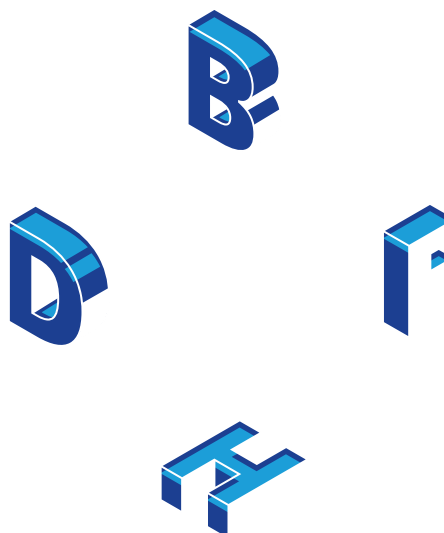
Le **Mali** présente une **économie à faible revenu**, très exposée aux fluctuations des cours des matières premières.

- **Le secteur agricole est sensible aux changements climatiques et au contexte économique international** : 1^{er} producteur africain de coton en 2018, avec une production de 700 000 tonnes, sa production ralentie en 2019 s'est écroulée en 2020 du fait d'une forte baisse de la demande étrangère ;
- **Le secteur minier, notamment sa filière or, s'il est en plein développement et profite du contexte de crise internationale, présente un modèle économique de développement peu durable**. Se basant sur des ressources limitées, ce secteur fait appel quasi exclusivement à des entreprises étrangères pour son extraction industrielle. De plus, malgré le semblant de régulation étatique, il profite peu à court terme aux populations locales et à long terme, il impacte l'environnement du fait de ses produits d'extraction extrêmement polluants.

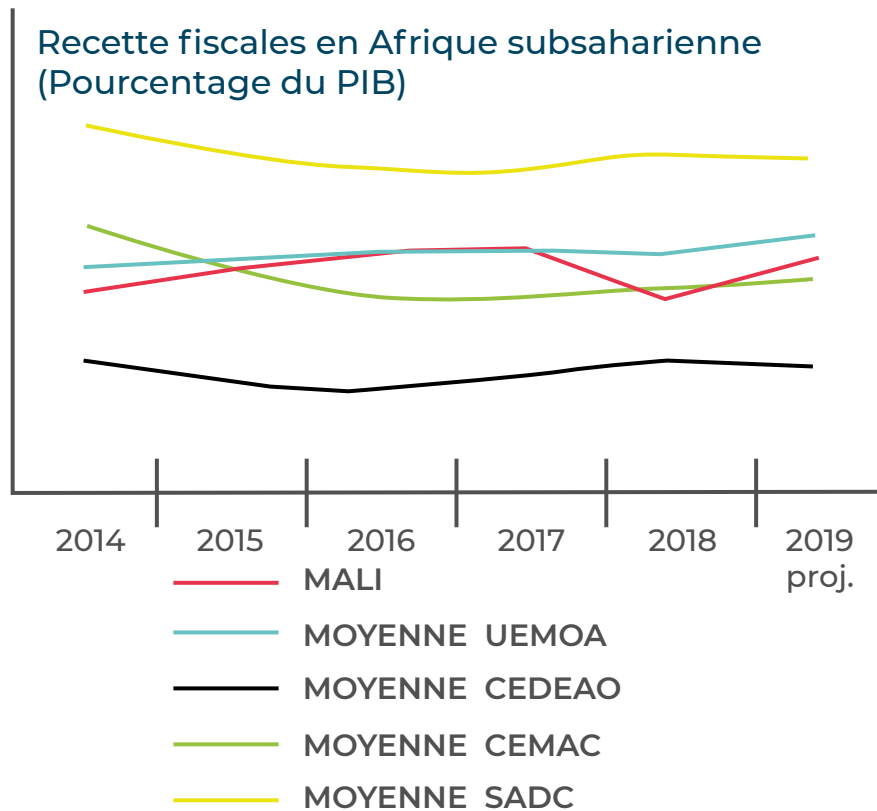
UNE ÉCONOMIE PEU DÉVELOPPÉE ET PEU RÉTRIBUTRICE POUR L'ÉTAT...

Le Mali, depuis les années 80, possède une économie peu développée et peu diversifiée malgré son intégration dans des instances économiques internationales et le suivi de programmes d'ajustements structurels. L'économie malienne repose principalement sur son **secteur primaire destiné essentiellement à l'exportation** et est donc peu génératrice d'externalités positives pour le pays (emplois, impôts, infrastructure). On peut constater le **non-développement des secteurs secondaires et tertiaires**. Les produits issus du primaire ne sont donc pas exploités alors même qu'ils pourraient fournir le secteur tertiaire et participer à l'augmentation de la valeur ajoutée de ces produits.

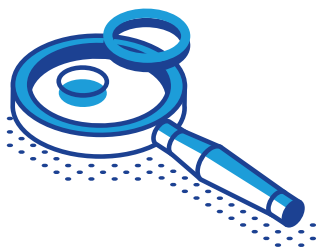
Aussi **l'État malien**, peut-être du fait de la mise en place d'un environnement favorable aux investissements étrangers, **déclenche des recettes fiscales peu importantes**. Le FMI notait en 2019 que le Mali **présentait des recettes fiscales inférieures à la moyenne des pays de l'UEMOA** dont elle fait partie, recettes qui sont inférieures à ce que son économie exportatrice de matières premières devrait permettre.



LA PERFORMANCE DES RECETTES FISCALES RESTE INFÉRIEURE À LA MOYENNE DE L'UEMOA



Source : FMI Rapport du FMI No. 20/8, 2020, p. 23



MENACES

...FACE À TROIS DÉFIS SOCIÉTAUX MAJEURS...

Le Mali, doit aujourd'hui répondre à **trois défis, aux enjeux entremêlés**, qui produisent une situation économique et sociale nationale (forte pauvreté, sous-emploi généralisé, malnutrition,, etc.) qui ne parvient pas à s'améliorer :

- La situation sociale au Mali est fortement marquée par **la problématique sécuritaire depuis 2012**. Les accords d'Alger de 2015, le déploiement de la MINUSMA et de l'opération Barkhane n'ont pas empê-

ché la diffusion de la crise sécuritaire sur une grande partie du pays entraînant un ralentissement économique et des déplacements de populations très exposées. Le coup d'État et le mouvement social qui l'a précédé en 2020 a été à cet égard le signe d'un épuisement social de la population ;

- **Le changement climatique est un enjeu central** pour un pays vivant principalement de son secteur primaire. Le réchauffement compromet les moyens de subsistance de nombreuses communautés des régions sahariennes et sahéliennes : sécheresses ou inondations viennent mettre en danger les activités d'agriculture, de pastoralisme, ou de pisciculture et détruire les infrastruc-

tures et services sociaux essentiels (eau, routes, marchés, etc.). L'adaptation des activités économiques et d'infrastructures devra prendre en compte cet enjeu global ;

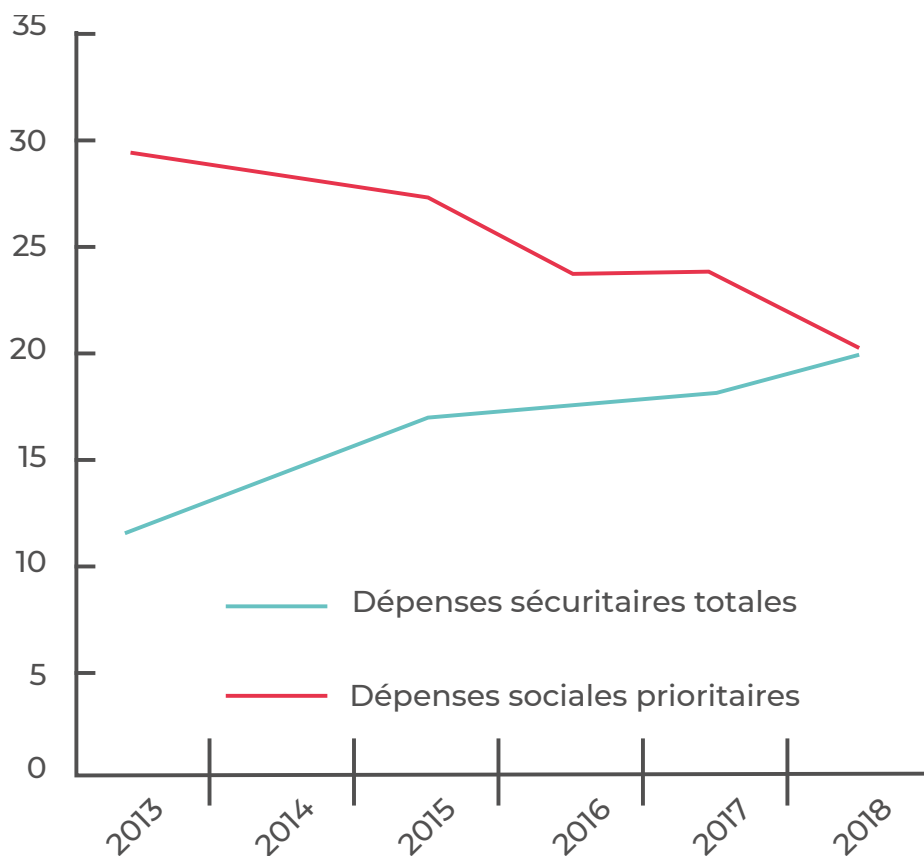
- **La forte croissance démographique** (3 % en 2019) met le pays face à un vrai défi de développement. Avec une croissance oscillant, en 2020, selon les estimations de la Banque mondiale²⁶ entre 4 % et 5 %, les autorités peinent à améliorer les conditions de vie d'une population qui augmente fortement. L'évolution du secteur de l'éducation est, à ce titre, particulièrement édifiante : malgré les efforts des pouvoirs publics, **la population analphabète augmente de manière régulière depuis deux**

décennies. Elles et ils étaient 6,42 millions d'analphabètes de 15 ans et plus en 2018, contre 4,46 millions en 1998.

...QUI MÈNENT À UNE SITUATION SOCIALE ACTUELLE PRÉOCCUPANTE

La détérioration de la situation au Mali ces dernières années a induit **une augmentation des dépenses sécuritaires au détriment des dépenses sociales prioritaires.** En effet, selon les données de la Banque mondiale, la part des dépenses militaires du gouvernement malien est passée de 7,3 % en 2012 à 13,2 % en 2017, alors que **la part dédiée aux dépenses d'éducation passait de 22,4 % à 16,5 % sur la même période.**

MALI : DÉPENSES SÉCURITAIRES ET DÉPENSE SOCIALES PRIORITAIRES, 2013-18
(POURCENTAGE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRE)



Source : FMI Rapport du FMI No. 20/8, 2020, p. 4



© 2008 - École au Mali - World Bank Photo Collection

Le contexte malien, accumulant les enjeux sécuritaires, politiques et climatiques auxquels il peine à faire face, a des conséquences très néfastes sur la population. Le pays connaît un **taux important d'extrême pauvreté qui a atteint, en 2015, 47,2 %** de la population, pour redescendre en 2019 à 42,7 %. Cette pauvreté se concentre à 90 % dans les zones rurales du sud pays où la densité démographique est la plus importante²⁷. Le Mali présente en outre un **IDH les plus faible de la planète (0,434)**, et depuis 2000 a perdu **17 places au classement mondial**, signifiant une augmentation moins forte de son indicateur que dans d'autres pays.

La situation alimentaire semble particulièrement inquiétante du fait de l'augmenta-

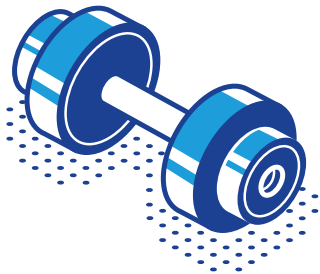
tion du nombre de déplacés résultant de la guerre : le Programme alimentaire mondial (PAM) estimait en 2020 que ce nombre avait quadruplé, passant entre 2018 et 2020 de 50 000 à 250 000 personnes. Il déclarait également que depuis la crise de 2012, en moyenne, chaque année **3,6 millions d'individus (soit 18 % de sa population) connaissait l'insécurité alimentaire**. Patrick Vercammen, expert des urgences au PAM, rapportait au *Monde* : « La situation est prévue pour durer. Le conflit s'étend et s'aggrave. On aimerait bien voir des changements positifs, mais pour l'instant nous sommes dans un cercle infernal. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire augmente chaque mois²⁸. »

27 Mali Présentation, Ibid.

28 Au centre du Mali,... Ibid.

STATUTS, FONCTIONS ET DOMAINE D'EMPLOI DU FRANÇAIS

Le français est, depuis l'indépendance du Mali en 1960, **la seule langue officielle du pays**, utilisée dans l'administration, les médias et l'enseignement. Les locuteur·ices francophones ne représentent cependant que **16 % de la population, contre 80 % pour celles et ceux du bambara**. Dans un contexte de reconnaissance de la diversité des communautés présentes sur son territoire, et pour développer une politique linguistique plus proche des réalités du quotidien des populations, **le Mali est précurseur, à l'échelle de l'Afrique, sur le développement des langues nationales notamment dans l'institution scolaire**.



FORCES UN PAYS RICHE DE SON PLURILINGUISME

Comme plusieurs de ses voisins d'Afrique de l'Ouest, le Mali compte **plus d'une soixantaine de langues parlées sur son territoire**, reflétant la richesse de différentes communautés socioculturelles résidant sur son territoire. Seule une dizaine de ces communautés sociolinguistiques dépasseraient le million d'individus. On peut citer, par ordre décroissant : les bambaras (23,9 %), les Sénoufos (12,2 %), les Songhaïs (8,9 %), les Peuls (8 %), les Maninka (7,9 %), et les Soninkés (7,6 %). Les données sociolinguistiques maliennes se basent cependant

sur le dernier recensement qui date de 2009. Sachant que la population nationale a augmenté d'un quart depuis cette date (passant de 14,58 millions à 19,66 millions), cela pourrait fortement modifier ces proportions.

LE FRANÇAIS, HÉRITAGE COLONIAL, LANGUE OFFICIELLE EN EXPANSION

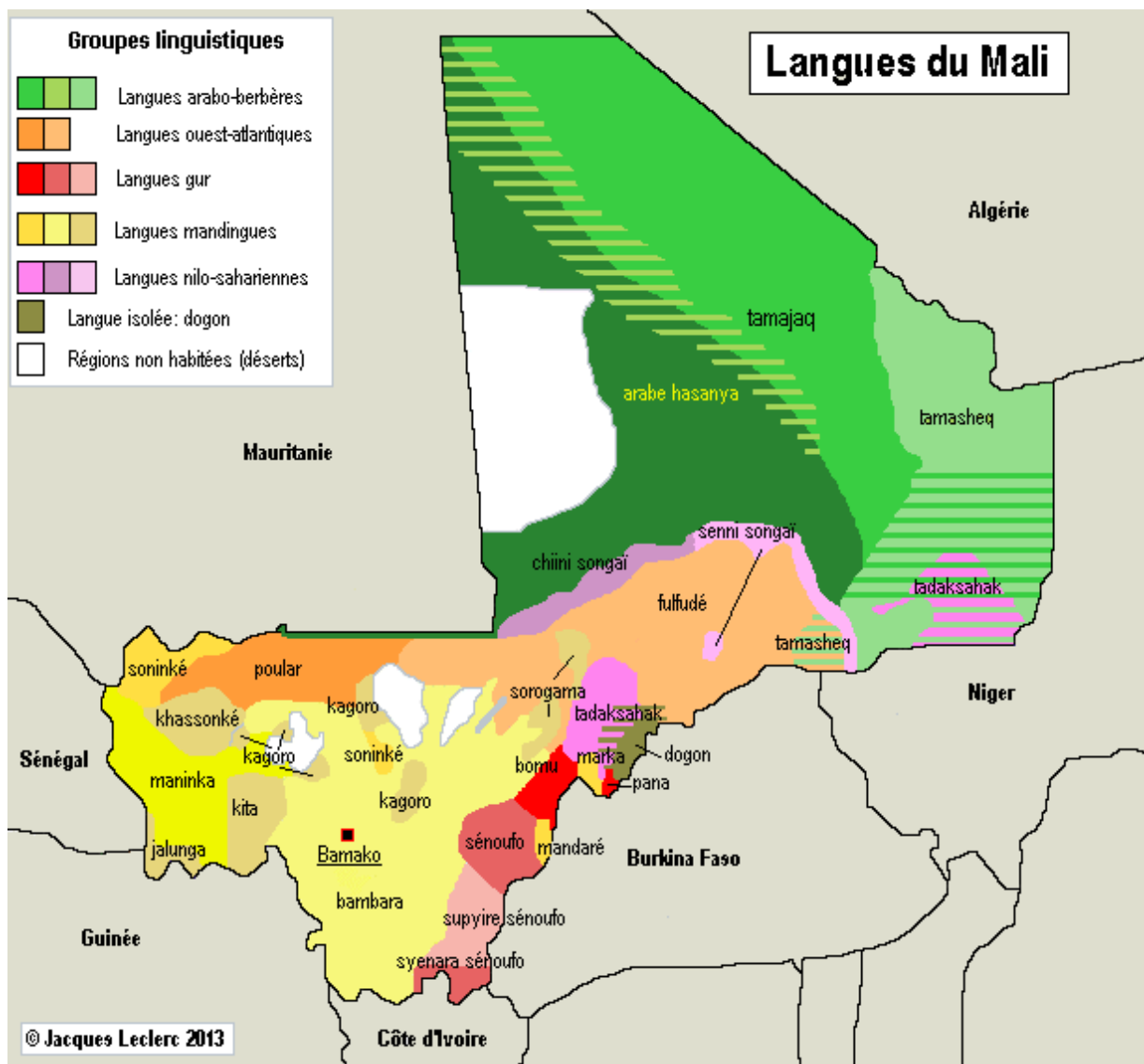
Le français, langue héritée de la période coloniale, **est la seule langue officielle au Mali**, malgré les velléités d'indépendance culturelle du pouvoir dans les années 60. La constitution de 1992 rappelle, dans son article 25, que : « Le français est la langue d'expression officielle. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. » Il est **la langue de la justice et de l'administration**. On retrouve le français **dans l'éducation, les arts et le secteur privé**, mais souvent **associé aux différentes langues nationales**. Selon l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), en 2010, le Mali comptait **2 416 000 locuteur·ices francophones, soit 16 % de sa population totale**.

Aussi, depuis l'indépendance du pays, **le français semble en forte augmentation**. En 1960, on estimait que seuls **66 000 Malien·nes étaient francophones**, en 1987, 564 650, en 1998, le Mali comptait 884 355, en 2009, ils étaient 2 114 642 en 2009, et **ils seraient 2 744 000 en 2015²⁹** ; soit une augmentation de la communauté francophone de plus de 120 000 individus chaque année. Depuis 2010, la forte expansion démographique de la population malienne – qui, en partie, a reçu une éducation dispensée principalement en français – a aussi favorisé l'expansion linguistique du français.

SUIVANT DES DYNAMIQUES D'HOMOGENÉISATION

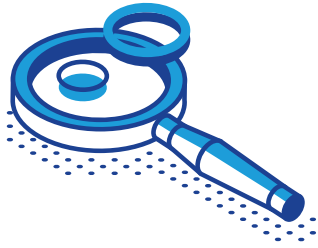
Certaines de ces langues, du fait de l'importance de leurs communautés au Mali et dans d'autres pays de la sous-région (le bambara est parlé au Burkina Faso, en Guinée et en Côte d'Ivoire), ou du continent (le peul est parlé dans plus de 15 pays d'Afrique) **sont considérées comme véhiculaires et pratiquées par**

des locuteur·ices malien·nes comme seconde langue. Selon l'Institut national de la statistique (INSTAT), **le bambara serait aujourd'hui la langue la plus parlée au Mali : 80 % de la population malienne** la maîtriserait. Le bambara, comme le français, aurait tendance à se renforcer en particulier dans les zones rurales au détriment d'autres langues nationales³⁰.



Source : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mali.htm>

30 Le bambara véhiculaire du Mali, Gérard Dumestre, Faits de langues, 1998.



OPPORTUNITÉS

UN PAYS PIONNIER DANS LA RECONNAISSANCE DE SES LANGUES

Depuis l'indépendance du pays, **le pouvoir socialiste a poussé la constitution d'une identité propre par le développement des langues nationales**. De ce fait, elles ont été reconnues à l'indépendance et, pour une partie d'entre elles, développées notamment par la création d'alphabets dédiés, avec l'appui de l'UNESCO, et intégrées à l'éducation formelle à partir de 1979³¹. **En 1982, les autorités maliennes ont défini un alphabet pour 13 langues nationales³²** : le bamanankan, le bomu , le bozodogoso, le fulfuldé (peul), le mamara, le maninkakan, le soninké, le songoy, le syénara, le tamsaqt, le xa songakango³³. L'investissement des autorités publiques dans le plurilinguisme a pu s'observer au niveau de l'éducation avec l'élaboration d'écoles expérimentales de la première génération (1979-1987), d'une Pédagogie convergente (1987-2002) et de Curriculum bilingue par compétences afin d'améliorer les résultats du secteur de l'éducation³⁴. **Le Mali est d'ailleurs reconnu à l'étranger pour ce rôle de précurseur sur le développement des langues nationales**. Le fait que l'Académie africaine des langues (ACALAN), une institution spécialisée de l'Union Africain qui vise la « promotion des langues africaines, transfrontalières et transfrontalières véhicu-

lares à tous les niveaux d'éducation ainsi qu'au niveau international³⁵ », créée en 2001, ait son siège à Bamako signe une certaine reconnaissance continentale sur le sujet.

UN BILINGUISME SOUTENU PAR DES PARTENAIRES ÉTRANGERS

Le Mali bénéficie aujourd'hui d'appuis étrangers pour développer un système éducatif bilingue. L'agence des États-Unis pour le développement international (USAID) développe, aux côtés de l'État malien, le projet SIRA (*Selected Integrated Reading Activity*), qui vise à assoir les enseignements de base sur les langues maternelles nationales des apprenants pour passer ensuite à l'enseignement en français³⁶. De son côté, depuis 2012, l'OIF porte l'initiative École et langue nationale en Afrique (ELAN) dans 8 pays d'Afrique subsaharienne, pour améliorer, par l'intégration des langues nationales, la qualité des enseignements³⁷. Le Mali est d'ailleurs membre de l'OIF depuis sa création, en 1970, ce qui lui a permis de profiter de ses politiques de développement, par exemple sur la création d'un réseau de Centres de Lecture et d'Animation Culturelle sur son territoire.



Figure n° 1 - Livre d'apprentissage du bambara, conçu en 1987 les pédagogues de l'IPN du Mali, utilisant l'ancienne orthographe facile à maîtriser par tous.

31 *Les difficultés d'introduction des langues locales dans le système scolaire du Mali*, Gérard Galtier, Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quels éclairages pour Mayotte ?, 2011.

32 Décret n° 159 PG-RM du 19 juillet 1982 fixant l'alphabet pour la transcription de langues nationales.

33 Décret n° 2017-0735 P-RM du 21 août 2017 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des structures de l'éducation non formelle.

34 *La pédagogie convergente : son expérimentation au Mali et son impact sur le système éducatif*, UNESCO : BIE, 2001.

35 *Bilinguisme, interculturalité et communication politique*, Viola Krebs, Droit et cultures, 54, 2007.

36 *A propos du projet SIRA*, Le réseau PAL.

37 *ELAN : L'initiative « Ecole et langues nationales » en Afrique*, IFEF, OIF, 2017.



© 2021 - Enfants dans une classe au Mali - Global Partnership for Education - Michelle Mesen



FAIBLESSES

LE FRANÇAIS UNE LANGUE MINORITAIRE...

Bien que langue officielle, et principale langue de l'enseignement, **l'usage du français reste minoritaire au Mali**. Les premières locuteur·ices francophones ne représentent qu'une part infime de la population : en 2015, elles et ils auraient été 15 000, soit **moins de 0,1 % de la population nationale**³⁸. Aussi, comme langue véhiculaire, le français en 2015, malgré son statut officiel, n'était pratiqué que par 24,9 % de sa population nationale. On notera cependant que cette statistique ne reflète pas les diffé-

rences de pratiques entre régions et type d'environnement : à Bamako plus de 50 % de la population sait lire et écrire le français.

...À L'AVENIR EN QUESTION

Aussi, **l'expansion linguistique du français peut paraître relativement faible au regard de la croissance démographique du pays**. Alors que l'enseignement se fait majoritairement en français, la communauté francophone ne gagne en moyenne que 120 000 membres chaque année, quand depuis dix ans le pays compte en moyenne plus de 500 000 nouveaux·elles né·es chaque année. Cette faible croissance d'une langue à l'usage officiel peut interroger. De fait, **les langues nationales sont plus utilisées dans la vie de tous les jours**³⁹.

38 Mali, Jacques Leclerc, *Ibid.*

39 Le Mali, *le pays le moins francophone d'Afrique*, SwissInfo, 2010.



MENACES DES LANGUES NATIONALES DONT L'ÉCRIT PEINE À SE DÉVELOPPER...

Le développement, dans les années 60, des langues nationales et l'officialisation de leurs transcriptions en 1982 dans la loi malienne ne semble pas avoir permis le développement d'une pratique de l'écrit de ces langues. Selon l'INSTAT, en 2017, moins de 10 % de la population savait lire et écrire dans une langue nationale. Il faut noter que ces proportions s'accroissent en fonction du milieu de vie : en zones rurales, le niveau d'alphabétisation en langue nationale est de 6,7 % contre 12,8 % en milieu urbain⁴⁰. On observe paradoxalement que si le français n'est pas la langue de l'oralité au quotidien, **les langues nationales peinent à conquérir les espaces de l'écrit** : la presse privée est principalement écrite en français, on trouve peu d'ouvrages en langues nationales malgré l'existence de nombreuses maisons d'édition locales. Il existe pourtant des productions officielles qui sont subventionnées par les pouvoirs publics pour promouvoir les langues nationales, mais qui semblent avoir du mal à trouver un public⁴¹.

... ET À S'ADAPTER À LA VITALITÉ DE L'ORALITÉ

Certain-es spécialistes estiment que les transcriptions proposées, fonctionnant sur une approche phonétique, posent aujourd'hui des problèmes d'usage. Par exemple, l'alphabet bambara possède quatre lettres phonétiques

spécifiques qui font de son utilisation et surtout de sa transcription sur les Technologies de l'information et de la communication (mails, messagerie instantanée, imprimante) un travail de spécialiste. En résulte une pratique libre des langues nationales et du français qui semble, de manière générale, s'affranchir des conventions linguistiques. Gérard Galtier relevait dans *Les difficultés d'introduction des langues locales dans le système scolaire du Mali* : « C'est ainsi que la chanteuse malienne, Rokia Traoré, a intitulé (et transcrit) l'une de ses chansons les plus récentes Tchamantché. Ce mot (qui se prononce en réalité [tyèmantyè] et qui signifie « milieu » ou « équilibre ») s'écrit « cEmancE » dans l'orthographe officielle du bambara⁴². »

LA STRUCTURATION LINGUISTIQUE SOUS LA MENACE DES REPRÉSENTATIONS COMMUNAUTAIRES

L'enjeu de la reconnaissance des langues au Mali, pays riche de sa diversité communautaire socioculturelle, est central dans le contexte actuel de guerre civile. La diglossie présente au Mali, entre des langues dominantes et dominées, pourraient à terme constituer une menace pour l'équilibre social malien. En effet, la représentation du français est à la fois celle d'une langue de la domination coloniale et celle d'une langue neutre intracommunautaire. Il est la langue de l'excellence (et donc de la réussite) et la langue de l'exode (et de l'affranchissement). Le bambara, par sa forte expansion ces dernières décennies, a pu être considéré comme vecteur d'émancipation face au français. Cependant, il est également vécu comme une langue d'oppression par les Songhaï de Tombouctou ou les Tamasheq du nord⁴³.

40 *Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI)*, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Institut National de la Statistique, 2017.

41 Soit le bamanankan (bambara) bomu (bobo) bozodogoso (dogon) fulfuldé (peul) hasanya (maure) mamara (minyanka) maninkakan (malinké) soninké (sarakolé) songoy (songhoï) syénara (sénoufo) tamasaqt (tamasheq) xaasongakango (khassonké).

42 *Les difficultés d'introduction des langues locales...*, Gérard Galtier, *Ibid.*

43 « L'introduction des langues nationales dans le système éducatif au Mali : objectifs et conséquences », Ingse Skattum, *Journal of Language Contact*, 3(1), 2010.





ÉTAT DES LIEUX DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LOCALES



Il s'agit ici d'examiner les capacités institutionnelles que le Mali met à la disposition des ministères de la Culture et de l'Éducation et de leurs démembrements pour développer une politique du livre au bénéfice des scolaires.

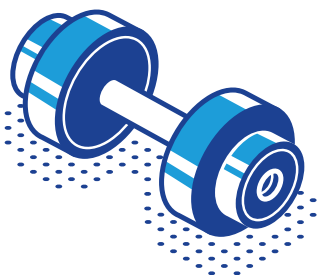
Le Mali possède une histoire politique et culturelle riche, en structuration depuis l'indépendance. Plus spécifiquement, depuis les années 2000, **de nombreuses politiques publiques culturelles sont mises en place afin de soutenir le développement du pays.** L'apparition progressive et cumulative d'un cadre légal vient créer un environnement institutionnel structuré autour des questions de la Culture, et plus précisément du livre et de la lecture. Néanmoins, ces mesures restent insuffisantes. De plus, **l'action publique culturelle au Mali manque cruellement de lisibilité et de stabilité.** Pour pallier les manques du système étatique, le pays bénéficie de **nombreuses actions d'acteur-ices étrangères.** Au sujet de l'éducation, quoi qu'il s'agisse d'un enjeu crucial pour les pouvoirs publics qui cherchent notamment à renforcer l'enseignement en langues nationales, l'implication financière de l'État demeure insuffisante. **Le système malien scolaire est traversé par de fortes inégalités et connaît de forts taux de déperdition.**

CADRE NATIONAL & LÉGISLATION SUR LE LIVRE ET LES BIENS CULTURELS

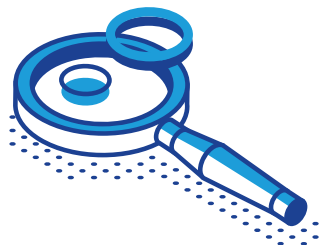
Ce critère d'évaluation vise à examiner le cadre national et législatif sur le livre et les biens culturels en vigueur dans chaque pays de l'étude, afin d'évaluer l'écosystème national de la chaîne du livre dans son ensemble.

La politique culturelle malienne prend notamment la forme de plusieurs plans d'action corrélés à des plans de redressement économiques. **Des structures institutionnelles et des financements dédiés aux questions du livre et de la lecture publique** sont créés. Cependant, la crise généralisée que traverse le pays rend ces mesures insuffisantes, et implique donc, dans une large mesure, **l'intervention d'organisations étrangères** pour pallier ces manques. Dès lors, cela ralentit le processus de structuration et d'autonomisation du secteur.

UNE HISTOIRE POLITIQUE CULTURELLE RICHE QUI SE STRUCTURE



FORCES ET



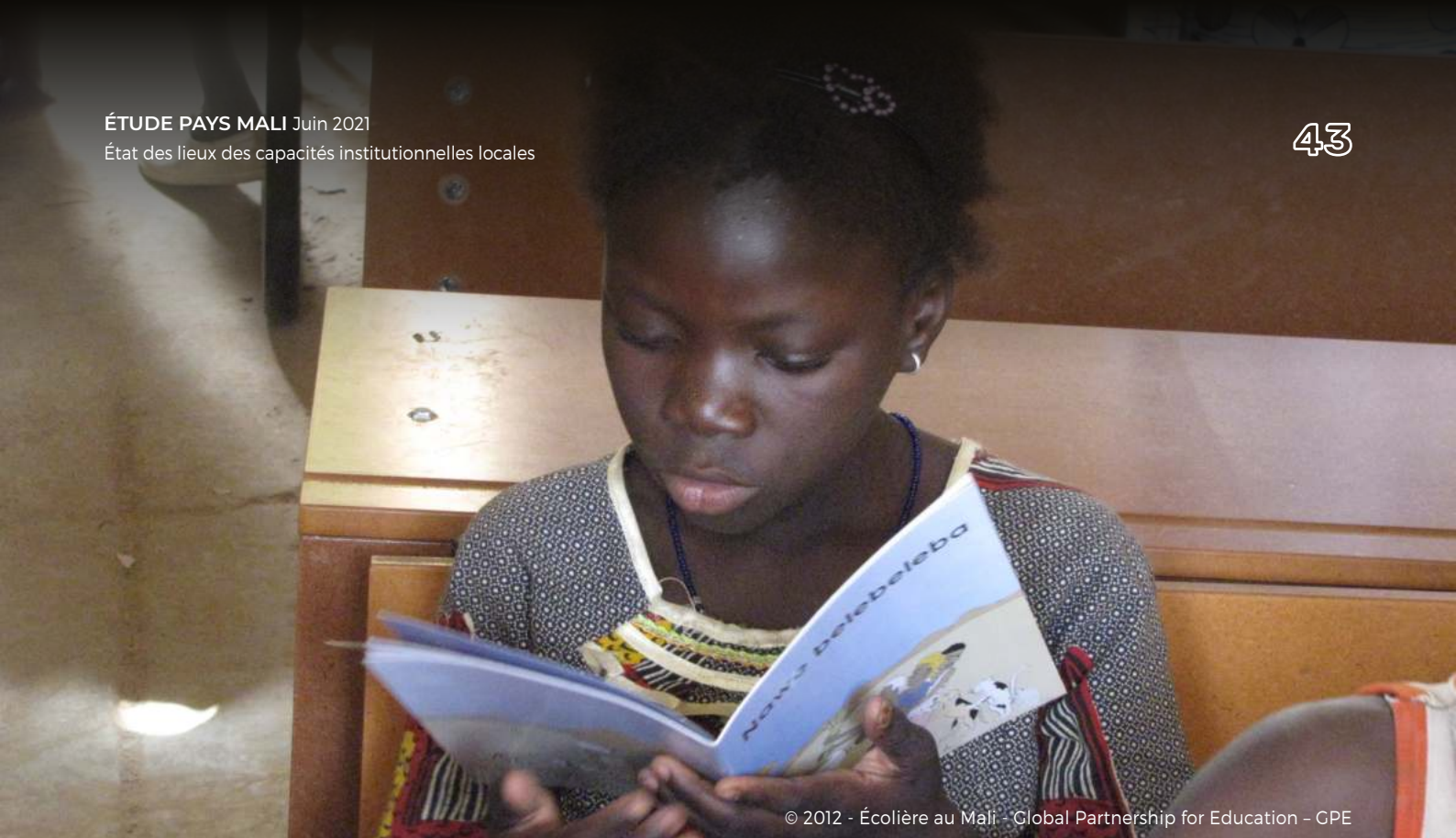
OPPORTUNITÉS

Le Mali bénéficie d'une forte **tradition culturelle**, qui se base sur la richesse des communautés socioculturelles qui peuplent son territoire et de la mémoire des trois empires (Empire du Ghana, l'Empire mandingue, et l'Empire songhaï) dont il a été le berceau, avant l'occupation coloniale qui marquera

également la culture locale. Après les années 60, la culture devient le véhicule de promotion d'une identité commune essentielle au processus d'indépendance du Mali. Les premiers ensembles artistiques nationaux sont créés, ainsi que des événements culturels publics (comme la Biennale artistique et culturelle), des institutions spécifiques (dédiées à la cinématographie par exemple), des lieux officiels (un palais de la Culture). Les ajustements structurels qui marquent la décennie qui suit mènent à un **affaiblissement des pouvoirs publics** notamment dans le champ culturel à la faveur de l'émergence d'acteur·ices privés·es, en particulier dans le secteur du livre.

DEPUIS 2000 PLUSIEURS POLITIQUES PUBLIQUES CULTURELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Les années 2000, avec notamment la Conférence de Stockholm de 1998 sur les politiques culturelles pour le développement, le Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002 et la définition des Objectifs mondial de développement (OMD), redonnent une place importante à la culture dans les politiques de développement. Cela permet à l'État malien de réinvestir le champ culturel : un Plan d'action 2000-2002 du ministère de la Culture, de grandes orientations de la politique culturelle définies par le département de la Culture, des projets prioritaires du secteur de la culture en 2004, un Cadre de référence de politique culturelle la même année, un Plan d'actions 2005-2007, une Stratégie de dynamisation des entreprises culturelles en 2007, un Document de référence pour une politique culturelle nationale en 2009, une Stratégie pour la structuration de la politique culturelle nationale au Mali en 2009, un Cadre de dépenses à moyen terme du ministère de la Culture en 2010-2012, un Document-cadre de politique culturelle du Mali en 2011, une Politique culturelle du Mali - Plan opérationnel de mise en œuvre pour la période en 2013-2018.



© 2012 - Écolière au Mali - Global Partnership for Education - GPE

Ces différentes politiques sont souvent corréliées à un plan de développement économique et social du pays : le plan opérationnel de mise en œuvre, pour la période 2013-2018, de la Politique culturelle du Mali par exemple, est corrélié à la 3^{ème} génération du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté 2012-2017⁴⁴.

UN CONTEXTE POLITIQUE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

La politique culturelle malienne a été intégrée au CREDD 2019-2023 du Mali, qui affirme :

« La Culture occupe une place prépondérante dans le processus de développement, car facteur d'intégration politique, sociale et de paix. Le secteur permet de mieux jauger la capacité de résistance du pays à la crise, de contribuer à la reconstruction du pays, à la réconciliation et à la consolidation de la paix⁴⁵. » Il prévoit quatre axes d'interventions prioritaires pour la culture au Mali : « Concevoir, mettre en place et opérationnaliser le référentiel africain de la gouvernance culturelle (ou baromètre de per-

formance culturelle) ;

- Concevoir et vulgariser la charte nationale du vivre ensemble, de la culture de la paix et de la cohésion sociale ;
- Stimuler les marchés intérieurs et extérieurs de la culture pour faire de la consommation des produits et services culturels une source d'emplois et de revenus durables ;
- Développer les infrastructures susceptibles d'accroître l'attractivité de l'offre des biens et des services de consommation culturelle⁴⁶. »

À ce stade, la junte qui a pris le pouvoir durant le coup d'État de 2020 n'a pas annoncé dans ses huit priorités, un axe particulier sur la culture. Cependant la nomination au gouvernement de transition de **Kadiatou Konaré**, fondatrice de la maison d'édition malienne Cauris Livres, au poste de **ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat**, laisse espérer **un engagement des autorités favorables au secteur du livre pendant les 18 mois de transition.**

44 *Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR)*, République du Mali, 2011.

45 *CREDD 2019-2023*, *Ibid.* p.76.

46 *CREDD 2019-2023*, *Ibid.* p.76.

UN ENVIRONNEMENT LÉGAL DÉVELOPPÉ AU SERVICE D'INSTITUTIONS

Depuis l'indépendance, le Mali présente un environnement légal qui a permis l'épanouissement du secteur du livre et de la lecture. On note d'abord la présence **de lois-cadres sur la création et le fonctionnement d'institutions culturelles** publiques centrales :

- La création et les modalités de fonctionnement de la Direction des Arts et de la Culture en 1976, qui deviendra la Direction nationale de l'action culturelle, dont la mission est de stimuler et de promouvoir la création artistique et littéraire à travers la diffusion des œuvres artistiques et littéraires, de favoriser les échanges culturels au plan international. Elle comporte une division Arts et Lettres et une division Coopération culturelle⁴⁷.
- La création et les modalités de fonctionnement du Bureau malien du droit d'auteur à partir de 1982⁴⁸, chargé de la défense des intérêts professionnels, matériels et moraux des remplaceur par auteur-ices d'œuvres littéraires et artistiques ;
- La création et les modalités de fonctionnement du Centre national de la lecture publique (CNLP) en 2001, chargé d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière de bibliothèques et de documentation et d'exercer le contrôle technique sur les bibliothèques et les centres de documentation. **Aujourd'hui au sein de la Direction nationale des bibliothèques et**

de la documentation, il disposerait d'une ligne budgétaire de 50 millions de francs CFA (environ 80 000 €), pour l'achat de livres⁴⁹.

On note également la présence de lois facilitant le développement du livre et son épanouissement au Mali :

- Du côté documentaire, la structuration **d'un dépôt légal en 1985**, puis **d'un ISSN/ISBN en 2006/2007⁵⁰**, qui permet la constitution d'un archivage national suivant la nomenclature internationale ;
- Du côté du droit d'auteur, **différents textes pour protéger le statut et les droits des propriétés littéraires et artistiques** à partir de 1977⁵¹ ;
- Du côté fiscal, la suspension de la TVA sur toutes les importations et les ventes de livres de toutes natures depuis 2002.



47 Ordonnance N° 76-10/CMLN du 29 janvier 1976, Ordonnance N°01-026/P-RM du 02 août 2001, Loi N°01-093/du 29 novembre 2001, Décret N°09-703/P-RM du 31 décembre 2009.

48 Arrêté N°3735/MFC- MSAC du 30 octobre 1982, Arrêté N°3658 /MSAC-DNAC-BMDA du 04 août 1984, Décret N°90-483/ P-RM du 16 novembre 1990, Ordonnance N°00-42/P-RM du 21 septembre 2000, Décret N°02-155/P-RM du 29 mars 2002.

49 Ordonnance N°01-031/P-RM du 03 août 2001, Décret N°01-461/P-RM du 24 septembre 2001, Décret N°01-509/P-RM du 18 octobre 2001, Loi N°01-098/ du 29 novembre 2001, Ordonnance N°01-028/P-RM du 02 août 2001, Loi N°01-095/ du 29 novembre 2001, Décret N°09-705/P-RM du 31 décembre 2009.

50 Loi N° 85-04/AN-RM du 11 février 1985, Décret N°72/PG-RM du 14 mars 1985, Arrêté N°2273/MSAC-MEN du 05 mai 1984.

51 Ordonnance N°77-46 du 12 juillet 1977, Loi N° 84-26/AN-RM du 17 octobre 1984, Arrêté interministériel N°2930/MSAC-MF- MIT du 19 juin 1984 fixant, Loi N°08-024 du 23 juillet 2008



© 2010 - École au Mali - Michael Panse



FAIBLESSES



ET MENACES

MANQUE DE LISIBILITÉ ET DE STABILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE CULTURELLE

Le contexte actuel de crise politique et sociale, auquel s'ajoute la pandémie mondiale, ne permet pas aujourd'hui d'observer clairement l'état, les moyens et les impacts de la politique culturelle malienne. Hormis l'environnement légal, **peu de données sont disponibles sur les différentes institutions, leurs personnels, leurs activités actuelles.** L'instabilité actuelle du pays semble produire une gestion de la po-

litique culturelle peu structurée dans le temps. Un membre de la fonction publique culturelle nous rapportait la nécessité que « l'État institutionnalise son appui pour être durable. Même réduit, il doit être plus permanent pour accompagner les acteurs de la chaîne du livre. » Ainsi il existait un Conseil National de promotion du livre, actif auprès des autorités publiques pour structurer la filière⁵², et institué légalement en 1992⁵³, qui a aujourd'hui disparu.

DES INSUFFISANCES GÉNÉRALISÉES DE L'ACTION PUBLIQUE...

Malgré le manque de données disponibles, il est possible de constater des capacités institutionnelles culturelles insuffisantes. D'un point de vue financier, le champ culturel, bien qu'il se déclare politiquement investi, n'est que faiblement appuyé financièrement par les autorités publiques. Selon le ministre l'Économie malien, en 2020, les lois de finances initiales (LFI) ont prévu 19,8 Milliards de FCFA pour la fonction « Loisir, culture et

52 « Le Conseil National de Promotion du Livre au Mali, a demandé au cours de sa réunion du 21 décembre 1985, que le gouvernement à travers le ministre des Finances et du Commerce prenne des dispositions pour définir le rôle des librairies en élaborant des textes législatifs. », Fatogoma DIAKITE, *Les Enfants et les Bibliothèques au Mali*, 1986.

53 Décret N°92-230/P-RM du 30 novembre 1992.

culte », soit moins de 0,8 % de son budget total contre 291,7 Md de FCA pour la défense et 160,4 Md de FCA pour l'ordre et la sécurité publique (soit respectivement 11,2 % et 6,1 % de son budget total). On notera par rapport aux lois de finances rectificatives (LFR) de 2019 une diminution de 0,1 point du budget alloué aux loisirs, culture et culte. Ce manque d'investissement du champ culturel par les pouvoirs publics s'explique en partie par la crise que traverse un pays à faibles recettes publiques.

Selon certains observateur·ices, ce manque de ressources rend difficile toute initiative publique dans le champ culturel. Le budget finance uniquement son propre fonctionnement. En effet, selon Amadou Chab Touré, « l'institution culturelle malienne est caractérisée par les effectifs pléthoriques de son personnel » : 75 % de son budget serait destiné au fonctionnement de ses institutions et à ses charges salariales⁵⁴.

RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES PAR FONCTION (EN MILLIARD DE FCFA), 2019-2020

FONCTION	LFR 2019		LFI 2020	
	MONTANT	POIDS	MONTANT	POIDS
Services généraux des administrations publiques	592.5	24.8%	679.9	26.1%
Défense	277.9	11.6%	291.7	11.2%
Ordre et sécurité publics	145.0	6.1%	160.4	6.2%
Affaires économiques	596.0	25.0%	668.5	25.7%
Protection de l'environnement	49.9	2.1%	46.9	1.8%
Logement et équipement collectifs	80.8	3.4%	87.9	3.4%
Santé	123.4	5.2%	135.4	5.2%
Loisir, culture et culte	20.8	0.9%	19.8	0.8%
Enseignement	375.1	15.7%	398.0	15.3%
Protection sociale	126.4	5.3%	116.0	4.5%
TOTAL	2 387.7	100%	2 604.6	100%

Source : Le Budget citoyens du Mali, Ministère de l'Économie et des Finances Direction Général du Budget, 2020, p. 45

D'un point de vue **légal**, et concernant le livre, malgré un environnement législatif développé en particulier autour de la problématique du droit d'auteur, **le pays n'est pas signataire des accords de Florence et de son protocole**

de Nairobi qui facilitent la libre circulation des objets à caractère éducatif, scientifique ou culturel, entre les pays signataires en réduisant les obstacles douaniers (taxations, démarches, etc.) qu'ils pourraient rencontrer.

54 L'argent de la culture au Mali, Amadou Chab Touré, Africulture, 2006.



© 2019 - Fondation Orange au Mali - KAG1LP2MDIAKITE

À la demande des acteur-ices de la chaîne du livre, **une politique du livre est en cours d'élaboration** ; celle-ci a été **retardée du fait du coup d'État** de l'été 2020, mais devrait pouvoir avancer début 2021.

D'un point de vue **institutionnel**, il est difficile de faire aujourd'hui un état des lieux des institutions culturelles au Mali cependant, le manque d'investissement de l'État, et le contexte actuel laisse supposer un manque d'accompagnement des institutions culturelles. Le CREDD 2019 notait que « Le secteur reste caractérisé par une insuffisance mani-

feste d'infrastructures culturelles qui méritent d'être réhabilitées et équipées afin qu'elles demeurent les meilleurs espaces de création et de diffusion culturelle⁵⁵ ».

...QUI SE CARACTÉRISE PAR UNE FORTE PRÉSENCE D'ACTEUR-ICES ÉTRANGER-ES

Le Mali, prisé pour la richesse de son patrimoine culturel, est **soutenu** depuis de nombreuses années par **des structures internationales et étrangères**, en particulier au **début de la guerre du Mali**, alors que les **lieux et objets culturels étaient devenus des enjeux**

55 CREDD 2019-2023, *Ibid.*, p.77.

de pouvoir à détruire ou protéger. Lors de son discours prononcé à Bamako le 2 février 2013, François Hollande, suite à l'engagement des troupes françaises sur le territoire malien, déclarait d'ailleurs « La France est aux côtés du Mali par ses soldats, mais elle est aussi aux côtés du Mali par son aide, par son soutien [...] parce que nous ne pouvons pas accepter ce qui s'est passé à Tombouctou : des lieux saints qui ont été hélas souillés, des monuments qui ont été profanés, des documents historiques qui ont disparu. Nous les reconstituerons avec vous. Parce que c'est le patrimoine du Mali, mais aussi parce que c'est le patrimoine de toute l'humanité que vous avez en charge ». Avant l'éclatement de la guerre, le budget culturel était déjà soutenu essentiellement par des bailleurs étrangers : selon le site Africulture, en 2007 déjà « **80 % du budget culturel national provenait de contributions financières étrangères**⁵⁶. »

La coopération européenne, à travers l'Union européenne, serait le premier partenaire au développement du Mali, à travers le 11^e Fonds européen de développement (FED). Entre 2008 et 2012 l'Union a agi auprès des acteur·ices culturel·les à travers le Programme d'appui au développement économique et social de la Culture au Mali (PADESC) qui a « pour but de contribuer à l'émergence de filières porteuses, génératrices d'emplois et de revenus dans les différents domaines de la culture au Mali et cela devrait favoriser la mise en valeur des potentialités culturelles et permettre d'optimiser la part de celle-ci dans le développement économique et social du pays⁵⁷. »

On notera également la présence d'organismes internationaux sur des secteurs culturels clés : l'OIF a par exemple appuyé l'État par la structuration d'un réseau de Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

... QUI NE PERMETTENT PAS LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

La coopération culturelle française était également très active déjà avant 2012. L'Institut français accompagne la vie événementielle malienne, en accueillant des manifestations internationales comme **la Biennale des arts du Mali, les Rencontres de la photographie africaine, les Rencontres théâtrales, les festivals Étonnants voyageurs, Écrans libres, Esakan**. La coopération française a permis **l'appui de la filière du livre entre 2000 et 2008** au Mali à travers **le FSPI Appui à la filière du livre au Mali (AFLAM)** qui a disposé de 1,2 milliard de francs CFA (1,8 million d'euros) pour les acteur·ices locaux·ales et aurait dû permettre de structurer la filière du livre. Il a également soutenu des **actions de promotion du livre et de la lecture** avec l'organisation pendant plusieurs années (2002, 2003, 2005, 2006) du **festival international Étonnant voyageurs**, ou sa participation à Lire en fête, au **Salon du livre de Bamako (SALIBA)** et le **Salon de la bande dessinée de Bamako**. Cependant à la fin du FSPI, les acteur·ices locaux·ales ont déploré que ce soutien ne soit pas reconduit par les autorités locales. **Fatogoma Diakité chargé du projet AFLAM rapportait à Takam Tikou en 2010 : «** ce qui est dommage, c'est que quand le projet AFLAM a pris fin, en septembre 2007, il n'y a pas eu d'accompagnement, ne serait-ce que sur six mois ou un an, pour achever ce qui avait été commencé⁵⁸. » De fait, la chaîne du livre comme la lecture publique restent aujourd'hui caractérisées par leurs aspects embryonnaires.

56 *L'argent de la culture au Mali*, Amadou Chab Touré, Africulture, 2006.

57 *Rapport du FMI No. 13/11*, FMI, 2013.

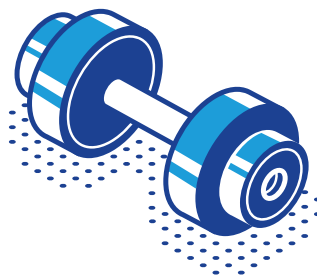
58 *D'un projet de coopération à un Centre national de la lecture publique*, Viviana Quiñones, TakamTikou, 2010.



PRISE EN COMPTE DES ENJEUX LIÉS AU LIVRE ET À LA LECTURE PAR LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Ce critère vise à évaluer la prise en compte des enjeux liés au livre et à la lecture par la communauté éducative (ministère de l'Éducation, organismes chargés de la formation initiale et continue des enseignants, chefs d'établissements, corps enseignant...).

Le ministère de l'Éducation nationale malien se saisit des enjeux d'accès à la scolarisation posés par sa population jeune et en croissance. Il est doté d'un **département spécifique** (pédagogique et matériels didactiques), **traitant des contenus/contenants** des enseignements. Le Mali est, par ailleurs, un des États pionniers en termes de **promotion de l'enseignement en langues nationales**. Néanmoins, en contexte de crise, le secteur de l'éducation n'est pas prioritaire en regard d'autres secteurs comme la défense ou l'ordre public. **Les budgets** qui lui sont alloués demeurent donc **largement insuffisants** pour faire face à la pression démographique du pays.



FORCES UN ENJEU BRÛLANT POUR LES POUVOIRS PUBLICS...

Le Mali, en 2018, dépensait plus de 16,5 % de ses dépenses publiques dans le secteur de l'éducation, un chiffre supérieur à la moyenne mondiale la même année de 14,3 %. Dans un pays où 42 % de la population a 14 ans et moins – part qui continue à croître du fait de la forte croissance démographique, l'enjeu de l'éducation est central pour les pouvoirs publics. Selon l'UNESCO **plus de 6 millions d'individus (environ 1/3 de sa population totale) seraient dans l'enseignement fondamental (cycle primaire) et secondaire**⁵⁹. Le corps enseignant a d'ailleurs joué un rôle central dans les mouvements sociaux d'août 2020 qui a mené au renversement du pouvoir en place en est un signe. **Le nouveau gouvernement de transition** s'est donné pour les 18 prochains mois, 8 missions centrales dont, **la refonte du système éducatif**.

...QUI TENTE DE RÉPONDRE AUX FORTS BESOINS DU SECTEUR

Dans un contexte national complexe, l'État malien s'attache à maintenir ses efforts pour parvenir à scolariser sa population, jeune, et en croissance. À partir de 1999, les autorités publiques décident de mettre en place un programme pluriannuel pour l'éducation de concert avec la Banque mondiale : le Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC). Il mentionne notamment, dans ses axes prioritaires : « Une politique du livre et du matériel didactique et opérationnel ».



© 2009 - Écoliers du village de Marena au Mali - Olivier EPRON Olivierkeita

Depuis 2015, l'éducation au Mali est l'attribution du ministère de l'Éducation nationale⁶⁰, à ce titre « il prépare et met en œuvre la politique nationale dans les domaines de l'éducation préscolaire et spéciale, de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel, de l'éducation non formel et de l'alphabétisation⁶¹. » L'État, depuis 2019, suit le PRODEC deuxième génération **(PRODEC 2) 2019-2028 pour consolider sa politique éducative.**

UNE ÉVOLUTION POSITIVE DE L'ENSEIGNEMENT SUR LE LONG TERME

Le Mali malgré un contexte national d'insécurité, de forte pauvreté et de croissance démographique a connu sur le long terme une **évolution positive de son accès à l'enseignement** : entre 1999/2000 et 2015/2016, le taux brut de scolarisation est passé de 57,4 à 77 % pour le primaire, de 21,5 à 54,2 % pour le collège. Les pouvoirs publics maliens se mobilisent depuis l'indépendance pour atteindre un enseignement universel de base : l'école est obligatoire

au Mali de 7 ans à 15 ans⁶². On notera que sur le long terme le taux d'alphabétisation des individus de plus de quinze ans a progressé ces dernières décennies passant de 19 % en 1998 à 35,5 % en 2018 selon l'UNESCO.

UN APPUI INTERNATIONAL

Le Mali, du fait de sa situation fragile, bénéficie de **l'aide d'institutions internationales et de pays étrangers pour soutenir son système éducatif**. On retrouve sur le site de l'Éducation nationale du Mali des références à l'appui structurel de l'Agence Française de Développement, de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, de l'Agence canadienne de développement international, de l'ambassade de France, de l'UNESCO, de la Délégation de la coopération canadienne, du Programme alimentaire mondial, de l'ambassade des Pays-Bas, de l'USAID, de l'Union européenne, de la Suède, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Coopération technique belge et de l'Espagne. Cet appui international agit également de manière ponctuelle. Le *Global Partnership for*

60 Décret n° 2015 - 0633 /P-RM du 15 octobre 2015 fixant les attributions spécifiques des membres du gouvernement.

61 Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, République du Mali, 2021.

62 Stratégie de lutte contre la pandémie du Covid-19 en milieu scolaire, République du Mali, 2020.

Education (GPE), est un fonds international qui vise à « éducation de qualité à chaque fille et chaque garçon, où qu'ils soient, afin qu'ils puissent bénéficier des opportunités qui en découlent⁶³. » Celui-ci a, pour l'année 2020-2021, avec l'appui de la Banque mondiale, accordé au Mali **un fonds de 7 millions \$ US pour répondre aux conséquences de la crise pandémique** de la Covid-19.

À noter, l'importante mobilisation de l'UNICEF au Mali en particulier sur les questions d'éducation. Le déploiement de l'organisation s'inscrit aujourd'hui dans le CREDD 2019-2023. Selon des interlocuteur·ices locaux·ales, l'Institution aurait été particulièrement active durant la crise dans la distribution de ressources éducatives (manuels scolaires), prérogative que l'État avait délaissée depuis 2012.



OPPORTUNITÉS

LA QUESTION DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Il existe au sein du ministère de l'Éducation nationale un **département spécifique** (pédagogique et matériels didactiques), **traitant des contenus/contenants** des enseignements. Celui-ci a permis de :

- Réformer des curricula pour actualiser des contenus pédagogiques qui, selon les témoignages de certains professionnel·les du secteur, dataient de la période coloniale ;
- Recruter en très grand nombre des ensei-

gnant·es pour faire face à une demande très forte de la jeunesse malienne, ce qui avait été empêché par les politiques d'austérité et d'ajustements structurels précédentes ;

- Faire adopter par l'exécutif une politique nationale spécifique aux ressources éducatives, la Politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique, qui visait la distribution en quantité suffisante de ressources éducatives aux enseignant·es et élèves et le développement de compétences nationales privées et publiques de conception, la production et distribution de ces ressources.

Une politique en faveur des ressources éducatives semble être poursuivie dans le cadre du PRODEC deuxième génération (PRODEC 2), et de son plan d'action pluriannuel budgétisé 2019-2022, qui annonce un budget de 6 672 450 000 FCFA (10 162 580€) dédié à l'acquisition de matériels didactiques et d'équipements pour le fondamental 1 et 2.

LE DÉVELOPPEMENT DES LANGUES NATIONALES

Le Mali a la particularité d'avoir développé des enseignements en langues nationales qui n'ont gagné que récemment la reconnaissance de leur rôle primordial dans l'éducation fondamentale. Dès 1979, la création de parcours pédagogiques suivant l'« expérimentation de la première génération » d'enseignement en langues nationales « a connu du succès, avec moins de redoublements et d'abandons et de meilleurs résultats scolaires que dans les écoles monolingues en français, dites classiques⁶⁴. » **Mais cette expérience, limitée à quelques établissements, a subi un désinvestissement des pouvoirs publics** qui l'a remplacé par une Pédagogie convergente à partir de 1987, puis à partir de 2002 par un Curriculum bilingue

63 Accueil, Global Partnership, 2021.

64 L'Introduction des langues..., Ingse Skattum, Ibid.



© 2019 - Dicko/ UNICEF - Socoura, Mali.

par compétences. Depuis 2002, la création de Nouvelles écoles fondamentales (NEF) permet d'utiliser la langue maternelle de l'élève comme langue d'enseignement durant ses trois premières années, alors que le français est introduit comme une matière à partir de la seconde année d'enseignement avant de se généraliser. Malgré un manque de structuration et une compilation d'établissements fonctionnant selon une approche linguistique différente (Écoles classiques, Écoles expérimentales de la première génération, Écoles à Pédagogie convergente, Écoles à Curriculum bilingue par compétences, Médersas, Écoles franco-arabes), **les parcours en langues nationales se sont durablement installés dans le secteur de l'éducation au Mali : en 2005 le Mali reconnaissait 2550 écoles bilingues, soit 31,62 % des 8063 écoles du premier cycle opérantes à l'époque**, qui dispensaient les enseignements dans une dizaine de langues nationales.



FAIBLESSES

UN MANQUE DE LISIBILITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE ÉDUCATIVE

L'instabilité politique de ces derniers mois et le contexte de guerre dans lequel évolue le Mali ces dernières années rendent la lecture de son activité particulièrement difficile. **Il n'existe que peu de données et d'études disponibles sur le secteur éducatif après 2012.** Les institutions étatiques proposent des données de suivi datant de plus de dix ans : le ministère de l'Éducation nationale sur son site propose sur sa page principale « L'Éducation en chiffres à télécharger », disposant d'annuaires statistiques sur l'éducation fondamentale chaque année de 2006 à 2011. L'INSTAT a pourtant continué à éditer des données nationales depuis 2012, mais qui apparaissent lacunaires : l'Enquête régionale de 2017 sur l'emploi et le secteur informel, qui propose des chiffres de l'alphabétisation région par région au Mali, ne présente aucune donnée pour la région de Kidal, épicentre de la crise de 2012.

LA CONTESTATION DES ENSEIGNANTS

L'année 2020 a ajouté une dimension sanitaire et économique au contexte national de crise militaire et sécuritaire avec la pandémie mondiale de la Covid-19. **L'enseignement a été un des facteurs déclencheurs d'une crise institutionnelle importante.** L'État, pour empêcher toute diffusion de la pandémie a décidé de fermer les établissements pendant deux mois. L'année scolaire 2020 a aussi été marquée par un mouvement social fort de la part des enseignant-es qui demandaient une amélioration de leurs conditions, en particulier l'augmentation de 20 % de leurs salaires 288 051 FCFA mensuel (440.90 euros) en février 2020 pour un-e enseignant-e de catégorie A en début de carrière⁶⁵. Cette augmentation, malgré un premier accord avec le gouvernement, n'a jamais été appliquée, faute de moyens disponibles, engendrant un mouvement de grève qui a ralenti la vie scolaire pendant presque 6 mois. **L'année 2020 a donc été marquée par une quasi-absence de l'école publique (année blanche),** à laquelle le gouvernement de transition a mis fin en trouvant notamment un accord avec les syndicats enseignants.

UNE TROP FAIBLE MOBILISATION DE L'ÉTAT

Le contexte national de l'État malien semble le pousser à une stratégie d'action d'urgence ne privilégiant pas toujours l'éducation, secteur qui apparaît comme moins prioritaire que la défense ou l'ordre public : 16,5 % (2017) de son budget annuel va au secteur de l'éducation contre une moyenne continentale de 17,12 % (2017), et 10,8 % (2019) vont à ses dépenses militaires alors que la moyenne continentale se situait à 4,45 % (2019). Aussi, bien que le PRODEC table sur une sensible augmentation du volume des ressources publiques allouées aux dépenses de l'éducation et de la forma-

tion professionnelle passant de 26,6 % en 2019 à 32,4 % en 2023 pour pouvoir réaliser son projet, **les données de l'UNESCO sur les dépenses publiques indiquent une stagnation voire une diminution du pourcentage des dépenses publiques attribué à l'éducation entre 2010 et 2017** : passant de 16,5 % en 2010, à 22,4 % en 2012, puis 18,2 % en 2014 et 2015, elles étaient revenues à 16,5 % des dépenses en 2017.

DES RÉSULTATS MACRO-ÉDUCATIFS EN BAISSÉ

Depuis 2010, et après une décennie de crise au Mali, on peut observer une baisse des principaux indicateurs macro-éducatifs. Sur l'accès à l'éducation, on peut observer une baisse des indicateurs disposés par l'UNESCO : le taux brut de scolarité en fondamental (équivalent du primaire) est passé de 83 % en 2010 à 75,6 % en 2018, alors que le taux net de scolarité passait, sur la même période et pour ce cycle, de 64,3 % à 58,9 %. L'enseignement est obligatoire entre 7 ans et 15 ans. Pourtant, en 2019, seulement 47 % des élèves réussissaient à terminer l'école fondamentale⁶⁶. Cette **forte déperdition du système** malien serait, due selon l'UNICEF, à différents facteurs : la pauvreté des ménages, le travail des enfants, le mariage des adolescent-es, l'insécurité chronique, le manque d'établissement proches des maisons.



65 Mali : les enseignants du public entament une grève, DW.com, 18/08/2020.

66 Country Programme of Cooperation 2020-2024, Gouvernement of Mali, UNICEF, 2020.



© 2020 - Micèle Cattani / AFP - Bamako - Mali.



MENACES

UNE FAIBLESSE DU SECTEUR ÉDUCATIF FACTEUR D'INÉGALITÉS

Les lacunes des pouvoirs publics pour répondre à la très forte demande actuelle du système éducatif vient accentuer des facteurs d'inégalité qui peuvent être cumulatifs :

- **Géographiques** : les zones de conflit ne permettent pas à l'État d'installer les conditions nécessaires à un enseignement fondamental. Dans le centre le nord du pays, du fait des exactions de groupes armés, 1 200 écoles étaient fermées en mars 2020 selon *Le Monde*⁶⁷ ;

- **Sociaux** : les populations qui sont le plus précaires socialement bénéficient d'autant moins d'un accès à un enseignement fondamental. Selon l'UNESCO environ 2 millions d'enfants entre 5 et 17 ans en 2020 ne seraient pas scolarisés⁶⁸ alors qu'ils étaient 766 000 en 2010 ;
- **Genre** : l'accès à l'éducation est de plus en plus ardu pour les jeunes filles maliennes. En 2021, le site de l'Unicef annonçait que seulement 73,8 % des filles étaient inscrites pour le cycle d'éducation fondamentale, contre 85,3 % pour les garçons. Elles n'étaient plus que 15 % à être inscrites au second cycle⁶⁹.

DES RÉSULTATS LINGUISTIQUES MITIGÉS

Malgré le développement très précoce d'une politique linguistique en faveur du développement des langues nationales, ses résultats éducatifs semblent en deçà des attentes qu'elle incarne. En 2018, selon l'UNESCO **3,76 millions d'individus de plus de 15 ans étaient analphabètes.**

67 Au Mali, une année scolaire chamboulée, Paul Lorgerie, *Le Monde*, 2020

68 *Stratégie de lutte contre la pandémie du Covid-19 en milieu scolaire*, République du Mali, 2020.

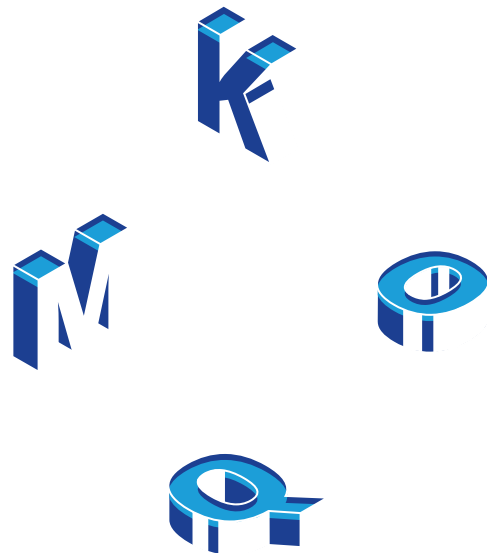
69 *Éducation, Nourrir le potentiel de chaque enfant à travers une éducation de qualité*, UNICEF, 2021.

Du point de vue du développement des langues nationales, celles-ci semblent se cantonner aux premiers niveaux du cycle fondamental, et se limiter à un usage oral. Le français, et dans une moindre mesure l'arabe, du fait de leur dimension symbolique associée à la réussite, à l'international, semblent pratiqués à l'écrit et utilisés systématiquement à partir du cycle secondaire. Certaines études linguistes rapportent que, pour beaucoup de parents, l'introduction des langues nationales à l'école influencerait négativement l'apprentissage des enfants et condamnerait leurs réussites scolaires et sociales⁷⁰. Ce sentiment est renforcé par le fait que les couches sociales les plus aisées placent leurs enfants dans des établissements uniquement en français. On peut constater que **cette politique n'a pas suffi à réduire la forte déperdition scolaire au Mali** : en 2019, selon le Rapport de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement, la moyenne nationale de scolarisation était seulement de 2,8 années contre 5,8 pour la moyenne en Afrique subsaharienne.

DES RESSOURCES ÉDUCATIVES INSUFFISANTES

Malgré les réformes et les différentes stratégies sectorielles adoptées pour accompagner au mieux l'éducation primaire des jeunes maliennes, le pays présente une faiblesse grandissante des moyens développés, en particulier sur les ressources éducatives et les manuels didactiques. La crise profonde dans laquelle est rentrée le pays depuis 2010 a **empêché l'État malien de se mobiliser** sur cette question particulière des ressources éducatives : selon les informations de professionnel·les de l'éducation **la dernière dotation régulière en manuels scolaires de la part du Ministère remonterait à 2014**. En 2019 le PRODEC2 constatait qu'« une autre

défaillance résulte des insuffisances constatées dans l'allocation des manuels : si chaque élève du 1^{er} cycle du fondamental public disposait en moyenne d'un manuel de français en 2010-11, cette dotation s'est quelque peu dégradée en 2014-15 ». En résulte des manques chroniques de ressources éducatives : on estime qu'il y a en moyenne **1 manuel de lecture pour 3 élèves au primaire et pour 6 élèves au secondaire** aujourd'hui au Mali. Ce manque de ressources éducatives de base est associé à un manque de formation des enseignant·es (en 2011 seulement 52 % des enseignant·es du primaires avaient eu une formation initiale adaptée). Cela conduit, selon l'UNICEF, à de fortes lacunes dans l'apprentissage : « la grande majorité des élèves de cinquième année au Mali ne maîtrisent toujours pas les compétences de base en mathématiques et en lecture. »

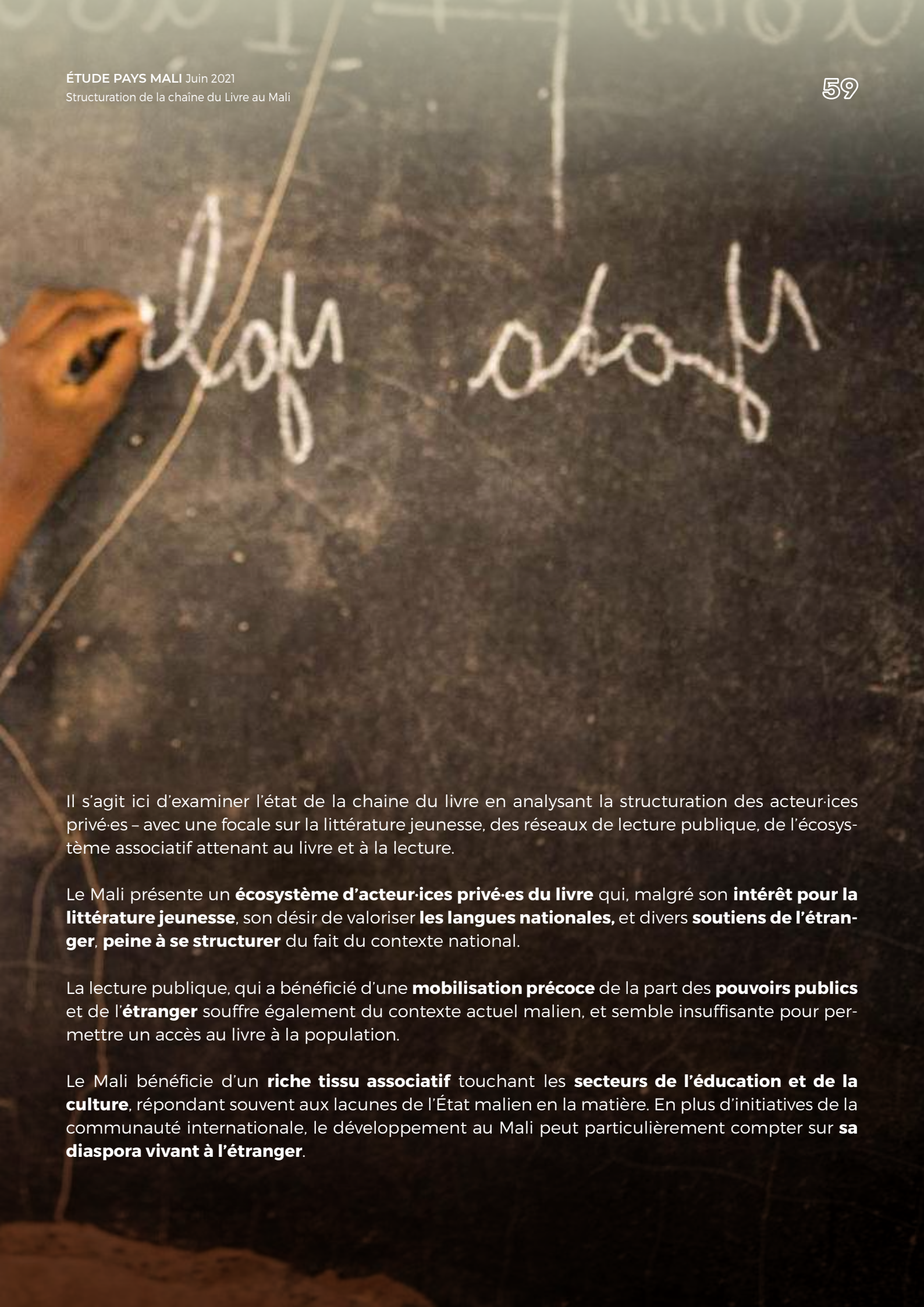


70 Mali, *L'aménagement linguistique dans le monde*, Jacques Leclerc, CEFAN, Université Laval, 2019.





STRUCTURATION DE LA CHAÎNE DU LIVRE AU MALI



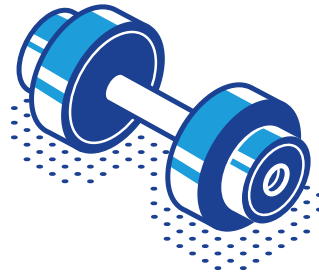
Il s'agit ici d'examiner l'état de la chaîne du livre en analysant la structuration des acteur·ices privé·es – avec une focale sur la littérature jeunesse, des réseaux de lecture publique, de l'écosystème associatif attendant au livre et à la lecture.

Le Mali présente un **écosystème d'acteur·ices privé·es du livre** qui, malgré son **intérêt pour la littérature jeunesse**, son désir de valoriser **les langues nationales**, et divers **soutiens de l'étranger**, **peine à se structurer** du fait du contexte national.

La lecture publique, qui a bénéficié d'une **mobilisation précoce** de la part des **pouvoirs publics** et de **l'étranger** souffre également du contexte actuel malien, et semble insuffisante pour permettre un accès au livre à la population.

Le Mali bénéficie d'un **riche tissu associatif** touchant les **secteurs de l'éducation et de la culture**, répondant souvent aux lacunes de l'État malien en la matière. En plus d'initiatives de la communauté internationale, le développement au Mali peut particulièrement compter sur **sa diaspora vivant à l'étranger**.

NIVEAU DE STRUCTURATION DES ACTEUR·ICES PRIVÉ·ES DE LA CHAÎNE DU LIVRE JEUNESSE



Ce critère vise à évaluer **la structuration de la chaîne du livre** et plus spécifiquement du livre jeunesse, en estimant notamment **le nombre et niveau de professionnalisations des acteur·ices, des éditeur·ices, des points de vente**, ainsi que l'existence éventuelle d'un réseau de diffusion/distribution. Il cherche également à identifier si les acteur·ices du livre se sont structurés en **associations professionnelles**.

Il existe au Mali un **écosystème d'acteur·ices privé·es dédié·es** au livre qui s'est développé à partir des années 90, principalement sur le **secteur jeunesse**, pour répondre aux besoins locaux. Cela a notamment permis la **production d'ouvrages de qualité en langues nationales**. Ce secteur, malgré un soutien de l'étranger et une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, **souffre du contexte socio-économique local** ne permettant **pas une structuration de l'édition** ni le développement d'organismes dédiés à la diffusion et à la distribution. Ce secteur pourrait être bouleversé par la **révolution numérique locale** dans les prochaines années.

FORCES

UN SECTEUR DE L'ÉDITION EN DÉVELOPPEMENT

Le secteur de l'édition du Mali s'est constitué durant les dernières décennies. Datant des indépendances et du pouvoir socialiste, **Les Éditions populaires du Mali**, première maison d'édition malienne publique, placée sous le monopole de l'État, laisse place, après le coup d'État, aux **Éditions Imprimeries du Mali**. Il faudra attendre la fin des années 80, avec notamment le lancement de Jamana, pour que le secteur voit émerger d'autres maisons d'édition privées. On notera que cette dernière était, à l'origine, une revue culturelle, fondée Alpha Oumar Konaré qui deviendra président du Mali quelques années plus tard. Hamidou Konaté, responsable de la maison d'édition Jamana, notait en 1998 que cette dernière était « venue combler un vide en matière de production de livres et de matériel didactique⁷¹ ». **En 2018**, l'Organisation malienne des éditeurs de livres (OMEL), dans son répertoire des acteur·ices du livre au Mali, **comptabilisait une vingtaine de maisons d'édition⁷²** de différentes tailles actives sur le territoire : leurs catalogues annonçaient entre 0 et 400 titres, avec très grande majorité de maisons d'éditions en dessous de 10 titres disponibles.

71 *Le livre pour enfant : une ouverture de l'édition malienne*, Cécile Lebon, TakamTikou, n°7, 1998, p.18

72 Par ordre alphabétique : *Afric Diffusion, Akama, Amekon, Asselar, Balani's, Cauris Livres, Donniya, Edim, Édition Seyna, Édis, Fayida, IPIME, Jamana, Kharta, Korondougou, Manding, OCDM, Princes du sahel jeunesse, Ruche à livre, Sahélienne, Savane verte, Tombouctou, Togouna, Tropics et Yeredon.*



© Bibliothèque de l'Institut français Mali

UNE ÉDITION MARQUÉE PAR LA VIVACITÉ DE SES ACTEUR-ICES ET PAR L'ÉDITION JEUNESSE

L'édition malienne se développe principalement dans les années 90 et repose d'abord sur l'entreprise de plusieurs écrivain-es qui se lancent dans le secteur éditorial, comme Chika Diarrassouba, (FAYIDA), Ismaïla Samba Traoré (La Sahélienne), Moussa Konaté (Le Figuier), Samba Niaré (EDIS). Ces initiatives répondent souvent à une lacune en termes d'offre sur le marché malien. Hamidou Konaté rappelait, en 1998, que jusqu'au début des années 90 l'essentiel des livres disponibles au Mali venait de l'étranger et était donc souvent hors d'atteinte (financièrement, mais aussi culturellement) du public national⁷³. Du côté des illustrateur-ices, l'essor d'une presse satirique depuis les années 70 au Mali, qui perdure à travers le fameux Canard déchaîné dont la devise est « lira bien qui lira le dernier », a permis l'apparition de dessinateur-ices qui ont pu nourrir

un vivier créatif utile pour l'essor de la littérature jeunesse dans le pays⁷⁴. L'OMEL dans son répertoire en 2018 comptabilisait plus de 100 auteur-ices et 14 illustrateur-ices.

UNE LITTÉRATURE JEUNESSE DYNAMIQUE

Ce développement de l'édition malienne se tourne rapidement vers la littérature jeunesse. En 1998 Takam Tikou titrait un article « Le livre pour enfants : une ouverture pour l'édition malienne », qu'il introduisait par : « Au Mali, l'édition de jeunesse est particulièrement bien représentée... ». Cette orientation, selon les acteur-ices de l'époque, répondait aux besoins du secteur au Mali. Abdoulaye Sylla, responsable des éditions Donniya, déclarait « Le taux d'alphabétisation est très faible et le manque de supports pédagogiques adaptés très grand. L'absence de livres est un des facteurs qui aggrave le taux d'analphabétisation. Les enfants nous apparaissent alors tout naturellement

⁷³ *Le livre pour enfant...*, Cécile Lebon, *Ibid.*, p.19.

⁷⁴ *Presse satirique au Mali...*, *Ibid.*



©Global Partnership for Education GPE

comme la cible privilégiée d'une jeune maison d'édition⁷⁵. » Ainsi, la chaîne du livre malienne tente de se structurer autour de la filière et tisse des liens avec des acteur·ices privé·es internationaux·ales. Dès 1998, **on observe des pratiques de co-édition au Mali** : les éditions Jamana et les éditions Beauchemin (Québec) ; les éditions Le Figuier avec Hachette.

UN BESOIN TOUJOURS PRÉSENT

Du fait du contexte démographique malien, en forte croissance avec une population très jeune, **la demande de livre a toujours été supérieure à l'offre disponible**. Déjà, en 1998, Abdoulaye Sylla relevait que « les besoins sont considérables et l'enjeu de l'éducation immense pour l'avenir national⁷⁶. » Cette forte demande d'ouvrages jeunesse n'est pas que quantitatif : il s'agit aussi, pour le monde de l'édition malien, d'offrir à la jeunesse locale des ouvrages dans lesquels elle puisse se retrouver,

se lire, se raconter. **Chez Cauris Livres, la collection Lucy a été lancée en 2013**, destinée aux enfants à partir du CP. Elle retrace, à travers des albums illustrés, l'histoire de grandes personnalités du continent africain : Miriam Makeba, Abebe Bikala, Kwame Nkruma, Fela Kuti, etc.

UNE FILIÈRE QUI SE STRUCTURE AVEC DES CONCOURS DES COOPÉRATIONS BILATÉRALES

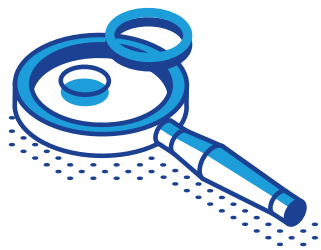
La coopération étrangère a également contribué à la structuration de la chaîne du livre. Dans les années 2000, avec pour objectif de développer une culture du livre, le Mali, avec l'appui de la coopération française, a développé **le projet d'Appui à la filière du livre au Mali (AFLAM)** afin d'avoir une conception mieux intégrée des relations internes entre les différents maillons de la chaîne du livre. Le projet constate qu'« il y a entre ces éléments une dynamique interne et une logique structurelle qui font que, à certains égards, chacun d'eux

⁷⁵ *Le livre pour enfant...*, Cécile Lebon, *Ibid.* p.19.

⁷⁶ *Le livre pour enfant...*, Cécile Lebon, *Ibid.* p.20.

dépend de tous les autres : inutile d'écrire des livres s'il n'y a pas d'éditeurs ou de produire des livres, s'il n'y a pas de lecteurs⁷⁷. » **Ce projet, dans sa partie destinée aux acteur-ices privé-es de la chaîne du livre, a permis de renseigner le travail éditorial en présence et d'identifier ses faiblesses** (impressions, possibilité de prêts, assurances, etc.). Disposant d'un fonds de 1,2 milliard de francs CFA (1,8 millions d'euros) il a notamment permis **de soutenir le fonctionnement et les productions des acteur-ices privé-es locaux-les**.

La coopération canadienne en 2011 a initié de son côté **le Projet d'appui à la gestion de l'édition** (PAGE), suspendu en 2012 puis relancé en 2014. Il visait **le renforcement des capacités du secteur du manuel scolaire au Mali et a permis aux acteur-ices de l'édition de mieux se développer**.



OPPORTUNITÉS

VERS LE SOUTIEN PUBLIC DES INDUSTRIES CRÉATIVES ?

Les pouvoirs publics au Mali, du fait de leurs faibles capacités, **sont relativement absents en termes de soutien des acteur-ices privé-es de la chaîne du livre**. Cependant, on notera que l'adoption, en 2004, **d'une Politique nationale du manuel scolaire et du matériel didactique** a permis **la libéralisation du secteur clef du manuel scolaire**. En effet, le manuel scolaire, représente dans plusieurs pays du continent africain, une source d'argent régulière, qui permet le déploiement d'autres activités de l'édition – à condition de gagner les

appels d'offre de l'État. Aussi, en 2004, **l'Université de Bamako a ouvert une filière Métiers du livre, des archives et de la documentation** destinée autant à la formation de personnels pour les institutions publiques que pour les entreprises privées des métiers du livre.

Enfin, l'État malien, dans le **cadre du CREDD, porte une vision incitative pour les industries culturelles**. Il reconnaît que la « richesses du secteur culturel est qu'il constitue un champ quasi inépuisable pour la création d'activités, propice au développement de l'auto-emploi, de petites et très petites entreprises privées et d'entreprises associatives qui peuvent jouer un rôle important pour l'emploi et la réduction de la pauvreté⁷⁸ ». Aussi, il reconnaît que ce secteur aurait besoin davantage de subventions pour lui permettre d'investir et de se structurer.

DES ACTEUR-ICES QUI S'ASSOCIENT POUR SE PROFESSIONNALISER

Dans un contexte socio-économique difficile, les professionnel·les de la chaîne du livre se sont organisé·es ces dernières années, notamment grâce à l'appui de la coopération canadienne (PAGE). On peut citer à cet effet **l'OMEL**, qui fait partie du réseau des éditeurs africains (APNET). Elle a pour objectif de : « Défendre les intérêts des éditeurs du Mali ; participer au développement de l'industrie du livre ; appuyer les pouvoirs publics dans l'élaboration et l'application d'une politique cohérente de publication et de promotion du livre ; créer un environnement favorable à la lecture ; participer au rayonnement du livre au Mali et en Afrique. » Il faut citer également l'Association malienne des libraires professionnels (AMLPP), devenue en 2020 **l'Association de la librairie indépendante du Mali**, qui permet à la dizaine de librairies indépendantes des pays de pouvoir s'organiser et mener un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.

77 *Maisons d'édition, librairies, bibliothèques : la nécessaire cohérence des maillons de la chaîne du livre : l'expérience du Mali*, Institut français, 2007.

78 *CREDD 2019-2023, Ibid.* p.78.

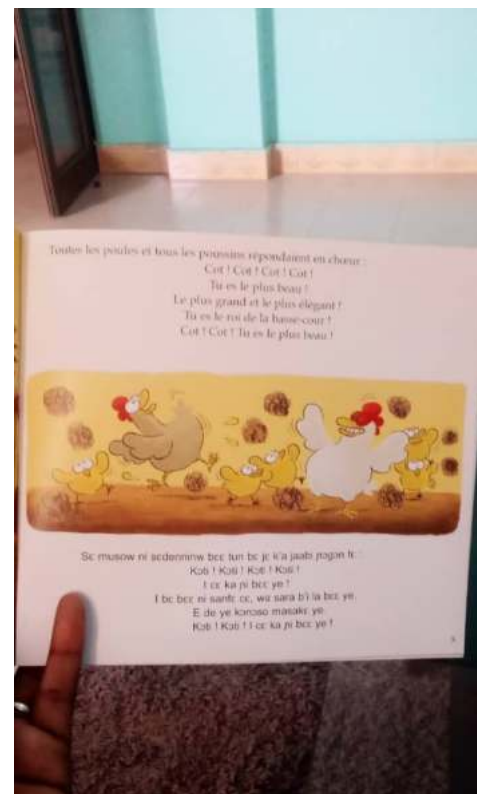
DES PRODUCTIONS EN LANGUE NATIONALE

L'édition au Mali se caractérise également par son intérêt pour les langues nationales.

D'après les résultats d'une enquête de terrain menée à Bamako, en 2005, « les treize maisons d'édition que nous avons identifiées à Bamako non seulement faisaient toutes des efforts pour publier en bamanankan, mais outre cela, notre sujet et nos questions sur l'existence d'une édition et d'une littérature en bamanankan ne paraissaient nullement étonner les éditeurs, auteurs et autres acteurs que nous avons interviewés⁷⁹. » Cet intérêt s'est construit entre appui et concurrence avec des structures publiques dédiées à l'éducation et la lutte contre l'illettrisme depuis l'indépendance, en particulier de la Direction nationale de l'alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée (DNAFLA). En effet la question de marchés des livres scolaires, nationaux (à partir de 1960) ou libéralisés (à partir de 2004), et l'enjeu des règles d'écriture des langues pratiquées oralement (codage d'impression, formats de traductions, etc.) ont été le lieu de débats entre acteur·ices du secteur privé de l'édition et public d'institutions dédiées. On note cependant que Jamana et, à sa suite, plusieurs maisons d'édition, ont choisi de publier **des ouvrages dans les langues nationales ou bilingues**, parce que s'adressant à un public juvénile. Le **succès international du *En italique* de Sess et Omar Sylla en 2019, ouvrage bilingue bamanankan-français**, mis par la suite en radio par Radio France International⁸⁰, semble confirmer cette tendance.



Petit chaperon rouge © Massiré Tounkara



Extrait du Coq vaniteux de Sess et Omar Sylla

79 Entre écrits « fonctionnels » et écrits « littéraires ». L'édition en bamanankan au Mali, Nadia Cohen, *Journal des africanistes*, 2013.

80 *Le Coq vaniteux*, RFI, 12/06/2020.



© 2012 - Global Partnership for Education Mali



FAIBLESSES



ET MENACES

UNE DEMANDE LIMITÉE PAR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Le développement d'une industrie du livre au Mali fait face d'abord à une faiblesse de la demande due au contexte socio-économique local. **Le fort analphabétisme, les lacunes persistantes dans le secteur de l'éducation et l'absence d'une pratique de lecture généralisée**, font souvent du livre un objet peu usuel, voire étranger pour de nombreux-ses maliens-nes. Son utilisation, et donc son achat, sont aujourd'hui encore culturellement réservés à une certaine partie de la population. Aussi les conditions socio-économiques

que vivent aujourd'hui les maliens-nes ne sont pas à la faveur du développement d'activités culturelles jugées secondaires. Avec un revenu mensuel moyen de 73 \$ (US), l'achat d'un ouvrage jeunesse comme le Coq vaniteux (11,5\$) représente au Mali un investissement hors de portée de la plupart des ménages.

UN SECTEUR AUX ACTEUR-ICES FRAGILES

Malgré son développement lors des trois dernières décennies, **le secteur de la chaîne du livre repose essentiellement sur un réseau d'acteur-ices déterminé-es mais qui reste fragile**. Selon plusieurs professionnel·les du livre, le secteur de l'édition au Mali manque de capacités techniques éditoriales (relecture, correction, maquette, etc.), de moyens dans la fabrication des ouvrages (impression, graphisme, etc.) et dans leur commercialisation (commerciaux, promoteur-ices, etc.)⁸¹.

Aussi, les acteur-ices du livre, du fait des lacunes de la chaîne du livre, **endossent de multiples rôles**. Certain-es éditeur-ices au Mali sont souvent d'abord des auteur-ices, qui, en plus de leur activité de création, organisent ou participent à des activités de promotion du

81 Presse satirique au Mali... Ibid.

livre. D'autres, en plus de leur activité dans le secteur du livre, ont une activité plus rémunératrice afin de subvenir à leurs besoins. **La pratique de l'écriture apparaît alors plus comme une passion qu'une activité économique.** Un-e professionnel-le de la chaîne du livre nous a cité à cet égard trois auteur-ices contemporains malien-nes reconnus à l'étranger : Fatoumata Keita, Aboubacar Eros Sisoko, Ismael Samba Traoré, qui pratiquent tous-tes d'autres activités rémunératrices en plus de l'écriture. Enfin, si l'on a assisté à la création de nombreuses maisons d'édition ces dernières décennies, **de nombreuses entreprises qui semblaient prospères ne survivent pas au départ de leur fondateur-ice.** Ainsi, **les éditions le Figuier**, reconnues à l'international et fondées par l'écrivain et co-fondateur du Festival International Étonnants Voyageurs de Bamako, Moussa Konaté, décédé en 2000, ne sont aujourd'hui plus en activité.

LE MAILLON DE L'ÉDITION QUI PEINE À SE STRUCTURER

Le paysage de l'édition au Mali repose sur une multiplicité d'entreprises de tailles très variables. Quelques maisons d'édition ont montré leurs capacités à survivre au contexte économique difficile du Mali actuel, avec des ouvrages dédiés à la jeunesse : on pourrait citer aujourd'hui les éditions **Cauris, Donniya, Édis, Jamana, La Sahelienne.** Cependant, il a été constaté que de nombreuses maisons d'édition sont en réalité des microstructures fragiles, et utilisent souvent des appartements privés ou des bureaux destinés à d'autres activités pour subsister.

Aussi le processus éditorial semble fragilisé par de multiples facteurs (faiblesse de la demande, manque de formations techniques et artistiques, coûts élevés des intrants, difficulté d'emprunter) qui peut amener certain-es acteur-ices, comme éditeur-ices) **à privilégier une édition à compte d'auteur** plutôt que

d'éditeur. Ces éditions laissent en théorie l'investissement initial de la fabrication et la charge de diffusion à la discrétion de l'auteur en échange d'une commission pour le travail de relecture, de correction et d'assemblage. Selon certain-es éditeur-ices sur place cette pratique n'est pas pour le bien de la littérature et entraîne *de facto* une dégradation de la qualité du travail éditorial.

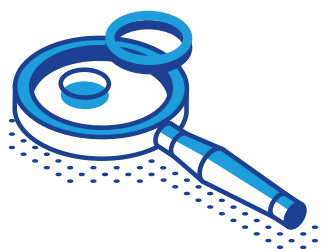
UNE DIFFUSION/DISTRIBUTION EMBRYONNAIRE

La diffusion et la distribution du livre sont restées peu développées au Mali, **et n'apparaissent jamais comme le travail dédié d'une entreprise spécialisée.** La diffusion des nouveaux ouvrages au Mali est du ressort des maisons d'édition ou des auteur-ices dans le cas des éditions à compte d'auteur. Aussi, la distribution d'ouvrages se fait autant dans des boutiques spécialisées (librairie, bouquiniste, etc.) et dans des boutiques aux activités voisines (papetiers, imprimeurs, etc.), que par le biais d'entreprises plus lointaines du secteur du livre (quincaillier, station-essence, etc.).

Le secteur de la librairie indépendante peut compter sur une dizaine d'acteur-ices – dont une librairie uniquement destinée à la jeunesse⁸² – qui ont prouvé leur résilience en poursuivant leurs activités ces dernières années, malgré la crise. Ces librairies, qui **se concentrent dans le sud du pays**, particulièrement à Bamako, reposent souvent sur le marché du livre scolaire ou la papeterie. Du fait d'un manque de régulation du secteur, elles pâtissent fortement de la concurrence légale (d'autres commerces), ou illégale (commerces non enregistrés, ou ouvrages piratés). Selon un témoignage recueilli, l'édition malienne reste minoritaire dans les catalogues des librairies locales et **la presque intégralité des ouvrages jeunesse vendue serait en langue française.**



© 2012 - Global Partnership for Education Mali



OPPORTUNITÉS

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE DU LIVRE MALIEN ?

Les Technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent, par la généralisation de la téléphonie mobile et d'internet, à certain-es acteur-ices d'entreprendre aujourd'hui au Mali des initiatives pour développer la chaîne du livre. L'éditeur **malien Bibook** permet la diffusion et la distribution à travers une application numérique gratuite pour téléphone portable qui peut s'utiliser hors connexion⁸³. Souvent vu comme une concurrence au secteur du livre, le développement du livre numérique pourrait pourtant, à condition d'en garantir l'accès auprès de ses populations, constituer une opportunité pour

le livre au Mali. Le 19 avril dernier, la page Facebook de l'éditeur mettait d'ailleurs ses lecteur-ices au défi de faire mieux que le ministre de la Culture et la mission française de la coopération avec le projet AFLAM.



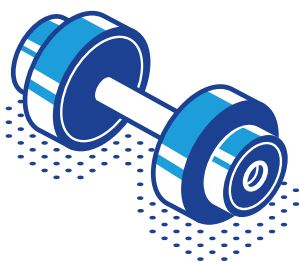
83 L'éditeur numérique Bibook : une innovation au Mali, Africultures, 2020.

EXISTENCE DE RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE

Ce critère examine l'étendue des réseaux de lecture publique sur les territoires, via l'existence de bibliothèques institutionnelles, des structures associatives et/ou de fondations privées.

Le Mali possède un **réseau de lecture publique insuffisant** en regard des besoins du pays.

Riche de son **histoire** patrimoniale autour du **manuscrit**, le Mali s'est mobilisé, dès les années 70, avec le **soutien de la coopération française**, pour le **développement d'une politique de lecture publique** dans le pays. Cependant compte tenu de la taille du pays, et des conséquences du contexte national actuel, **le réseau de lecture publique semble insuffisant** et mériterait un plus grand investissement des pouvoirs publics pour **permettre l'accès au livre à un plus grand nombre**.



FORCES D'UNE TRADITION DU MANUSCRIT...

On peut remonter l'histoire de la bibliothéconomie malienne à l'empire du Mali et à la tradition coranique particulièrement reconnue à Tombouctou. **La Medersa**, institution d'éducation coranique de Sankoré, au XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, accueillait plusieurs milliers d'étudiant·es et des familles d'érudit·es (marabouts)

qui **préservaient dans leurs bibliothèques des manuscrits d'enseignements**. Le manuscrit et sa destruction ou sa conservation ont d'ailleurs été un des enjeux au début de la guerre de 2012, entre forces séparatistes produisant des autodafés et loyalistes médiatisant leur sauvetage. Aujourd'hui **avec l'appui de l'UNESCO, l'archivage et la numérisation de la plupart de ces ouvrages** passent par l'Institut des hautes études et de recherches islamiques Ahmed-Baba (IHERI-AB), mais une tradition des bibliothèques privées de manuscrits est restée présente.

... À LA MOBILISATION POUR LA LECTURE PUBLIQUE

Les pouvoirs publics au Mali se mobilisent depuis plusieurs décennies sur la question de la lecture publique. À partir de 1977, ils déclenchent **l'Opération lecture publique (OLP)**, avec l'appui de la coopération française, avant même la constitution d'un ministère de la Culture. Elle permettra, en vingt ans, de constituer une **cinquantaine de bibliothèques de cercles**⁸⁴ d'abord en région puis à Bamako. Se basant sur la motivation des acteur·ices locaux·les, qui mettaient par exemple à disposition des locaux et du personnel, l'OLP permettait la mise en place de fonds documentaires plutôt destinés à la jeunesse malienne. Cette opération a également permis de mettre en fonction un Wagon bibliothèque⁸⁵, bibliothèque itinérante sur rails desservant 11 localités⁸⁶ qui s'est arrêtée avec la dégradation de la ligne de chemin de fer reliant le Mali au Sénégal.

Ce premier réseau a bénéficié de la constitution de **nouvelles institutions dédiées**, au sein du ministère de l'Éducation en 2000 avec la création de la Cellule des bibliothèques scolaires (CBS), et au sein du ministère de la Culture en 2001 et la création **du CNLP**. Ce dernier, qui a remplacé l'OLP, est **rattaché à**

84 Les Cercles sont au Mali des collectivités locales entre la région et la commune.

85 *Le rôle des bibliothèques dans la société malienne*, Amadou Békaye Sidibé, 11/12/2012.

86 Cette institution de lecture publique était toujours en activité en 2015.



© 2012 - Global Partnership for Education Mali

la Direction nationale des bibliothèques et de la documentation et dispose de moyens financiers propres pour lui permettre de financer l'achat de livres et de dispenser des formations.

UNE STRUCTURATION PROGRESSIVE AVEC L'APPUI DE COOPÉRATIONS ÉTRANGÈRES...

La lecture publique au Mali qui, déjà à l'époque de l'OLP, bénéficiait de l'appui français, a poursuivi sa structuration grâce au concours de soutiens étrangers.

La création du CNLP qui met fin à l'OLP, **signe la reprise en main par l'État malien du secteur du livre et de la lecture publique.** La première composante du **projet AFLAM** était destinée à l'amélioration du réseau de lecture publique. Ainsi **dans les années 2000**, le projet a permis **la construction de la médiathèque de Bamako au sein du CNLP** ainsi que **des agrandissements, des rénovations, et des dotations en matériel informatique, et des dispenses de formation** dans plusieurs bibliothèques du réseau.

La coopération décentralisée française a également permis le développement de certains centres de lecture. On pourrait citer à cet égard, **la bibliothèque de Kayes** qui a bénéficié du jumelage de sa ville avec la ville d'Evry (dons de matériels, formations, ressources financières).

Peut-être du fait de la forte impulsion française dans le secteur du livre au Mali, **l'OIF ne s'est impliquée que tardivement sur ce territoire.** À partir de 2007, un **réseau de 13 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)** a été constitué pour venir intégrer le réseau de lecture publique national. Selon l'Institut Goethe, en 2021, « 27.158 ouvrages ont été déposés dans les CLAC (soit une moyenne de 2.089 livres par centre). Les jeux sont au nombre de 617 (soit une moyenne de 47 jeux par centre). En plus des livres et des jeux, les 13 CLAC sont abonnés depuis juillet 2011 à 9 titres de périodiques nationaux et internationaux⁸⁷. »

⁸⁷ Lecture : Un impact essentiel sur l'éducation, Youssouf Doumbia, Goethe Institut.

...ET D'ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

La lecture publique bénéficie, enfin, de **l'activité de nombreuses associations sur son territoire**, dont certaines se sont tournées vers la lecture publique. Parmi elles, Amadou Békaye Sidibé, en 2019 souligne particulièrement l'importance de « **l'Association pour la Lecture Éducation et le Développement (ALED)** et ses 44 bibliothèques scolaires, **Culture et Développement** qui soutient les bibliothèques de la région de Tombouctou, **MaliRA (Mali – Rhône-Alpes)** qui compte 6 bibliothèques⁸⁸ ». Ce réseau d'acteur-ices, complété par des bibliothèques privées et/ou religieuses, n'est pas toujours encadré par les autorités publiques qui ne disposent pas de données qualitatives ou quantitatives précises sur leurs activités.

UN PERSONNEL FORMÉ AUX MÉTIERS DU LIVRE, DES ARCHIVES ET DE LA DOCUMENTATION

Le personnel des lieux de lecture publique a bénéficié de **la création en 2004 de la filière Métiers du livre, des archives et de la documentation à la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines (FLASH)**. Cette formation initiale, toujours en activité, a permis de recruter des spécialistes en sciences de l'information dans de nombreux services publics. Le réseau de lecture publique en a bénéficié, remplaçant ainsi un personnel qui n'était pas formé à ses missions.

Depuis les années 80 de **nombreuses formations continues** ont été dispensées dans le cadre de l'OLP puis par le CNLP, par le **Réseau malien de documentation pour le développement (REMADOC)** ou encore dans le cadre du projet AFLAM.

iUT Institut Universitaire de Technologie

ULS-HB Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

CONCOURS D'ENTRÉE À L'IUT 2019-2020

Les mercredi 30 et jeudi 31 octobre 2019

La Direction de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako annonce l'ouverture de concours pour le **DUT** et la **Licence professionnelle** dans les filières ci-après :

- ▶ **Métiers du Livre, des Archives et de la Documentation** (DUT, Licence pro. en Numérisation des Documents, Licence pro. en Numérisation des manuscrits anciens)
- ▶ **Communication des Organisations** (Licence pro.)
- ▶ **Mise en Scène** (Licence pro.)
- ▶ **Métiers du Multimédia et de l'Internet** (Licence pro.)

Les bacheliers qui font leur préinscription en ligne au compte de l'IUT doivent obligatoirement déposer leurs dossiers de candidature avant le début du concours.

▶ La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **lundi 28 octobre 2019**.

Les dossiers seront reçus contre le versement d'une somme de cinq mille (5 000) francs CFA, non remboursables.

Pour des informations complémentaires, adressez-vous au service de la scolarité ou à la Direction des études de l'IUT sis au campus universitaire de Kélele. Tél. : 76 28 58 70 / 76 22 10 92 - E-mail : contact.iut@ulshb@gmail.com

Publication de l'Institut Universitaire de technologie pour le concours d'entrée au DUT et la licence professionnelle dédiés aux Métiers du livre, des archives et de la documentation, 2019.



FAIBLESSES

UN RÉSEAU INSUFFISANT QUI SUBIT LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE

La couverture nationale de lecture publique semble insuffisante au Mali surtout au regard de la taille du pays : compte tenu de la taille du pays (1,241 million km²), l'équipement de son territoire en services publics est un enjeu de taille pour l'État. Selon les données de la Direction nationale des bibliothèques et



© Wagon bibliothèque - opération Lecture Publique, Colegio CEU San Pablo Sevilla.

de la Documentation, recueillies en 2019 par Amadou Békaye Sidibé (conservateur à la Bibliothèque nationale du Mali en 2012), **le pays ne compterait que 206 lieux de lecture publique toutes typologies confondues soit une moyenne nationale d'un peu plus d'une bibliothèque pour 100 000 habitants**⁸⁹.

De plus, **la crise que traverse le pays depuis 2012 a freiné le développement de la lecture publique**. Dans un contexte de guerre civile et de forte instabilité institutionnelle interne, l'enjeu de la lecture publique semble devenir secondaire.

Enfin **le livre et les bibliothèques sont devenus la cible de certains groupes armés**, dans la mesure où ce secteur serait le symbole de l'autorité des institutions publiques, la source de savoirs impies ou l'expression de l'impérialisme occidental. Ainsi, Amadou Békaye Sidibé relevait **des attaques contre des bibliothèques ou des CLAC essentiellement dans le nord du pays**, qui ont conduit à des pillages

et à des autodafés à Gao, Goundam, Kidal, Ménaka, Niafunké.

DES DIFFICULTÉS DE LIEUX ET DE FONDS DE LECTURE PUBLIQUE MALIENNE

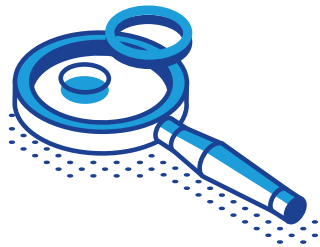
Le **réseau de lecture publique au Mali rencontre, à l'échelle de chaque bibliothèque, des problèmes similaires**, souvent **produits du manque d'investissement** des pouvoirs publics :

- Les lieux de lecture publique, **faute de normes officielles**, se limitent aux directives informelles de l'OLP dans les années 70 : une recommandation de 60m². Amadou Békaye Sidibé estimait que sur le panel étudié **74 % des bibliothèques avaient un espace fonctionnel limité à une seule pièce**, ne permettant dès lors **aucune polyvalence** des espaces en fonction des publics (discussions, espace jeu, coins lecture, etc.) pourtant essentielle à ces établissements⁹⁰ ;

89 *Les bibliothèques du Mali...*, Amadou Békaye Sidibé, *Ibid.* p.30.

90 *Les bibliothèques du Mali...*, Amadou Békaye Sidibé, *Ibid.* p.30.

- **Les fonds documentaires ont vieilli et apparaissent aujourd'hui appauvris.** En 2019 la plupart des bibliothèques n'avaient **pas de budget dédié aux acquisitions** : selon Amadou Békaye Sidibé sur les 39 plus grandes du pays (soit 20,5 %) seules 8 bibliothèques disposaient d'un budget d'acquisition⁹¹. La plupart des bibliothèques disposeraient de fonds insuffisants (à peine 400 documents), obsolètes et inadaptés⁹².



OPPORTUNITÉS

LE NUMÉRIQUE, UNE OPPORTUNITÉ ?

La révolution qu'a entraînée la diffusion des TIC dans la bibliothéconomie contemporaine pourrait laisser espérer des changements de pratiques augmentant sensiblement l'efficacité des lieux de lecture publique au Mali. En effet, la diffusion de documents numériques, le renforcement de capacité par des formations à distance ou simplement la diffusion de pratiques de lecture pourraient répondre à des problématiques locales (lacunes structurelles du réseau en documents, formations et/ou en communication).

Amadou Békaye Sidibé notait que, en 2019, « seules 13 des 114 bibliothèques répertoriées dans les régions (soit 11 %) disposent d'un ordinateur (et un seul). » Aussi, poursuit-il « seulement 40 bibliothèques (soit 19 %) ont une connexion à Internet⁹³. »

Dès lors l'opportunité des TIC et de la révolution numérique est très fortement conditionné à l'accès aux matériels et réseaux nécessaires à leur utilisation ainsi qu'à **un budget de maintenance du matériel.**



MENACES

**UN RÉSEAU DE LECTURE
PUBLIQUE FRAGMENTÉ,
PEU COORDONNÉ...**

Malgré sa son développement et sa structuration à travers différentes institutions dédiées à partir des années 2000, le réseau de lecture publique souffre du **manque de coordination des pouvoirs publics**. La création de deux institutions, la Direction nationale des bibliothèques et de la documentation (DNBD) et le CNLP, ainsi que de la Cellule des bibliothèques scolaires (CBS) dépendant de deux ministères distincts, sur un même réseau de lecture publique, a fait l'objet de conflits et continue à poser la question des rôles respectifs des deux tutelles différentes⁹⁴. En 2019, la DNDB ne semblait pas disposer de moyens de coordination et d'outils de contrôle adéquats pour le suivi du réseau de lecture publique. À ces difficultés institutionnelles, vient s'ajouter la multiplicité de typologies et d'acteur·ices impliqués dans la lecture publique au Mali. La coordination par les pouvoirs publics d'un réseau fait d'acteur·ices de la société civile, d'ONG, de lieux sous la gestion de collectivités locales, de lieux issus de coopération bilatérale ou inter-

91 *Les bibliothèques du Mali...*, Amadou Békaye Sidibé, *Ibid.* p.31.

92 *Maisons d'édition, librairies, bibliothèques...*, Institut Français, *Ibid.*

93 *Les bibliothèques du Mali...*, Amadou Békaye Sidibé, *Ibid.* p.31.

94 *Les Bibliothèques du Mali...*, Amadou Békaye Sidibé, *Ibid.* p.30.



© 2021 - UNICEF Mali

nationale, semble particulièrement difficile. **La difficulté à trouver des données stables et actualisées** sur le réseau de lecture publique témoigne **du manque de connaissances des autorités publiques sur l'état du réseau** : selon différentes sources officielles **il y aurait entre 70 et 300 bibliothèques scolaires au Mali, toutes typologies confondues.**

... PAS ASSEZ SOUTENU PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Du fait de son contexte national, **l'État malien semble peiner à maintenir son réseau de lecture public.** Souffrant d'un manque de ressources, les lieux se dégradent faute d'entretien après leurs créations⁹⁵ : en 2007 le projet AFLAM notait qu'au sein du réseau des bibliothèques de cercles, à la fin des années

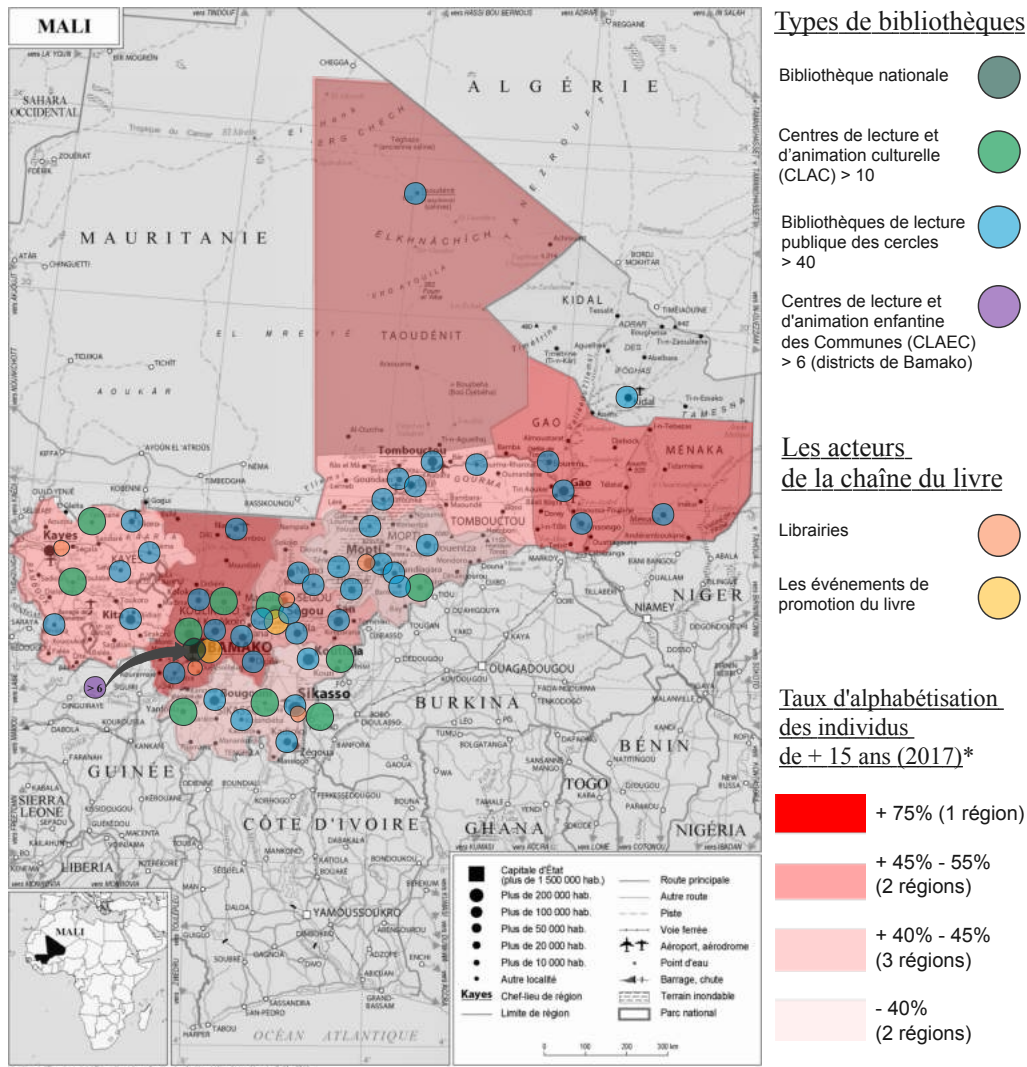
90, une vingtaine de lieux de lecture publique n'étaient plus investis, notamment du fait du manque de suivi (pas de budget alloué à des visites de contrôle technique sur le terrain). **Fatogoma Diakité, ancien responsable de l'OLP⁹⁶, rapportait à Takam Tikou en 2010** « si je devais recommencer ce projet, je crois que je m'attacherais beaucoup plus au suivi. On ne voyait ces bibliothèques qu'une fois tous les dix-huit mois, c'est trop espacé, même s'il faut reconnaître que le pays est très grand. **Il aurait fallu rendre visite à ces bibliothèques régulièrement tous les deux mois...** Quand les gens ne vous voient pas, ils s'endorment un peu⁹⁷ ».

95 *Maisons d'édition, libraires, bibliothèques...*, Institut Français, *Ibid.*

96 Il a également été le coordinateur du projet AFLAM et responsable du programme CLAC-Mali.

97 *D'un projet de coopération à un Centre national...*, Viviana Quiñones, *Ibid.*

CARTOGRAPHIE DU PAYS : SECTEUR DU LIVRE ET TAUX D'ALPHABÉTISATION *



* Chiffres non disponibles pour la région de Kidal
Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

► **Le Mali** se caractérise par l'immensité de son territoire, dont les parties septentrionales, désertiques, sont peu habitées et très isolées du pouvoir central situé à Bamako. L'absence de données concernant l'alphabétisation pour la région de Kidal ou le nombre de lieux associatifs de lecture publique sur le territoire révèle un manque de lisibilité des pouvoirs publics sur l'enjeu de la lecture au Mali.

► **Les infrastructures dédiées au livre** se situent principalement dans la partie méridionale du pays, et se concentrent particulièrement autour des centres urbains de Bamako, Ségou, Kayes et, dans une moindre mesure, Sikasso et Mopti.

► **Un désert institutionnel semble se dessiner au nord de la région de Mopti**, au sud de la région de Tombouctou et à l'ouest de la région de Gao, aujourd'hui au cœur de la zone d'instabilité du pays.

► **Kayes** (2,5 millions d'habitant-es), **Mopti** (2,5 millions d'habitant-es), et **Sikasso** (3,5 millions d'habitant-es) connaissent des taux d'analphabétisme élevés (>55%) que l'on peut rapporter à un nombre de lieux dédiés au livre relativement faible (inférieur à 10).



ACTEUR·ICES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ŒUVRANT IMPLIQUÉ·ES AUPRÈS DES LECTEUR·ICES

Ce critère vise à examiner **l'existence d'acteur·ices associatif·ves travaillant sur le livre et la lecture** en identifiant particulièrement **les associations nationales éducatives**, ainsi que des **associations nationales pour la promotion du livre**.

Le Mali comme beaucoup de pays de la sous-région, a bénéficié, du fait de sa situation économique et sociale et de son cheminement vers une démocratie libérale, du développement **d'un tissu associatif dynamique** touchant à différents domaines où l'État se montre déficient, comme dans le secteur de **l'éducation et de la culture**. Le Mali bénéficie particulièrement d'initiatives venant de l'étranger qui mobilise une **population diasporique investie** à distance pour le développement du pays.

DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'ÉDUCATION TRÈS PRÉSENTES AU MALI

L'éducation, du fait de l'urgence humanitaire que vit le Mali depuis plusieurs années, semble être un secteur particulièrement investi par les organisations de la société civile (OSC). On note d'abord la présence d'associations nationales, comme **l'association pour la lecture, l'éducation et le développement**, dans le secteur de la lecture publique, **l'Institut pour l'éducation populaire (IEP)**, **l'association contre l'illettrisme et l'analphabétisme au Mali (ACIAM)**, ou encore **l'Association malienne des professeurs de langue française (AMAPLAF)**.

On note ensuite la présence d'associations internationales de développement comme **le Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural (GRDR)**⁹⁸ ou humanitaires comme l'initiative **Un enfant par la main** ou, plus spécifiquement sur les questions du livre, **Biblionef**.

DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EFFICACES MALGRÉ LE CONTEXTE NATIONAL

Malgré le contexte, **le secteur de la culture reste investi par un monde associatif résilient**. On notera la présence d'associations dédiées plutôt au théâtre (comme Kuma Sô Théâtre ou Anw Jigi Art), d'autres fortement liées à l'éducation (comme la Cabane des arts), au spectacle vivant (Culture en partage), **et au livre (Fonds des prix littéraires du Mali)**.

Les associations semblent profiter **de lieux culturels** favorisant leur développement. Le Centre culturel Kôrè permet des actions autour de l'éducation, la recherche mais aussi la production et la diffusion de projets artistiques locaux à Ségou. On pourra également citer La Maison des solutions à Bamako qui permet d'héberger plusieurs associations et entreprises artistiques locales, dont les éditions numériques bibook.

Si ce réseau d'OSC culturelles reste modeste, il se distingue par sa motivation et son activisme. Ainsi, l'association **Kalan Ani Gnèta - Un livre pour deux mains (1LP2MKAG)**⁹⁹, créée en 2015, organisait, à l'automne 2020, **son salon annuel dédié à la littérature jeunesse**.

98 Mali, GRDR, 2021.

99 Qui-sommes-nous, asso1lp2mkag.com, 2021.



© 2008 - World Bank Photo Collection Su Mali

UNE DIASPORA MALIENNE TRÈS ACTIVE

À noter que de nombreuses associations internationales dédiées au développement sont soutenues dans le monde par **une diaspora très organisée** et active qui désire s'investir dans le développement de son pays¹⁰⁰. Cette aide prend la forme d'envoi direct d'argent aux communautés d'origines ou d'appui à des entreprises privées, ou encore d'associations (comme par exemple l'Association des Maliens de France pour la Solidarité). Elles sont capitales pour le développement du pays. Selon la Banque mondiale, la diaspora malienne

installée en France aurait envoyé jusqu'à 135 millions de dollars en 2014. D'ailleurs Hamedy Diarra président du Haut Conseil des Maliens de France (HCMF) déclarait, en 2019, que « ce sont les Maliens de la diaspora qui ont construit le Mali¹⁰¹. » Dans le secteur du livre, Modibo Bah responsable de la Cellule des bibliothèques scolaires (CBS) témoignait du désir souvent peu réfléchi et mal coordonné d'associations françaises de descendants maliens **proposant des dons massifs de livre** pour répondre à l'analphabétisme national.

100 Association des maliens de France pour la solidarité, alfortville.fr, 2021.

101 « Où va l'argent de la diaspora malienne », Arthur Frayer, *Les Echos*, 06/09/2016.

UN RÉSEAU INTERNATIONAL PARTICULIÈREMENT MOBILISÉ AU MALI

Jusqu'à la fin des années 2000, l'Association des libraires francophones organisait encore la caravane du livre au Mali. Cet événement itinérant visait « l'accessibilité du livre à tous par la réduction des coûts. La promotion du livre à travers des animations dans les établissements et dans des endroits publics est aussi une priorité incontestable de cette caravane¹⁰². »

L'État malien fait également appel à des associations internationales pour le soutenir dans le secteur éducatif comme avec **l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)**¹⁰³. Cette dernière propose de lancer, lors de la journée mondiale du livre le 23 avril 2021, **un club de lecture dédié aux livres africains** de qualité traitant des thèmes des ODD¹⁰⁴.

Au Mali, le contexte actuel appelle plusieurs **ONG** à se mobiliser sur des thématiques de **développement de l'éducation**, touchant parfois la question du livre et de la lecture : on y trouve des ONG, nationales comme l'association contre l'illettrisme et l'analphabétisme au Mali et étrangères comme Biblionef qui agit sur le territoire avec l'appui de la diplomatie française.

Dans **un contexte national de carences de l'État** dans le **secteur éducatif**, certaines de ces associations viennent jouer un rôle structurel : en 2015, l'association pour la Lecture, l'Éducation et le Développement (ALED), revendiquait d'avoir permis la structuration d'une dizaine de maisons d'édition, et d'avoir contribué à la mise en place de plus de 80 bibliothèques dans le pays et de 154 coins lectures dans les écoles.

On peut noter également **la présence de quelques acteur·ices associatif·ves qui portent des actions à visée plus culturelles** comme l'association Kalan Ani Gneta (un livre pour deux mains), qui vise à la diffusion, la promotion, le partage de productions littéraires locales.



102 *Archives Mali*, Libraires Francophones.org, 2021.


103 Par exemple en 1999 avec *l'Étude prospective/Bilan de l'éducation en Afrique. Le cas du Mali*, Bamako, Association pour le développement de l'éducation en Afrique, ministère de l'Éducation de base.

104 Les soumissions sont désormais ouvertes sur <http://bit.ly/SDGBookClubAfrica>.





ACTIONS DE MÉDIATION ET MOTIVATION DES ACTEUR·ICES



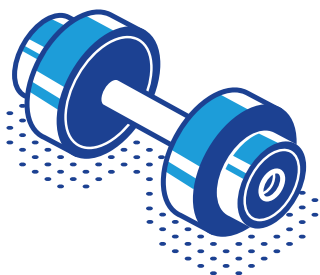
Il s'agit ici d'examiner l'état de la motivation des acteur·ices clefs, d'abord à travers l'examen des actions de médiation autour du livre développés à l'échelle nationale ; ensuite en analysant l'implication et la mobilisation des Instituts français et des acteur·ices public·ques et privé·es locaux dans le développement du projet.

Le Mali se caractérise par la **mobilisation de ses acteur·ices privé·es**, sur le livre et la lecture, en particulier dans le secteur jeunesse. La participation des autorités publiques au projet Ressources éducatives et plus généralement au développement du livre et de la lecture semble **conditionnée par la résolution de la crise que le pays** traverse depuis une dizaine d'années qui nécessiterait un **appui plus conséquent de la communauté internationale**.

Cette partie de l'étude a été fortement impactée par l'impossibilité de mener une étude de terrain qui aurait dû nous permettre l'observation *in situ* des acteur·ices. L'analyse qui suit repose sur les **déclarations des différent·es acteur·ices interrogé·es** à distance durant notre étude.

ACTIONS DE MÉDIATIONS AUTOUR DU LIVRE À ÉCHELLE NATIONALE

Malgré un contexte actuel peu propice aux actions de médiation et de promotion du livre, des acteur·ices privé·es continuent d'animer des événements, en particulier sur la littérature jeunesse. Aussi le développement de contenus en distantiels dans l'éducation pourrait profiter au livre et à la lecture publique, à la condition qu'il soit investi par les pouvoirs publics.



FORCES LE MALI, LIEU DE RENDEZ-VOUS CULTUREL

Le pays, reconnu pour son histoire séculaire et la richesse artistique de son patrimoine a profité au début des années 2000 d'un rayonnement culturel local soutenu par des acteurs internationaux qui a profité au secteur du livre malien. En 2011 l'ALED déclarait encore : « Chaque année de nombreuses manifestations se font autour du livre. On peut noter entre autres : la Caravane du livre et de la lecture, Étonnants voyageurs, la Rentrée littéraire, Lire en fête... ; des événements au cours desquels sont organisés des expositions-ventes de livres, des jeux ou cafés littéraires, des jeux et concours de lecture. C'est l'occasion pour les différents acteurs du livre de se rencontrer et d'échanger des carnets d'adresse. Des témoignages vivants y sont partagés et de nouvelles opportunités sont envisagées sur le livre et la lecture. » Ces événements permettaient à la fois la médiation

du livre et de la lecture auprès de nouveaux publics, mais aussi de visibiliser et de soutenir l'activité des acteur·ices associatif·ves et économiques.

LE RÉSEAU ASSOCIATIF LOCAL À L'INITIATIVES D'ÉVÉNEMENTS AUTOUR DU LIVRE JEUNESSE

Le paysage de la médiation et de la promotion du livre et de la lecture semble aujourd'hui principalement occupé par des acteur·ices privé·es et associatif·ves du monde de l'éducation et de la culture.

Du côté de l'éducation, les nombreuses OSC présentes sur le territoire malien, pour répondre aux enjeux pédagogiques nationaux, organisent des événements pour diffuser des pratiques de lecture chez les plus jeunes. L'ALED, par exemple, organise chaque année une Semaine de lecture dans la région de Ségou qui permet la mise en relation des élèves et des enseignant·es avec des professionnel·les de la culture et du livre.

Du côté de la culture, à part la Fo'Arts aux manuscrits de l'association Kalan Ani Gnèta Un livre pour deux mains (1LP2MKAG), l'événement principal du livre au Mali est **la Rentrée littéraire qui permet depuis 2008 aux acteur·ices du livre au Mali et dans la sous-région de se retrouver autour d'un espace de partage, de débats, et de rencontre, et de diffusions et de distribution avec leurs lecteur·ices**. La rentrée est également un événement pour la création par la remise de différents prix littéraires avec des bourses allant de un à cinq millions de francs CFA.





© 2012 - Global Partnership for Education Mali



FAIBLESSES

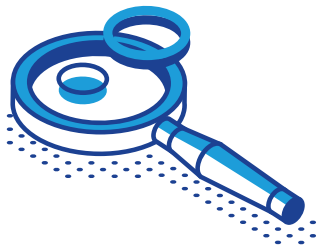
UN CONTEXTE
PEU PROPICE
AUX ACTIONS DE
MÉDIATION

La situation malienne et l'installation d'un climat d'insécurité permanente sur l'ensemble du pays associé à la crise pandémique mondiale semble avoir porté un coup au dynamisme des acteur·ices et aux différents temps et actions de médiation en faveur du livre et de la lecture. La caravane du livre ne passe plus depuis de nombreuses années au Mali, Le festival Étonnants voyageurs, selon des témoignages, s'est délocalisé du fait du contexte sécuritaire, Lire en fête n'a plus lieu depuis 2019. **Aussi l'instabilité globale, et le ralentissement des échanges internationaux qu'il a induits, a diminué les possibilités de rencontres, et de partenariats à l'étranger pour un secteur du livre qui en dépend fortement habituellement :** les éditions Tombouctou par

exemple, qui devaient participer au Salon du livre de Paris étaient dans l'attente de savoir si elles pourraient participer à cet événement international essentiel pour son activité.

AUJOURD'HUI CARACTÉRISÉ PAR L'ABSENCE DE L'ÉTAT

Du fait du contexte national complexe, le paysage de la médiation et de la promotion du livre et de la lecture est caractérisé par l'absence d'investissement des pouvoirs publics aujourd'hui. Il n'existe aucun événement porté par le ministère de la Culture ou de l'Éducation autour du livre et de la lecture. Un membre de l'administration culturelle nous rapportait que « le Salon du livre ne s'organise pas du fait de manque de moyen. » Le seul événement à portée internationale dédié au livre au Mali – La Rentrée littéraire, est d'ailleurs le fruit du travail de ces acteur·ices de la chaîne du livre pour répondre aux carences en promotion du livre au Mali. Cet événement est cependant reconnu par les pouvoirs publics culturels, et, à la marge, soutenu financièrement.



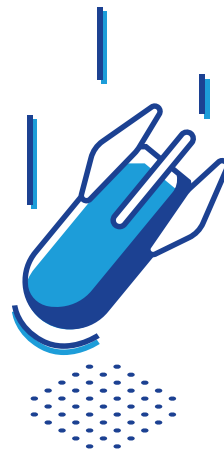
OPPORTUNITÉS

L'OPPORTUNITÉ DU DISTANTIEL ?

Le contexte national malien de montée de l'insécurité que l'État ne parvient pas, pour le moment, à enrayer, associé à la crise pandémique mondiale, pourrait favoriser l'émergence de moyens de médiation et de promotion du livre à distance.

Le livre était déjà relayé **sur des medium** de fortes audiences comme à la radio ou à la télévision : il existerait trois émissions à la télévision malienne qui traitent du livre (Lire ensemble, Le Café littéraire, Le Boulevard des écrivains).

Mais l'accès au livre et la promotion de la lecture pourrait peut-être profiter du développement de l'enseignement à distance. La crise de la Covid-19 semble avoir accéléré la production d'enseignements fondamentaux et supérieurs à distance pour répondre à l'impossibilité de plus en plus forte d'accéder aux écoles ; que ce soit pour des raisons économiques (travail la journée), d'insécurité ou de santé. En 2020, le ministre de l'Éducation de l'époque, Mahamadou Famanta, saluait le développement de ce type de formation, qui ont commencé à être proposée par Kingui School, par exemple. **« Notre vision va au-delà de cette crise sanitaire, affirme le ministre. Il s'agit pour nous de mettre en place un dispositif de formation à distance pérenne qui vienne en complément du système de formation présente¹⁰⁵. »** Le partenariat entre Kingui School et Orange permet à ses utilisateur·ices d'accéder gratuitement à la plateforme d'enseignement.



MENACES

L'ARLESIENNE DES TIC

Alors que la révolution numérique et la diffusion des TIC offre de nouvelles opportunités dans de multiples secteurs et est largement promue par des entreprises multinationales sur les marchés encore très disponibles d'Afrique de l'Ouest, et que de nombreuses acteur·ices publiques et privées y voient une solution pour répondre aux problématiques profondes de développement du pays, il faudra s'interroger sur la réalité de leur impact dans le contexte actuel. En effet, l'enseignement à distance, et la diffusion d'œuvres numériques pourrait permettre une avancée conséquente pour le partage et la promotion d'œuvres de littérature jeunesse. Cependant ce développement est conditionné par la mise à disposition pour tous·tes d'infrastructures (aujourd'hui dépendant uniquement du secteur privé) garantissant l'accès à ces données. Or en 2020 on estimait qu'Internet **ne couvrait que 24 % du territoire national**, et que selon DataReportal seuls 4,85 millions (environ 25 %) de Malien·nes disposaient d'une connexion¹⁰⁶. **Utiliser ce médium pour la littérature jeunesse viendrait alors renforcer les inégalités actuelles, excluant encore davantage les individus les plus marginalisé·es.**

105 « Coronavirus au Mali, la crise sanitaire donne un coup d'accélérateur à l'enseignement en ligne », *Le Monde*, 11/05/2020.

106 https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/11/coronavirus-au-mali-la-crise-sanitaire-donne-un-coup-d-accelerateur-a-l-enseignement-en-ligne_6039339_3212.html



IMPLICATION DE L'INSTITUT FRANÇAIS ET MODALITÉS DE COLLABORATIONS ENVISAGÉES

L'implication du réseau culturel français est mesurée à la fois sur **des critères objectifs**, fondés sur les déclarations des IF dans la grille évaluative concernant **leur volonté de s'engager dans le projet** Ressources éducatives et sur **des critères plus subjectifs**, relatifs à **l'intérêt démontré** pour contribuer au bon déroulement de la mission d'expertise et de production d'études pour l'IF.

L'INSTITUT FRANÇAIS À BAMAKO...

La coopération française est historiquement impliquée dans le développement du livre et de la lecture au Mali à travers les actions de l'Institut français.

L'Institut français à Bamako (auparavant appelé Centre culturel français de Bamako) propose les services d'une médiathèque qui dispose d'un fonds de 30 000 titres tous supports confondus, et dispense des animations ludiques et pédagogiques tout au long de l'année. L'institut français à Bamako dispense également des formations linguistiques en français et en bambara et en informatique. Enfin il est un des lieux de diffusion emblématiques de la capitale malienne et sert à cet égard les acteur·ices du livre : il soutient activement la Rentrée littéraire chaque année, et a permis la tenue de la dernière Fo'Arts aux manuscrits dans ses locaux.

... EN FAVEUR DU PROJET RESSOURCES ÉDUCATIVES...

La coopération française est également un des piliers de l'action des pouvoirs publics concer-

nant le développement du livre au Mali. En effet la France a soutenu l'Opération lecture publique à partir de 1977 jusqu'en 2020, puis le FSPI AFLAM dans les années 2000.

Aujourd'hui, le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France se dit volontaire et prêt à accompagner le projet Ressources éducatives et à signer une convention de partenariat. Si la coopération ne mobilise pour le moment aucun poste spécifique sur la question du livre et de la lecture publique, il se dit prêt, dans le cadre du projet Ressources éducatives, à mettre à disposition du projet des ressources humaines (1/2 ETP), et des espaces spécifiques (salles de réunion, bibliothèques, ...) pour le projet.

...QUI POURRA COMPTER SUR DE NOMBREUX PARTENAIRES LOCAUX

Le projet Ressources éducatives pourrait bénéficier d'un tissu d'acteur·ices présent·es sur le territoire et disponibles pour mener conjointement des projet éducatif et culturel autour du livre et de lecture.

- Les organismes internationaux liés à la culture et à l'éducation. Très investis au Mali ils sont des partenaires privilégiés sur les sujets de développement, comme l'OIF sur la lecture publique ou l'UNICEF sur les manuels scolaires.
- La coopération décentralisée française. Selon Sadio Soukouna and Hawa Coulibaly le Mali était le pays africain où les collectivités territoriales françaises menaient le plus de projets (442 en 2018)¹⁰⁷.
- Les autres coopérations étrangères. En particulier celles très investies depuis le début de la crise (Canada, UE, etc.).
- La dynamique de la diaspora malienne en France à travers des acteur·ices, des associations, ou des entreprises agissant entre les deux pays.

¹⁰⁷ <https://books.openedition.org/irdeditions/21113?lang=en>



© 2012 - Global Partnership for Education Mali

IMPLICATION DES ACTEUR-ICES ET AUTORITÉS LOCAUX-LES

Si l'on s'en tient à la grille évaluative, remplie en concertation avec les acteur-ices locaux-ales, les acteur-ices maliennes du livre et de la lecture **ont répondu favorablement quant à leur motivation à participer au projet Ressources éducatives.**

Les autorités maliennes se sont montrées mobilisées et à l'écoute des besoins l'étude, elles ont répondu aux entretiens et envoyé les documents complémentaires sollicités à l'appui de leurs déclarations. Aussi, elles ont une forte habitude à travailler avec des coopérations bilatérales diverses (américaines, canadienne, japonaise), ce qui pourrait profiter au projet dans le développement du secteur du livre jeunesse et des ressources pédagogiques. Nos interlocuteur-ices institutionnel-les au ministère de la culture, de l'artisanat et du tourisme et au ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation nous ont assuré de la

participation de leurs institutions au projet Ressources éducatives en y dédiant un **chef de projet**, en participant à un dialogue multi-acteur-ices, et en y allouant des ressources financières et locatives nécessaires.

Cependant, le contexte politique actuel sur fonds de crise sociale et sécuritaire peut laisser craindre que le projet Ressources éducatives ne soit pas prioritaire pour des institutions publiques déjà fragilisées.

Le dynamisme du secteur du livre et de la littérature jeunesse semble de ce fait reposer d'autant plus sur un écosystème privé et associatif. Ces derniers malgré leur résilience à la crise actuelle semblent aujourd'hui nécessiter un appui conséquent pour poursuivre leur structuration et leur permettre de contribuer au développement du pays. D'ailleurs, l'interlocuteur privilégié qui a accompagné notre étude au Mali est directeur d'une maison d'édition et organise l'événement principal dédié au livre et à la lecture dans le pays. Les différent-es acteur-ices sur place, habitué-es à l'appui de projets internationaux, apparaissent très motivé-es pour accueillir le projet Ressources éducatives qui leur permettrait une forme de reconnaissance ainsi qu'un soutien essentiel dans leurs activités.

CONCLUSION

Le Mali est un pays reconnu pour sa richesse culturelle, son patrimoine et sa tradition du manuscrit séculaire. Le pays après son indépendance a en outre développé l'utilisation de langues nationales, devenant un des pays précurseurs du continent africain en la matière. Le pays a été l'un des premiers à développer un réseau public de lecture publique sur son territoire, qui pourtant aujourd'hui se révèle insuffisant au regard de la taille du pays et de sa population, et souffre d'un manque d'investissement des pouvoirs publics.

On observe au Mali la création depuis trois décennies d'une chaîne du livre basée principalement sur le secteur jeunesse. Cet écosystème privé, basé sur l'activisme d'acteur·ices dynamiques dans le secteur du livre et de l'édition, a permis la production de plusieurs ouvrages jeunesse de qualité, mais souffre cependant du contexte socio-économique actuel.

Les besoins au Mali sont extrêmement importants, et se ressentent en particulier en matière d'éducation. Les ressources éducatives, du fait d'un manque d'investissement des pouvoirs publics, ne sont pas disponibles en nombre suffisant pour permettre un bon apprentissage des langues enseignées.

Malgré le bon accueil des autorités locales et la forte motivation des acteur·ices privé·es, la situation sécuritaire très dégradée du pays et la fragilité institutionnelle des autorités pourrait limiter le déploiement du projet Ressources éducatives



Types de bibliothèques

Bibliothèque nationale



Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) > 10



Bibliothèques de lecture publique des cercles > 40



Centres de lecture et d'animation enfantine des Communes (CLAEC) > 6 (districts de Bamako)



Les acteurs de la chaîne du livre

Librairies



Les événements de promotion du livre



Taux d'alphabétisation des individus de + 15 ans (2017)*

+ 75% (1 région)

+ 45% - 55% (2 régions)

+ 40% - 45% (3 régions)

- 40% (2 régions)

► **Le Mali** se caractérise par l'immensité de son territoire, dont les parties septentrionales, désertiques, sont peu habitées et très isolées du pouvoir central situé à Bamako. L'absence de données concernant l'alphabétisation pour la région de Kidal ou le nombre de lieux associatifs de lecture publique sur le territoire révèle un manque de lisibilité des pouvoirs publics sur l'enjeu de la lecture au Mali.

► **Les infrastructures dédiées au livre** se situent principalement dans la partie septentrionale du pays, et se concentrent particulièrement autour des centres urbains de Bamako, Ségou, Kayes et, dans une moindre mesure, Sikasso et Mopti.

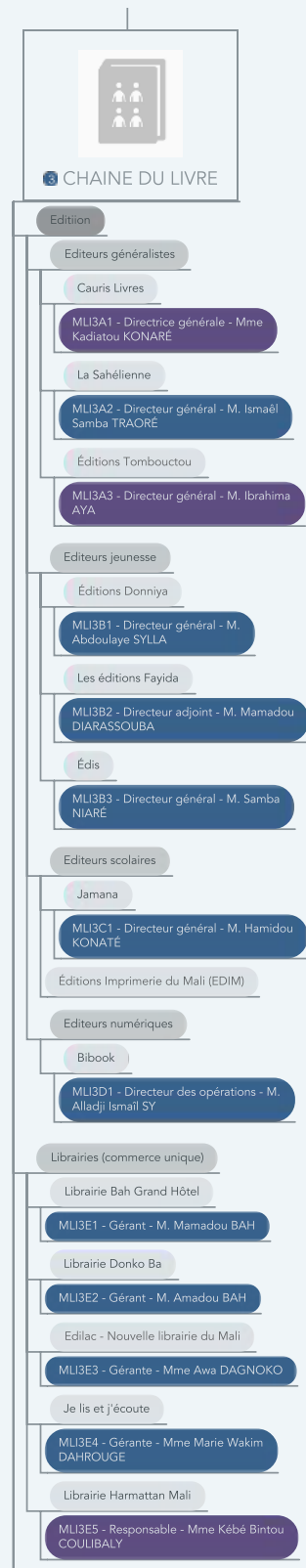
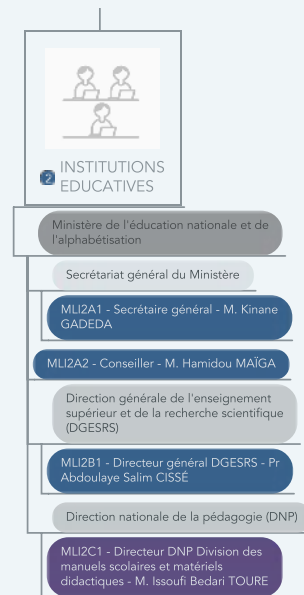
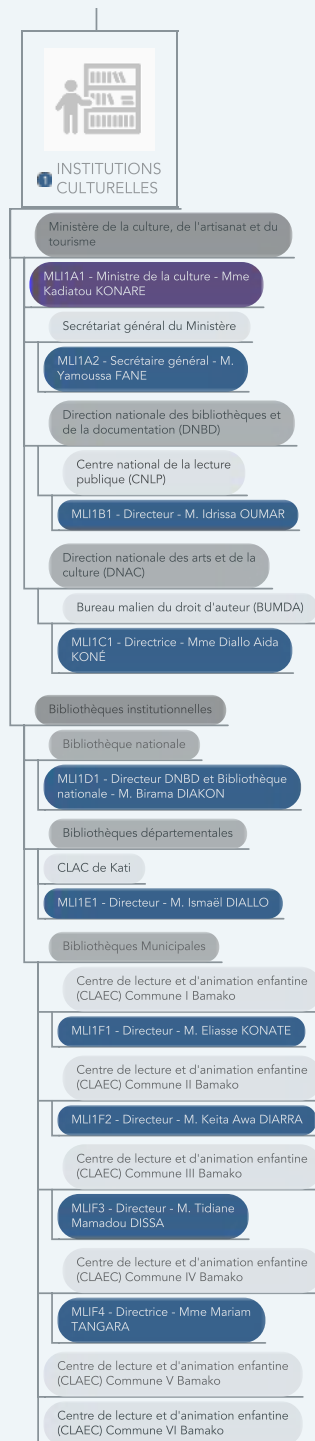
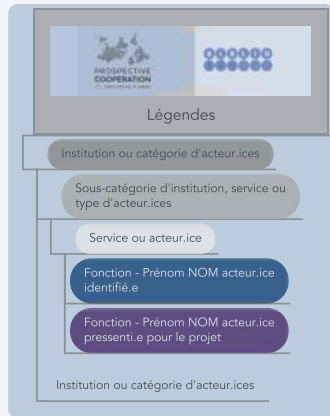
► **Un désert institutionnel semble se dessiner au nord de la région de Mopti**, au sud de la région de Tombouctou et à l'ouest de la région de Gao, aujourd'hui au cœur de la zone d'instabilité du pays.

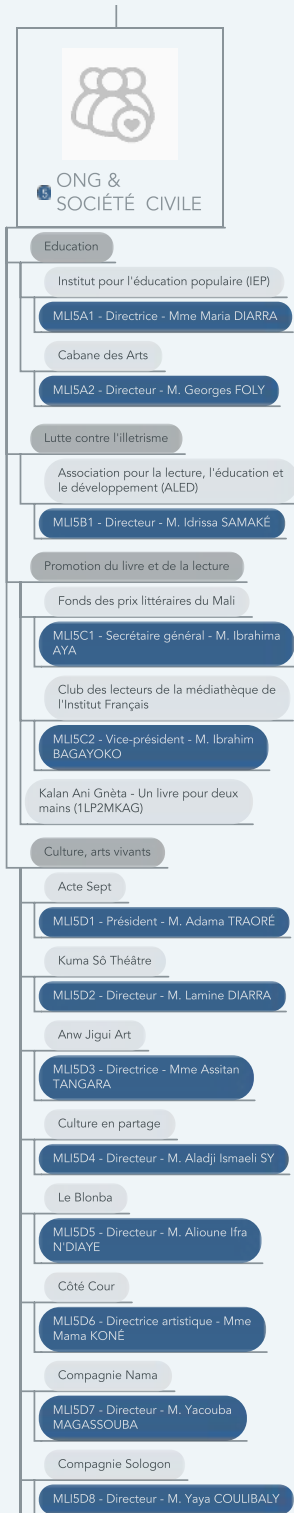
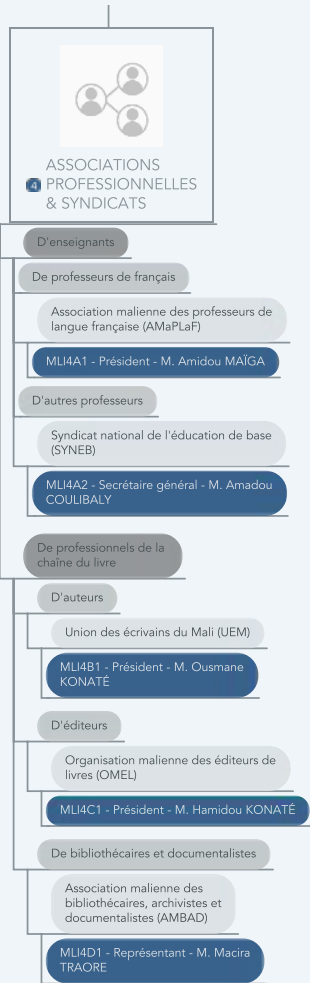
► **Kayes** (2,5 millions d'habitant-es), **Mopti** (2,5 millions d'habitant-es), et **Sikasso** (3,5 millions d'habitant-es) connaissent des taux d'analphabétisme élevés (>55%) que l'on peut rapporter à un nombre de lieux dédiés au livre relativement faible (inférieur à 10).

* Chiffres non disponibles pour la région de Kidal

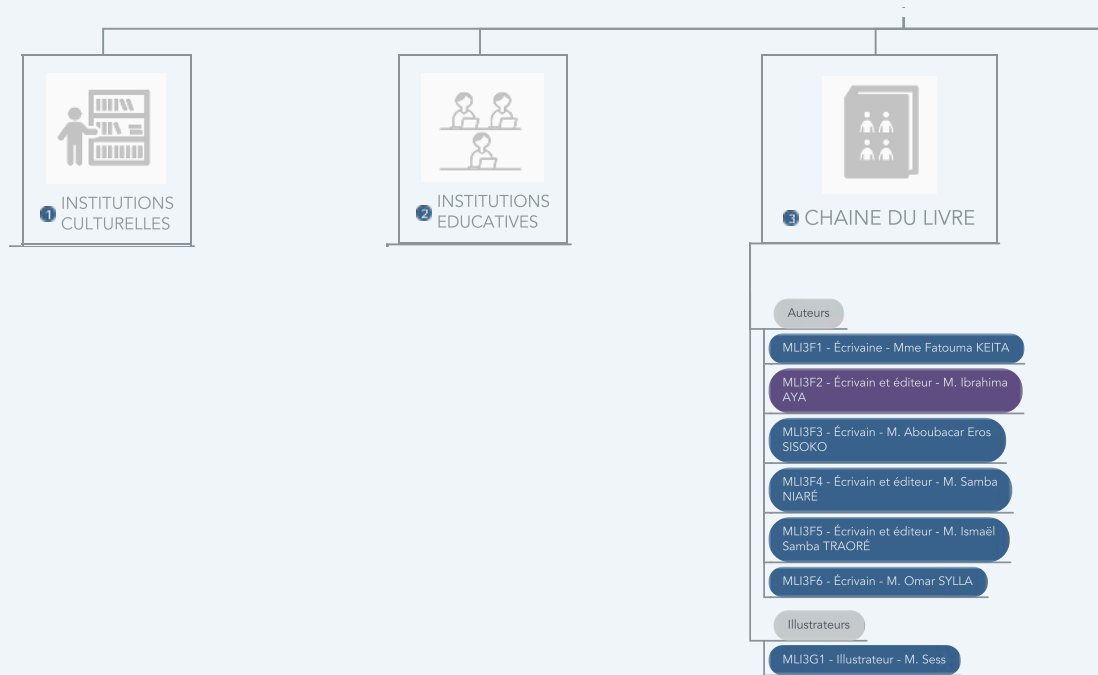
Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

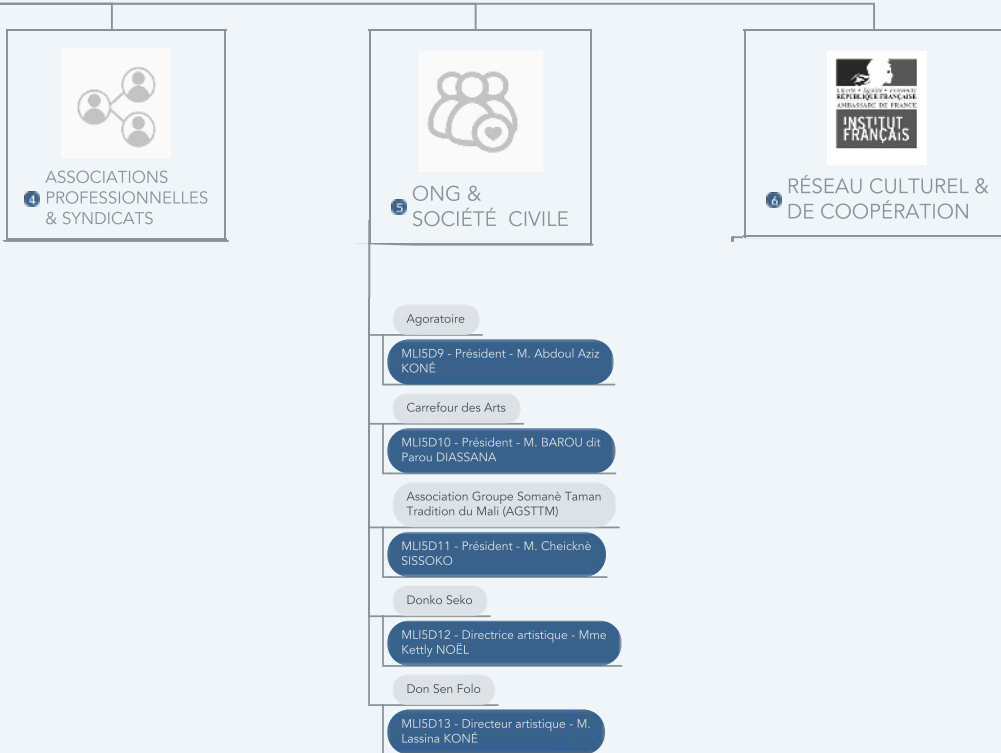
ANNEXE 2 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR·ICES





ANNEXE 2 CARTOGRAPHIE DES ACTEUR·ICES (SUITE)





ANNEXE 3

LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES DURANT L'ÉTUDE

1. **Ibrahima AYA**, auteur, fondateur des éditions Tombouctou,
2. **Idrissa OUMAR**, directeur du CNLP, Ministère de la culture,
3. **Issoufi Bedari TOURE**, directeur du département pédagogique et matériels didactiques, Ministère de l'éducation nationale,
4. **Kébé Bintou COULIBALY**, responsable de la librairie L'Harmattan-Mali

ANNEXE 4

BIBLIOGRAPHIE

L'ensemble des adresses web de la bibliographie a été consulté à la date du 12 février 2021

ARTICLES DE LOIS, DOCUMENTS OFFICIELS

Arrêté N°3735/MFC- MSAC du 30 octobre 1982.

Arrêté interministériel N°2930/MSAC-MF- MIT du 19 juin 1984.

Arrêté N°3658 /MSAC-DNAC-BMDA du 04 août 1984.

Arrêté N°2273/MSAC-MEN du 05 mai 1984.

Décret n°1982-159 PG-RM 19/07/1982.

Décret N°72/PG-RM du 14 mars 1985.

Décret N°90-483/ P-RM du 16 novembre 1990.

Décret N°92-230/P-RM du 30 novembre 1992.

Décret N°02-155/P-RM du 29 mars 2002.

Décret N°01-461/P-RM du 24 septembre 2001.

Décret N°01-509/P-RM du 18 octobre 2001.

Décret N°09-705/P-RM du 31 décembre 2009.

Décret n° 2015 - 0633 /P-RM du 15 octobre 2015.

Décret n°2017-0735/P-RM 21/08/2017.

Loi N°01-098/ du 29 novembre 2001.

Loi N° 85-04/AN-RM du 11 février 1985.

Loi N° 84-26/AN-RM du 17 octobre 1984.

Loi N°08-024 du 23 juillet 2008.

Ordonnance N°00-42/P-RM du 21 septembre 2000.

Ordonnance N°77-46 du 12 juillet 1977.

Ordonnance N°01-031/P-RM du 03 août 2001.

Ordonnance N°01-028/P-RM du 02 août 2001.

Ordonnance N° 76-10/ CMLN du 29 janvier 1976.

Ordonnance N°01-026/P-RM du 02 août 2001.

CADRE STRATÉGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (CSCR), République du Mali, 2011.

CADRE STRATÉGIQUE POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (CREDD) 2019-2023, République du Mali, 2018.

LE BUDGET CITOYENS DES MALIENS, Ministère de l'Économie et des Finances Direction Général du Budget, 2020, https://budget.gouv.ml/sites/default/files/BUDGET%20CITOYENS%202020_0.pdf.

RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD, République du Mali, 2018.

STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DU COVID-19 EN MILIEU SCOLAIRE, RÉPUBLIQUE DU MALI, 2020, https://planipolis.iiep.unesco.org/sites/default/files/ressources/mali_strategie_covid_education_11052020.pdf

ARTICLES DE PRESSE

AU MALI, UNE ANNÉE SCOLAIRE CHAMBOULÉE, Paul Lorgerie, Le Monde, 2020.

CORONAVIRUS AU MALI, LA CRISE SANITAIRE DONNE UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR À L'ENSEIGNEMENT EN LIGNE, Le Monde, 11/05/2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/11/coronavirus-au-mali-la-crise-sanitaire-donne-un-coup-d-accelereur-a-l-enseignement-en-ligne_6039339_3212.html.

DANS LE CENTRE DU MALI DES VILLAGES RASÉS PAR LES VIOLENCES ET LA FAMINE, Le Monde, 24/01/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/visuel/2021/01/24/dans-le-centre-du-mali-des-villages-rases-par-les-violences-et-la-famine_6067424_3212.html.

DÉPLACÉS, RÉFUGIÉS, CONFINÉS, LE CALVAIRE DES HABITANTS DU CENTRE DU MALI, France TV info, 15/04/2020, https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/deplacés-refugiés-confinés-le-calvaire-des-habitants-du-centre-du-mali_3914447.html.

D'UN PROJET DE COOPÉRATION À UN CENTRE NATIONAL DE LA LECTURE PUBLIQUE, Viviana Quiñones, TakamTikou, 2010.

INDUSTRIES EXTRACTIVES AU MALI, UNE FILIÈRE EN OR, Jeune Afrique, 21/03/2019, <https://www.jeuneafrique.com/mag/749972/economie/industries-extractives-au-mali-une-filiere-en-or/>.

L'ARGENT DE LA CULTURE AU MALI, Amadou Chab Touré, *Agriculture*, 2006, <http://africultures.com/largent-de-la-culture-au-mali-5826/>.

L'ÉDITEUR NUMÉRIQUE BIBOOK : UNE INNOVATION AU MALI, *Africultures*, 2020, <http://africultures.com/murmures/?no=21199>.

LE COQ VANITEUX, RFI, 12/06/2020, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200612-le-coq-vaniteux>.

LE LIVRE POUR ENFANT : UNE OUVERTURE DE L'ÉDITION MALIENNE, Cécile Lebon, TakamTikou, n°7, 1998.

LE MALI, ENTRE CAMPAGNE SANITAIRE ET CAMPAGNE ÉLECTORALE, Le Point Afrique, 19/05/2020, https://www.lepoint.fr/afrique/covid-19-le-mali-entre-campagne-sanitaire-et-campagne-electorale-19-05-2020-2376162_3826.php.

LE MALI, LE PAYS LE MOINS FRANCOPHONE D'AFRIQUE, Swiss Info, 12/10/2010, <https://www.swissinfo.ch/fre/le-mali--le-pays-le-moins-francophone-d-afrique/28515390>.

MALI, l'économie au tableau d'honneur malgré tout, *Jeune Afrique*, 12/06/2018, <https://www.jeuneafrique.com/mag/562543/economie/mali-leconomie-au-tableau-dhonneur-malgre-tout/>.

MALI : LES ENSEIGNANTS DU PUBLIC ENTAMENT UNE GRÈVE, DW.com, 18/08/2020, <https://www.dw.com/fr/mali-les-enseignants-du-public-entament-une-gr%C3%A8ve/a-54604992>.

MALI : SALIF KEÏTA ACCUSE LA FRANCE DE SOUTENIR LE TERRORISME, TV5 Monde, Youtube, 16/12/2019,
<<https://www.youtube.com/watch?v=u7EiBsBH8b8>>.

MALI, UNE COALITION D'OPPOSANTS RÉCLAME LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT IBK SUR FOND DE CRISE SOCIALE, Le Monde, 20/06/2020,
<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/06/20/mali-une-coalition-d-opposants-reclame-la-demission-du-president-ibk-sur-fond-de-crise-sociale_6043529_3212.html>.

PRESSE SATIRIQUE AU MALI : ENTRE FRILOSITÉ ET (IM)PERTINENCE, Africultures, 10/12/2009,
<http://africultures.com/presse-satirique-au-mali-entre-frilosite-et-impertinence-9059/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=485>.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT, République du Mali, Jeune Afrique, 10/12/2020,
<<https://www.jeuneafrique.com/annonce/1109414/projet-de-construction-dun-pont/>>.

SAHEL : LES PAYS DONATEURS PROMETTENT 1,7 MILLIARD DE DOLLARS POUR ACCROÎTRE L'AIDE HUMANITAIRE, Le Monde, 21/10/2020,
<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/10/21/sahel-les-pays-donateurs-promettent-1-7-milliard-de-dollars-pour-accroitre-l-aide-humanitaire_6056811_3212.html>.

ÉTUDES, RAPPORTS, ANALYSES

BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES AU MALI, EXTRAIT DE LA BASE CDOC DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Amadou Békaye Sidibé, 03/12/2020.

BILINGUISME, INTERCULTURALITÉ ET COMMUNICATION POLITIQUE, Viola Krebs, Droits et cultures, 2007,
<<https://journals.openedition.org/droitcultures/79?lang=en>>.

COUNTRY PROGRAMME OF COOPERATION 2020-2024, Gouvernement of Mali, UNICEF, 2020,
<<https://www.unicef.org/mali/media/2416/file/CPD-2020-2024-EN.pdf>>.

DOING BUSINESS, Banque Mondiale, 2020,
<<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/32436/9781464814402.pdf>>.

ÉDUCATION, NOURRIR LE POTENTIEL DE CHAQUE ENFANT À TRAVERS UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, UNICEF, 2021,
<<https://www.unicef.org/mali/%C3%A9ducation>>.

ENQUÊTE RÉGIONALE INTÉGRÉE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL, INSTAT, République du Mali, 2017,
<http://www.uemoa.int/sites/default/files/bibliotheque/rapport_final_mali_0.pdf>.

ENTRE ÉCRITS « FONCTIONNELS » ET ÉCRITS « LITTÉRAIRES ». L'ÉDITION EN BAMANANKAN AU MALI, Nadia Cohen, Journal des africanistes, 2013,
<<https://journals.openedition.org/africanistes/3570>>.

ÉTUDE PROSPECTIVE/BILAN DE L'ÉDUCATION EN AFRIQUE. LE CAS DU MALI, Bamako, Association pour le développement de l'éducation en Afrique, ministère de l'Éducation de base, 1999.

LA PÉDAGOGIE CONVERGENTE : SON EXPÉRIMENTATION AU MALI ET SON IMPACT SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF, Samba Traore, UNESCO, 2001.

LE BAMBARA VÉHICULAIRE DU MALI, Gérard Dumestre, Faits de langues, 1998.

LE RÔLE DES BIBLIOTHÈQUES DANS LA SOCIÉTÉ MALIENNE, Amadou Békaye Sidibé, 11/12/2012, <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64905-le-role-des-bibliotheques-dans-la-societe-malienne.pdf>.

LES BIBLIOTHÈQUES DU MALI À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE, Amadou Békaye Sidibé, Documentations et bibliothèques, n°65/2, 2019.

LES DIFFICULTÉS D'INTRODUCTION DES LANGUES LOCALES DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE DU MALI IN : PLURILINGUISME, POLITIQUE LINGUISTIQUE ET ÉDUCATION : QUELS ÉCLAIRAGES POUR MAYOTTE ?, Gérard GALTIER, Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2011.

LES ENFANTS ET LES BIBLIOTHÈQUES AU MALI, Fatogoma DIAKITE, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques Villeurbanne, 1986.

L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF AU MALI: OBJECTIFS ET CONSÉQUENCES, Ingse Skattum, Université d'Oslo, 2010.

MALI, L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DANS LE MONDE, Jacques Leclerc, CEFAN, Université Laval, 2019, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/mali.htm>.

MAISONS D'ÉDITION, LIBRAIRIES, BIBLIOTHÈQUES : LA NÉCESSAIRE COHÉRENCE DES MAILLONS DE LA CHAÎNE DU LIVRE : L'EXPÉRIENCE DU MALI, Institut français, 2007, <http://www.scolibris.fr/rezolibris/fichier/basededonnee/33/fichier1/70779618projet-AFLAM-et-chaene-du-livre-au-Mali.pdf>.

RAPPORT DU FMI NO. 13/11, FMI, 2013.

RAPPORT DU FMI NO. 20/8, FMI, 2020.

PAGES INTERNET

ACCUEIL, Global Partnership, 2021, <https://www.globalpartnership.org>.

ARCHIVES MALI, Libraires Francophones.org, 2021, <https://www.librairesfrancophones.org/archives-mali-2008>.

ELAN : L'INITIATIVE « ÉCOLE ET LANGUES NATIONALES » EN AFRIQUE, Institut de la Francophonie pour de l'Éducation et la Formation, 2021, <https://ifef.francophonie.org/node/227>.

MALI, Banque mondiale, 2021, <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali>.

MALI, Éducation et alphabétisme, UNESCO, 2021, <http://uis.unesco.org/fr/country/ml>.

MALI, Fonds africain de développement, 2020,
<<https://www.afdb.org>>.

MALI, Grdr, 2021,
<<https://www.grdr.org/Education-au-co-developpement-au.185>>.

MALI, LECTURE : UN IMPACT ESSENTIEL SUR L'ÉDUCATION, www.goethe.de, 2021,
<<https://www.goethe.de/ins/ci/abi/prj/les/les/lwa/lma/frindex.htm>>.

MALI, UNESCO, 2021,
<<http://uis.unesco.org/en/country/ml>>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION, République du Mali, 2021,
<<http://www.education.gouv.ml>>.

QUI-SOMMES-NOUS, asso1lp2mkag.com, 2021,
<<https://asso1lp2mkag.com/qui-sommes-nous/>>.

LE PROJET SIRA, palnetwork.org, 2021,
<<https://palnetwork.org/le-projet-sira/?lang=fr/>>.

INSTITUT FRANÇAIS

INSTITUT FRANÇAIS

8-14 rue du Capitaine Scott

75015 PARIS – FRANCE

T. + 33 (0)1 53 69 83 00

institutfrancais.com



PROSPECTIVE
COOPERATION
laboratoire d'idées

PROSPECTIVE & COOPERATION

1, place Gabriel Péri – Vieux port
13001 MARSEILLE – FRANCE

contact@prospectivecooperation.org

T. +33 (0)6 84 31 24 54

prospectivecooperation.org

Association Coopérative loi 1901 – SIREN 791 758 956



BIBLIOSUD

Solidarité Urgence Développement

5 impasse de la calade
34230 TRESSAN – FRANCE

contact@bibliosud.org

T. +33 (0)6 20 68 53 53

bibliosud.org

Association loi 1901 – SIREN 838720191